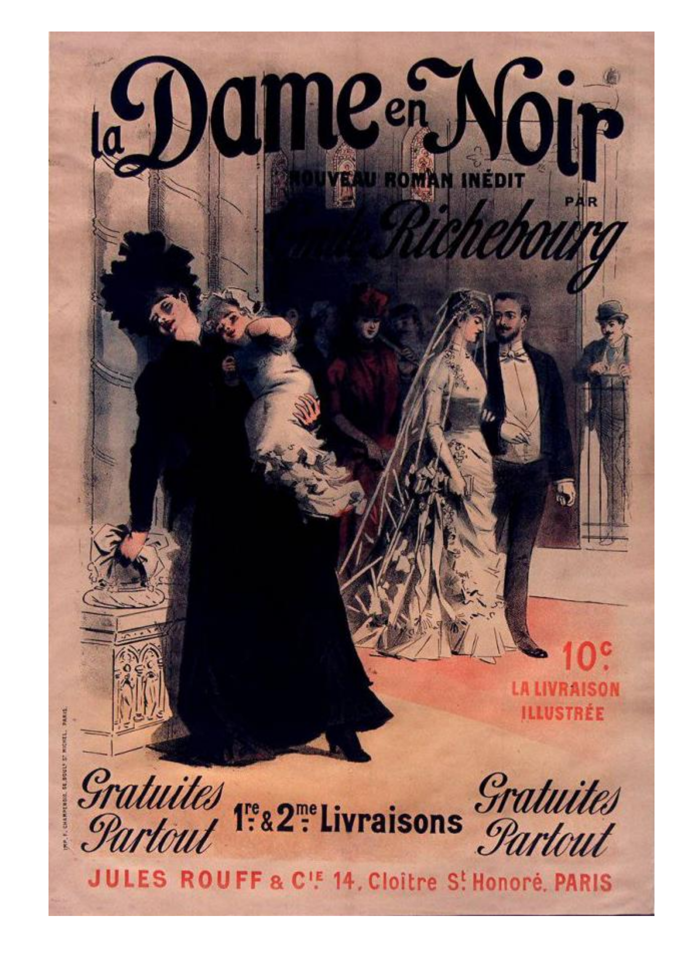


Émile Richebourg

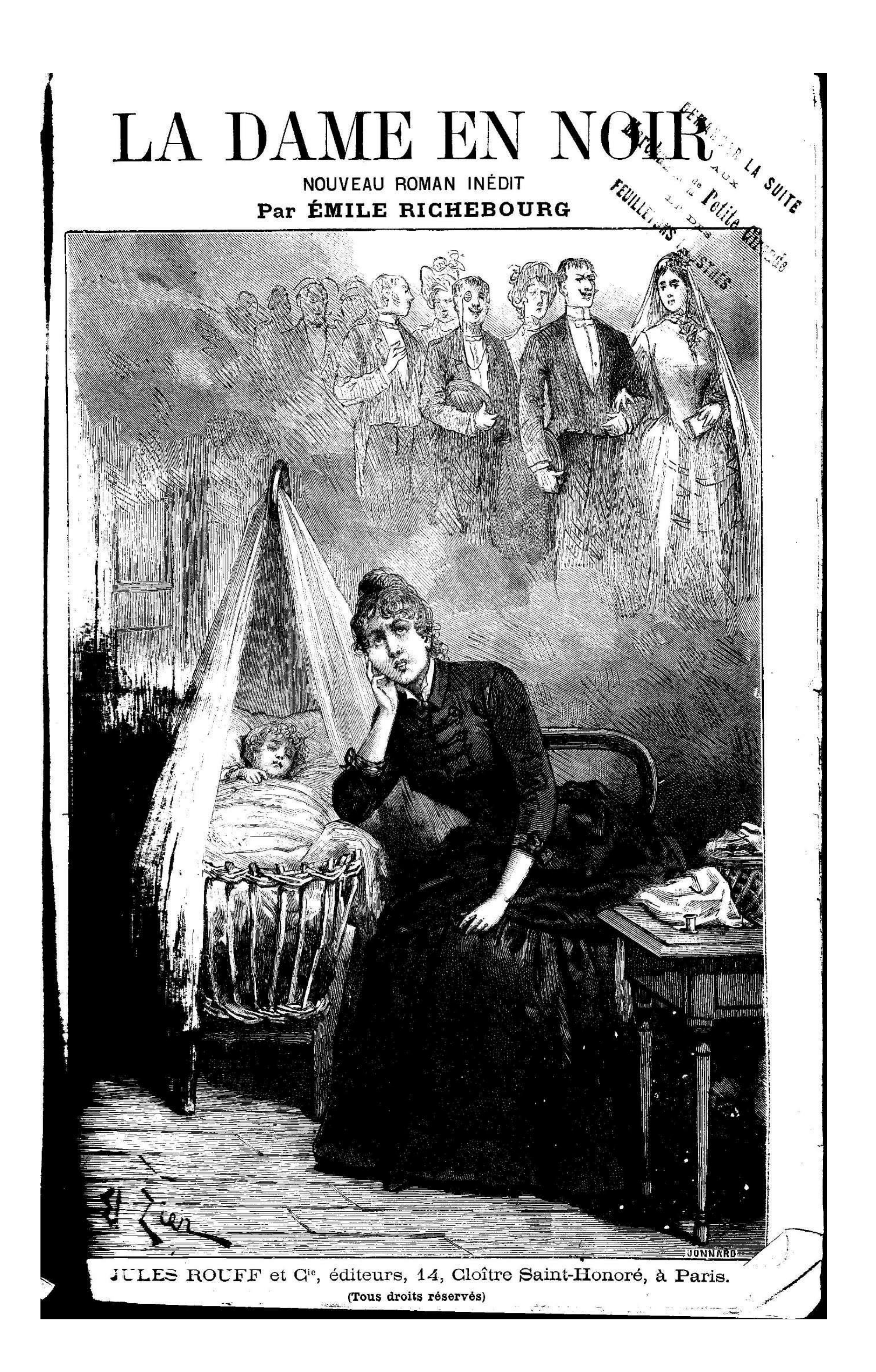
LA DAME EN NOIR
TOME I

LE DRAME DE LA JEUNESSE

(1890)

Édition du groupe « Ebooks libres et gratuits »

Table des matières


LA DAME EN NOIR
NOUVEAU ROMAN INÉDIT
Par ÉMILE RICHEBOURG
JONNARD
JULES ROUFF et Cie, éditeurs, 14, Cloître Saint-Honoré, à Paris.
(Tous droits réservés)

PREMIÈRE PARTIE

LE DRAME DE LA JEUNESSE

I

LA CONSULTATION

À l'époque où commence ce récit, dans les premiers jours du mois de l'année 1862, le célèbre docteur Abel Chevriot, membre de l'Académie de médecine, un des doyens de la Faculté, exerçait encore sa noble profession, qu'il avait honorée par un dévouement qui n'avait jamais faibli pendant plus de quarante ans.

Jeune encore, il avait publié des brochures où il traitait des affections nerveuses et cérébrales et principalement des maladies internes de la femme. Ses écrits, très remarqués, avaient appelé sur lui l'attention du monde savant et commencé sa réputation.

Plus tard, médecin en chef des hôpitaux, il avait acquis, comme praticien, une renommée qui s'était répandue dans le monde entier.

Après avoir vieilli en soulageant, en guérissant ses semblables, l'âge lui avait conseillé de prendre sa retraite. Il s'était donc démis de ses fonctions de médecin en chef à l'hôpital Saint-Louis ; mais quoiqu'il eût bien acquis le droit au repos, il sentit qu'il ne devait pas refuser complètement à ceux qui souffrent le secours de sa science et de son expérience.

D'ailleurs il était médecin.

Il avait embrassé sa profession par vocation, et il aimait la médecine. Et puis, ayant passé toute sa vie au milieu des malades, pouvait-il les abandonner ainsi brusquement ? Non.

Il demeurait rue du Helder ; il ouvrit là, dans son appartement, un cabinet de consultations.

Comme il s'était particulièrement occupé des maladies de la femme, sur lesquelles il avait fait des études approfondies, il résolut de donner exclusivement ses soins au sexe féminin.

Il n'attendit pas longtemps la clientèle et n'eut pas beaucoup à faire pour l'amener à lui.

Dès qu'on sut que le docteur Abel, – on l'appelait presque toujours ainsi par son prénom, – recevait chez lui, en consultation, les pauvres malades, toujours à la recherche de la guérison ou tout au moins du soulagement, accoururent nombreuses.

Le vieux médecin, qui avait espéré un peu de repos nécessaire à son âge, se trouva plus occupé que jamais. Il recevait le matin de neuf heures à midi et le soir de deux heures à cinq heures.

Mais il ne se plaignait pas, et c'est à peine si, parfois, il se sentait un peu fatigué. Il était si heureux de pouvoir rendre encore quelques services !

Bien que sa fortune fût modeste, presque médiocre, ce n'était pas pour gagner de l'argent, beaucoup d'argent, que le docteur Abel s'était fait médecin spécialiste. Oh ! non. Du reste, jamais, dans aucun temps, il n'avait été âpre au gain. Il recevait ce qu'on lui donnait et on lui donnait ce qu'on voulait.

La rue du Helder, située dans un des riches quartiers de Paris, amenait naturellement chez le docteur de riches clientes ; celles-ci payaient pour les pauvres ; car de tous les coins de Paris des femmes venaient à la consultation, attirées par la grande réputation du médecin et peut-être plus encore par sa bonté légendaire.

Et elles n'avaient pas tort de venir en toute confiance, les pauvres souffrantes, car c'était avec elles surtout que le bon docteur se montrait doux et bienveillant.

C'est qu'il y a une différence entre la femme riche et la femme pauvre. Souvent, pour une nausée, une petite migraine, une contrariété qui agace ses nerfs, un malaise quelconque, la femme riche court vite au médecin. Assurément, la maladie atteint la femme riche comme la femme pauvre, mais combien de dames opulentes ne sont que des malades imaginaires ! La femme pauvre, qui a sa vie à gagner, ses enfants et son ménage à soigner, ne se décide à voir le médecin et à faire usage de médicaments, toujours coûteux, que lorsqu'elle se sent réellement et sérieusement malade.

Le docteur Abel savait cela très bien et en avait d'ailleurs chaque jour l'expérience sous les yeux.

Il n'y avait chez lui qu'un unique salon d'attente. Il était spacieux, avec des divans, des canapés, des fauteuils, des chaises tout autour ; au milieu un grand guéridon couvert de journaux illustrés et autres que les clientes pouvaient lire en attendant qu'elles fussent appelées à leur tour dans le cabinet du docteur.

La femme du monde, élégante et richement mise, était là avec la femme du peuple, timide et pauvrement vêtue. Le docteur se souciait peu des froncements de sourcils de la

grande dame ou de la belle mondaine dont l'orgueil et la fierté pouvaient avoir à souffrir. Entre les diverses classes de femmes qui avaient recours à lui, il n'établissait aucune distinction. Toutes étaient souffrantes, malades, il y avait égalité entre elles.

Cependant, avec ce tact et cet instinct délicat de la femme, les clientes pauvres se tenaient à l'écart dans un coin du salon, formant un groupe, et, timidement, silencieusement, chacune attendait l'appel de son nom donné en entrant à un valet de chambre.

Un matin, introduite par le domestique, une jeune femme, de taille élégante et souple, entra dans le salon où se trouvaient déjà une vingtaine de personnes formant plusieurs groupes ; elle s'assit sur une chaise dans un endroit reculé du salon. On ne l'avait pas encore vue chez le docteur ; c'était une nouvelle cliente.

Les personnes présentes n'avaient pas fait d'abord grande attention à elle ; mais au bout d'un instant, ayant relevé sa voilette, elle attira vite tous les regards.

Il fallut toute la sévérité habituelle du salon de M. Chevriot pour réprimer les cris d'admiration.

C'est que, en effet, la jeune inconnue était délicieusement jolie. Elle avait la fraîcheur du printemps. Du reste, elle ne paraissait pas avoir plus de dix-huit ans. Elle possédait au suprême degré toute la grâce et tout le charme de la jeunesse. Elle était mise très simplement, mais avec un goût exquis. Sous son corsage bien ajusté s'accusaient ces formes parfaites qu'on admire dans les beaux marbres antiques, et sa figure douce, aux traits fins et réguliers, d'un dessin très pur, pleine d'animation, de vie, semblait détachée d'une toile

de Raphaël ; elle avait la suavité et la candeur virginale que le peintre italien excellait à donner à ses madones. Bien que ses mains fussent gantées, on voyait qu'elles étaient belles. Belles aussi étaient ses dents d'une blancheur de lait et dont une bouche charmante était l'écrin.

Ses yeux grands, pleins de lumière étaient d'un beau bleu pervenche, et sous son chapeau très frais, très coquet qui la coiffait à ravir, on devinait une opulente chevelure blonde.

Mais ce que rien ne saurait rendre, ni la plume ni le pinceau, c'était l'adorable expression de son regard loyal et franc, sans hardiesse ni trop grande timidité et ne se dérobant jamais. À ce moment, sans doute en proie à une émotion qu'elle ne pouvait maîtriser, ses joues étaient plus colorées que d'ordinaire ; mais cette rougeur un peu vive augmentait le charme de sa douce physionomie, tout à la fois mélancolique et rêveuse.

En elle tout inspirait la sympathie, l'intérêt, et mystérieusement, irrésistiblement on se sentait attiré vers elle. Auprès d'elle, on éprouvait comme une sensation de plaisir et il semblait que l'air qui l'environnait et qu'elle respirait fût imprégné d'un parfum qui se dégageait de sa personne.

Le docteur donnait ses consultations, recevant ses clientes dans l'ordre de leur inscription sur le livre du domestique.

Sans écouter ce qui se disait autour d'elle, sans remarquer les chuchotements dont elle était l'objet, sans un mouvement d'impatience, l'inconnue attendait.

Enfin arriva son tour d'entrer dans le cabinet de M. Chevriot.

– Mme Marie Sorel, appela le domestique.

Elle se leva et d’un pas léger, comme en glissant, elle marcha vers la porte que le domestique venait d’ouvrir et qu’il referma dès qu’elle fut entrée.

À la vue de cette belle personne qui se présentait devant lui pour la première fois, le vieux médecin ne put dissimuler un mouvement d’admiration et, chose qu’il faisait rarement, il se dressa debout pour saluer la visiteuse et la prier ensuite de s’asseoir, en lui indiquant de la main un fauteuil.

– Ainsi, madame, dit-il, lorsqu’elle se fut assise et en s’asseyant lui-même en face d’elle, vous venez consulter le vieux docteur Chevriot !

– Oui, monsieur.

Il l’examinait avec une grande attention et il était facile de voir qu’il éprouvait déjà pour cette inconnue une profonde sympathie.

– Qui vous a conseillé de vous adresser à moi ? reprit-il ; est-ce votre médecin ?

– Je n’ai pas de médecin ; monsieur, je n’en ai jamais eu.

– Bien, fit le docteur souriant, cela prouve que, jusqu’à présent, vous avez toujours joui d’une excellente santé.

– C’est vrai, monsieur, je ne me rappelle pas avoir été malade, car pour de petits malaises passagers, on ne peut pas dire qu’on est malade.

– Sans doute.

– J’ai entendu parler de vous, monsieur le docteur, et l’on faisait si chaudement l’éloge de votre savoir, de votre

caractère, on parlait avec tant d'enthousiasme de votre affabilité, de votre bonté, que je me suis décidée à venir vous trouver.

– On exagère beaucoup mon mérite, mon enfant, répliqua le docteur avec bonhomie, et peut-être n'ai-je pas droit à ces éloges que vous avez entendus. Mais c'est de vous qu'il s'agit et non de moi. Occupons-nous donc de vous. N'ayant jamais consulté un médecin, pour cette raison que vous n'avez jamais été malade, – ce dont je vous félicite, – vous ne pouvez savoir de quel mal vous êtes atteinte aujourd'hui.

La jeune femme se contenta d'incliner la tête.

– Je me hâte de vous dire, d'abord, continua le docteur, que vous avez une très bonne figure et que je ne découvre aucun symptôme inquiétant ni sur votre teint, ni dans vos yeux. Voulez-vous mettre votre main dans la mienne ?

Elle obéit.

– Température ordinaire, dit le docteur.

Puis il interrogea le pouls de la consultante.

– Rien d'anormal, reprit-il, pulsations régulières, pas de fièvre. S'il y a en vous de l'agitation, je mets cela sur le compte d'un peu d'inquiétude. Voyons la langue. Bien. Mais elle est superbe, votre langue !

Allons, allons, ajouta-t-il avec son bon sourire, vous pouvez vous rassurer, votre maladie n'est pas bien grave.

Il y eut un moment de silence pendant lequel le docteur continua d'étudier la physionomie de la jeune femme.

– Quel âge avez-vous ? demanda-t-il.

– Dix-huit ans et demi.

– C’est à peu de chose près l’âge que je vous donnais. Avez-vous une profession ?

Après un instant d’hésitation, la jeune femme répondit :

– J’ai appris l’état de couturière, monsieur ; mais par suite de circonstances qu’il est inutile de vous faire connaître, j’ai quitté mon métier et suis entrée dans une maison de commerce comme demoiselle de magasin.

– Ce que vous êtes maintenant ?

– Depuis six mois je ne travaille pas, répondit-elle en rougissant.

– Pourquoi ? Est-ce parce que vous avez perdu votre emploi et n’avez pu en retrouver un autre ?

La rougeur de la jeune femme devint plus vive et elle baissa la tête sans répondre.

– Bon, il y a là un petit secret, pensa le docteur.

Maintenant, mon enfant, reprit-il, revenons à notre consultation.

– Mais, monsieur le docteur, vous croyez que je n’ai rien.

– Selon les apparences, vous seriez en état de parfaite santé.

– Cependant j’ai quelque chose ; ce que j’éprouve depuis quelque temps n’est pas du tout naturel.

– Alors, même pour un médecin, les apparences sont parfois trompeuses. Eh bien, voyons, mon enfant, dites-moi bien exactement ce que vous éprouvez, je vous écoute.

La jeune femme parla longuement.

Le docteur, le coude sur le bras de son fauteuil et la tête dans sa main, écoutait, grave, réfléchi, ne détournant pas les yeux du visage de la jeune femme.

Quand elle eut fini, son regard interrogea anxieusement M. Chevriot. Celui-ci se redressa et, un peu brusquement :

– Vous êtes mariée ? dit-il.

La jeune femme rougit de nouveau, puis faisant comme un effort, elle répondit :

– Non, monsieur, je ne suis pas mariée.

– Ah !

– Eh bien, monsieur le docteur ?

– Eh bien, vous me mettez dans un grand embarras.

– Pourquoi ?

– Parce que plus je vous examine et vous entends, plus je suis convaincu que vous ne ressemblez pas à tant d'autres jeunes filles.

– Oh ! monsieur.

– Enfin votre jeunesse, votre beauté, ce que je découvre en vous d'honnête, de bon, de délicat, tout cela me gêne énormément.

– Je ne comprends pas…

– Eh ! si, vous devez comprendre qu'il y a parfois des choses difficiles à dire.

– Difficiles ?

– Oui.

– Monsieur le docteur, vous m’effrayez.

– Je ne dis pas le contraire.

– Vais-je donc être sérieusement malade ?

M. Chevriot haussa les épaules.

– Je vous ai déjà dit et je vous répète que vous êtes en parfaite santé.

– Mais alors, monsieur, qu’ai-je donc ? s’écria la jeune fille dont le front s’éclaira.

– Ce que vous avez, ce que vous avez, fit le docteur en hochant la tête.

– Vous allez me le dire, n’est-ce pas, mon bon docteur ?

– Mais oui, je vais vous le dire, il faut bien que vous sachiez cela pour les soins qui vous sont nécessaires, pour certaines précautions à prendre.

– Oh ! dites, monsieur, dites vite.

– Dieu, comme vous êtes pressante ! Vous m’étonnez. Un instant, s’il vous plaît, madame, ne procédons pas avec précipitation. Permettez-moi une question : Je vous ai demandé si vous étiez mariée, vous m’avez répondu non ; maintenant je vous demande : Avez-vous un amant ?

– J’ai un amant, monsieur.

– Que vous aimez ?

– Que j’aime.

– Qui vous aime ?

– Je le crois.

– Me voici un peu plus à l'aise avec vous. Voyons, mon enfant, dites-moi, sans détour, si, avant de venir ici, vous ne vous doutiez pas un peu de quelle nature était votre maladie.

– Mais, monsieur le docteur, vous m'avez donné l'assurance que ma santé était excellente.

– Je ne vous ai pas trompée. C'est à tort que je viens de me servir du mot maladie ; j'aurais dû dire : N'avez-vous pas, depuis quelque temps déjà, soupçonné la cause des troubles intérieurs que vous éprouvez ?

– Je n'ai pas à vous le cacher, monsieur ; plusieurs fois, en effet, il m'est venu à la pensée que je pouvais être…

– Eh bien, pourquoi vous arrêter ? achevez…

– Mais…

– Que vous pouviez être ?

La jeune fille baissa la tête. Mais ce n'était ni la honte ni la douleur qui la courbaient ainsi.

– Étrange petite femme ! se disait le docteur.

Il reprit à haute voix :

– Eh bien, mon enfant, ce qui vous est venu plusieurs fois à la pensée est réel : vous êtes enceinte.

La jeune fille releva la tête ; elle était rayonnante.

Fixant ses yeux ardents sur M. Chevriot, qui ne s'attendait guère à l'effet que ses dernières paroles venaient de produire, elle s'écria :

– Est-ce bien vrai, monsieur le docteur ? Vous ne vous trompez pas, vous êtes sûr, bien sûr ?

– Absolument sûr.

Elle se dressa sur ses jambes, plus radieuse encore.

Ah ! elle ne cherchait pas à cacher à M. Chevriot, stupéfait, la joie qu'elle éprouvait.

– Enceinte, je suis enceinte ! prononça-t-elle d'une voix vibrante ; maintenant je ne peux plus douter, c'est vrai, c'est bien vrai !

Elle continua, s'adressant au docteur :

– Monsieur, depuis combien de mois suis-je enceinte ?

– Quant à cela, mon enfant, c'est à vous-même plutôt qu'à moi qu'il faut le demander. Cependant, d'après ce que vous m'avez dit, et en remontant à l'époque de vos premiers malaises, vous devez être enceinte de trois mois environ.

– Merci, monsieur le docteur, mon bon docteur ; oh ! que j'ai donc bien fait de venir vous voir.

Elle tira de sa poche une pièce de vingt francs qu'elle se disposait à glisser dans le plateau d'argent où il y en avait déjà une vingtaine d'autres ; mais M. Chevriot éloigna doucement son bras en lui disant :

– Non, je ne veux pas ; les consultations du genre de celle-ci ne se payent pas. Maintenant que vous me connaissez, ajouta-t-il, voyez en moi un vieil ami, et si plus tard vous avez besoin de moi, n'hésitez pas à venir me trouver.

– Je n'oublierai pas ces bienveillantes et bonnes paroles, monsieur le docteur ; merci, merci.

Le vieillard serra paternellement la main de la jeune femme. Ils échangèrent un dernier salut et elle se retira.

II

JOIE ET DOULEUR

Quand la jeune femme, que nous avons entendu appeler Marie Sorel, sortit de la maison du docteur Abel, se dirigeant vers la rue Taitbout pour prendre ensuite la rue Lafayette et gagner la rue de Chabrol où elle demeurait, elle ne s'aperçut pas qu'un jeune homme s'était mis à la suivre, gardant entre elle et lui une distance d'une vingtaine de pas, pas plus qu'elle n'avait remarqué, deux heures auparavant, que ce même jeune homme s'était attaché à ses pas lorsqu'elle était sortie de chez elle pour se rendre chez le docteur Abel.

Ce jeune homme pouvait avoir vingt-six ans ; il était grand, bien fait, de tournure élégante, avait la moustache et les cheveux châtain foncé, le front haut, de beaux yeux brillants, la figure agréable, avenante, sympathique. En un mot, c'était un joli garçon. Il n'avait pas la désinvolture, la crânerie du véritable Parisien ; son allure, son air, ses manières trahissaient le provincial. Il devait être riche, tout en lui l'indiquait : ses mains fines et blanches, son linge d'une irréprochable blancheur, le jonc à pomme d'or ciselé qu'il avait à la main et l'élégance de son costume, à la dernière mode, qui sortait certainement de chez un des meilleurs tailleurs de Paris. On devinait, toutefois, qu'il n'était pas encore bien initié aux raffinements de la vie parisienne et qu'il ne s'était jamais mêlé à ces jeunes gens oisifs, avides de jouissances, qui ne pensent qu'à s'amuser et n'attirent l'attention sur eux

que par le bruit retentissant de leurs extravagances, de leurs folies.



Elle ne s'aperçut pas qu'un jeune homme s'était mis à la suivre. (Page 12.)

Notre provincial, débarqué, depuis trois mois seulement à Paris, où il avait résolu de se fixer, se nommait André Cla-

vière. Nous saurons bientôt pourquoi il avait quitté la petite ville bourguignonne où il était né, où il avait passé sa première jeunesse, pour venir, seul et inconnu, se jeter dans le fracas et au milieu des hasards de la grande ville.

À l'heure où nous le présentons au lecteur, marchant sur les pas de Marie Sorel, il paraissait en proie à une agitation violente ; de temps à autre il appuyait la main sur son cœur comme pour en comprimer les battements précipités. Il était très pâle ; son visage portait l'empreinte d'une grande tristesse, qui ne pouvait être que le reflet d'une profonde douleur contenue. Il avait la poitrine oppressée et peut-être s'efforçait-il à retenir ses larmes.

Le matin, dissimulé dans l'angle d'une porte cochère, il avait vu Marie Sorel sortir de la maison où elle demeurait et il l'avait suivie, comme il la suivait encore maintenant.

Oh ! ce n'était pas la première fois qu'il avait attendu la jeune fille dans la rue, la première fois qu'il l'avait suivie. Cela lui était arrivé souvent. Était-ce de l'espionnage ? Non, non. Il aimait, il adorait Marie ; mais Marie, qui avait été sa petite amie d'enfance, Marie ne l'aimait pas, peut-être même ne se souvenait-elle plus de lui, et il savait qu'elle en aimait un autre, et que cet autre était son amant.

Il avait bien des choses à lui dire, à sa chère Marie ; mais se présenter chez elle ! En avait-il le droit ? devait-il être aussi audacieux ? D'ailleurs, ne risquait-il pas d'y rencontrer l'autre ?

Il eût été plus facile de l'accoster dans la rue, elle l'aurait reconnu et n'aurait certainement pas refusé de l'entendre. En effet, c'était tout simple. Seulement, il était timide, timide à

l’excès, comme le sont généralement ceux qui aiment véritablement.

Cent fois, s’encourageant, se donnant de la hardiesse, il avait été sur le point de se placer devant la jeune fille, de l’arrêter et de lui dire : « Marie, c’est moi, André Clavière, votre meilleur et plus fidèle ami ; il faut absolument que je vous parle, voulez-vous m’écouter ? » Mais au moment de l’exécution, toujours quelque chose le retenait. Eh bien, oui, il n’osait pas, il avait peur. Que pouvait-il avoir à craindre, de quoi avait-il peur ? Peut-être n’aurait-il pas su le dire exactement.

Il avait à faire à Marie une révélation grave, et il frémissait, son cœur se brisait en pensant que cette révélation causerait à la jeune fille une horrible douleur.

Et, en ce moment, n’ayant qu’à allonger le pas pour rejoindre Marie, la même crainte, la même angoisse qui l’avait constamment retenu, l’arrêtait encore.

Furieux contre lui, se mordant les lèvres, il se disait :

– Comme je suis faible, je n’ai ni force, ni courage !

Le matin, il avait remarqué que la jeune fille était préoccupée, songeuse et qu’il y avait de l’anxiété sur son visage et dans son regard. Il s’était aussitôt senti pris d’inquiétude.

Après l’avoir vue disparaître sous le porche du numéro 12 de la rue du Helder, il s’était dit :

– Où va-t-elle ? Qui donc connaît-elle dans cette maison ?

Puis il l’avait attendue avec la patience des amoureux, battant le trottoir de ses pieds et se livrant à toutes sortes de

pensées contradictoires. Et comme l'attente fut longue, à chaque instant il murmurait :

– Mais que peut-elle donc faire là ?

Enfin elle reparut. Elle n'avait pas baissé sa voilette. Il fut frappé de l'expression joyeuse et gaie de sa physionomie. Quel contraste avec ce qu'il avait précédemment remarqué ! Qu'est-ce que cela signifiait ?

Le jeune homme se trouvait alors si près de Marie que si elle n'eût pas uniquement regardé en elle-même, elle l'aurait aperçu et reconnu. Mais elle ne faisait aucune attention à ce qui se passait autour d'elle, elle ne voyait rien.

Quant à lui, si grande envie qu'il eût d'accoster enfin la jeune fille, il se trouva, en lui voyant un air si heureux, plus timide et moins hardi que jamais.

Il la suivit de nouveau, comme nous l'avons dit, et quand il l'eut vue s'enfoncer dans l'allée de la maison où elle demeurait, il resta planté sur le trottoir comme un poteau, laissa échapper un profond soupir et se dit en lui-même, les mains sur sa poitrine :

– Pourtant il faut qu'elle sache qu'elle est odieusement et lâchement trompée, il faut qu'elle sache tout.

Pendant un instant il parut plein d'hésitation. Il savait que le logement de la jeune fille était au troisième étage. Monterait-il ou ne monterait-il pas chez elle ? Une fois de plus le courage lui manqua. Il poussa un nouveau soupir, jeta un regard douloureux sur la façade de la maison et s'éloigna lentement, le front songeur, l'âme en peine.

Marie Sorel était rentrée dans son petit appartement composé d'une chambre à coucher, d'un petit salon, d'une

petite salle à manger et d'une cuisine. Le mobilier n'avait rien de recherché ; il ressemblait à ceux qu'on trouve ordinairement chez les petits rentiers ; mais c'était frais, coquet, luisant de propreté.

La jeune fille n'avait pas de bonne, elle faisait elle-même son ménage et préparait ses repas. Elle avait acheté le matin, avant de se rendre chez le docteur Abel, des radis, du beurre, des œufs frais et une côtelette de mouton. Mais bien que l'heure de midi fût sonnée, elle ne songea point à allumer son réchaud pour faire cuire les œufs et la côtelette. Ah ! elle avait bien autre chose à penser ! D'ailleurs elle n'avait pas faim, elle mangerait plus tard.

Elle avait jeté son mantelet et son chapeau sur son lit, était entrée dans le salon et s'était assise sur le canapé. Les lèvres souriantes, le regard rayonnant, heureuse et comme ravie, elle songeait.

– Il y a quatre jours que je ne l'ai pas vu, se disait-elle, il avait à faire un petit voyage ; mais il doit être revenu ce matin et, bien sûr, il va venir aujourd'hui, tout à l'heure ; oui, tout à l'heure, car, dans la journée, c'est toujours vers deux heures qu'il vient et il est près d'une heure.

Mon Dieu, va-t-il être content, heureux, quand je lui crierai, en lui sautant au cou : « Lucien, je vais être mère ! » Comme je ne lui ai jamais rien dit de mes doutes, quelle surprise ! D'abord il ne voudra pas me croire ; mais je lui dirai que je suis allée consulter le bon docteur Chevriot et alors… Oh ! alors, quelle joie ! Mais c'est pour lui plus encore que pour moi que je suis si heureuse. Les hommes ne savent pas ce que le cœur de la femme qui aime contient de dévouement, et jusqu'où elle peut aller dans le sacrifice.

Je me suis donnée à lui tout entière, sans réserve, je l'aimais ! Je n'ai jamais été exigeante ; souvent, au contraire, il m'a forcée d'accepter ce qu'il me donnait. J'ai souffert de cela, car j'aurais voulu ne pas être à sa charge ; bien des fois je me suis dit avec amertume : je suis une fille entretenue… Mais j'ai quitté mon magasin parce qu'il l'a absolument exigé. Je savais bien, hélas ! que j'étais dans une position fausse, que ceux qui me connaissent avaient le droit de me regarder avec dédain, avec mépris, que le monde pouvait me montrer au doigt. Que de fois n'ai-je pas senti sur mon front le rouge brûlant de la honte !

S'il m'avait donné son nom, c'eût été pour moi la tranquillité d'esprit, le bonheur suprême, ma gloire, et cependant je ne lui ai jamais demandé de m'épouser. C'est lui qui, un jour, dans un moment d'expansion, m'a dit, très ému : – « Marie, si tu me donnais un enfant, doux et précieux gage de notre amour, nous nous marierions. » Depuis, il m'a plusieurs fois répété ces paroles.

Eh bien, cet enfant, dans quelques mois il l'aura ; je le rendrai père… Sa femme, sa femme ! Relevée. Je pourrai donc ne plus courber la tête sous des regards moqueurs, je pourrai donc reconquérir l'estime des honnêtes gens et me réconcilier avec moi-même.

Cher petit être que je porte dans mon sein et qui fait tressaillir mes entrailles, c'est à lui que je dois cette joie immense que j'éprouve, à lui que je devrai ma réhabilitation, le bonheur sans mélange, complet, auquel j'aspire !

Oh ! comme je l'aime déjà ! Comme je vais l'aimer quand je l'aurai mis au monde !

Elle se leva, se promena un instant dans le petit salon, regarda la pendule, puis, se plaçant devant la glace :

– Oui, murmura-t-elle, je suis jolie, je suis belle ! C'est pour cela qu'il m'a remarquée, lui, qu'il m'a aimée. Ah ! pour la jeune fille pauvre, la beauté est rarement un don précieux ; elle l'expose à bien des dangers, et trop souvent, hélas ! la malheureuse fille est victime des moyens de séduction employés contre elle.

Aujourd'hui, je suis heureuse de ma beauté, j'en suis fière, et pourtant, un jour, elle a failli m'être fatale.

Elle eut comme un frisson, ses lèvres se crispèrent et de son regard jaillit un éclair sombre.

C'était le souvenir d'une mauvaise heure.

Et il y avait dans ce souvenir un drame terrible que nous raconterons plus tard.

L'impression produite s'effaça promptement ; elle passa la main sur son front et son beau visage reprit sa sérénité.

Un quart d'heure s'écoula encore.

Soudain, un bruit de pas résonna dans l'escalier.

Ce pas, elle le connaissait bien, car elle le reconnut aussitôt et s'écria :

– C'est lui !

Elle courut à la porte qu'elle s'empressa d'ouvrir.

Un grand et beau jeune homme d'une trentaine d'années se trouva devant elle.

C'était bien l'homme qu'elle attendait. Mais tout interdite, stupéfaite, elle le regardait avec effarement.

C'est qu'il n'avait plus sa figure des autres jours.

Il était grave et froid, avait l'air soucieux, la bouche sévère.

Au lieu de se jeter à son cou, comme elle s'était préparée à le faire, son cœur se serra douloureusement, ses yeux se couvrirent d'un nuage, et devant cette froideur glaciale de celui qu'elle aimait, du père de son enfant, elle recula.

Il entra, en disant seulement :

– Bonjour, Marie.

Il referma la porte et pénétra dans le salon. Elle l'y suivit.

Ils restèrent un instant silencieux, en face l'un de l'autre, se regardant. Il était visiblement embarrassé. De grosses larmes roulaient dans les yeux de la jeune fille. Ce fut elle qui se décida à rompre le silence.

– Mon Dieu, Lucien, mais qu'as-tu donc ? s'écria-t-elle ; que signifie cet étrange accueil que tu me fais après quatre jours d'absence ?

– Je suis contrarié, répondit-il.

– Qu'est-ce qui te contrarie ?

– Je suis venu pour te le dire.

– Alors parle, parle !

– Il y a des choses bien ennuyeuses dans la vie, et ce qui m'arrive me fait sentir cruellement combien il est dur de ne pas s'appartenir, de dépendre des autres.

– Lucien, que veux-tu dire ?

– Que nous allons être séparés pour toujours.

Le visage de la jeune fille se couvrit d'une pâleur d'ambre.

– Séparés pour toujours, répéta-t-elle d'une voix creuse.

– Oui.

– Lucien, tu ne me dis pas la vérité.

– Malheureusement, la chose est réelle.

– Ah ! je comprends, s'écria-t-elle éperdue, tu veux me quitter, m'abandonner !

– J'y suis forcé.

– Oh ! forcé ! Dis donc franchement que tu as assez de moi, que je te suis une chaîne dont tu tiens à te délivrer.

– Tu as tort de prendre la chose ainsi ; je te le répète, je te quitte parce que j'y suis forcé.

Elle secoua la tête, elle ne le croyait pas ; son instinct de femme lui faisait deviner qu'il mentait.

– Je suis rentré à Paris ce matin, continua-t-il, et à neuf heures je me suis rendu à mon bureau. Aussitôt mon directeur m'a fait appeler et m'a annoncé que le conseil d'administration de la société m'avait nommé directeur de notre succursale à Saint-Pétersbourg et que je devais me préparer à partir ce soir même.

– Si belle qu'elle puisse être, il ne fallait pas accepter cette position.

– Je ne le pouvais pas, elle m'est imposée.

– Mais on ne t'impose pas de m'abandonner ; je te suivrai à Saint-Pétersbourg.

– C'est impossible.

– Impossible, pourquoi ?

Il resta un instant tout interloqué.

– Mais il y a le monde, balbutia-t-il ; en Russie, les mœurs sont autrement sévères qu'en France.

– Enfin, tu ne veux pas m'emmener.

Elle parlait péniblement, ayant un sanglot dans la gorge ; elle faisait de grands efforts pour ne pas laisser éclater son désespoir.

– Je viens de te dire que c'était impossible.

– Soit, fit-elle, voulant toujours paraître calme, mais tu m'écriras… souvent.

– À quoi bon, puisque nous ne devons plus nous revoir ?

– Ah ! répliqua-t-elle d'une voix presque éteinte, nous ne devons plus nous revoir… Ainsi, tout est fini entre nous !

– Oui, et c'est ce qu'il faut dans notre intérêt à tous deux. Il avait prononcé ces paroles si froidement, d'un ton si sec, qu'elle ne put s'empêcher de se dire :

– Il n'a pas de cœur.

Elle se rapprocha de lui, le regarda fixement, dans les yeux, et d'une voix tremblante, mais redevenue forte :

– Monsieur Lucien, dit-elle, vous ne m'aimez plus, je le vois, je le sens ; peut-être ne m'avez-vous jamais aimée. Il vous fallait une maîtresse, vous m'avez rencontrée, j'ai eu le malheur de ne pas fermer l'oreille à vos paroles séductrices et vous m'avez prise comme un amusement. Le jouet a cessé de vous plaire, vous le jetez de côté. Où sont-elles, vos chaleureuses protestations d'amour et toutes vos belles promesses ? Envolées, emportant mon bonheur avec mon innocence ! Pourquoi, monsieur, pourquoi, dites, ne m'avez-vous pas laissée où j'étais ? Ah ! c'est que les hommes ne se lassent jamais de faire des victimes. Qu'ils troublent l'existence d'une pauvre fille, qu'ils lui broient le cœur, qu'elle soit condamnée à souffrir toujours, qu'est-ce que cela leur fait, à eux, cela leur est bien égal ; ils ont satisfait un caprice, ils se sont amusés, c'est ce qu'ils voulaient. Quant à la malheureuse, elle deviendra ce qu'elle pourra. À l'hôpital, au ruisseau, dans la boue, la femme dont on ne veut plus ! Et ce sera sur elle que le monde criera haro !

Elle était haletante. Elle s'arrêta un instant pour respirer.

Il l'avait écoutée froidement, avec une impassibilité de marbre. Elle reprit :

– Vous ne m'aimez plus, monsieur, cela devait arriver ; voilà le châtiment de ma faute, je le subis. Mais l'ai-je bien mérité, ce châtiment ? Mais qu'importe, je dois me courber, écrasée ! Et dire que j'avais en vous une entière confiance ; pauvre crédule, j'étais folle, folle !… À ce moment, – il est bien temps, vraiment, – il y a quelque chose en mon cœur qui me dit que vous m'avez toujours menti, toujours trompée, comme vous essayez de le faire encore. Eh bien, non,

vous ne me trompez pas, en ce moment : tout ce que vous venez de me dire est mensonge, je ne vous crois plus, je ne peux plus vous croire.

Pour m'abandonner il vous fallait une raison, un prétexte, vous l'avez trouvé, et je dois vous savoir gré d'avoir si bien su mentir. Au moins, ajouta-t-elle amèrement, vous y avez mis une certaine forme, vous avez compris que vous ne deviez pas employer quelque procédé que j'eusse pu considérer comme un outrage. Je dois donc vous remercier, monsieur, d'y avoir mis tant de délicatesse.

Elle s'arrêta, attendant une réplique. Il resta muet.

Elle reprit :

– Je n'ai pas à vous cacher que ma douleur est profonde, peut-être inguérissable. Je m'attendais si peu à ce coup terrible que vous venez de me porter. Cependant, comme vous le voyez, je me plains faiblement : c'est que bien des illusions viennent de m'être enlevées et que je garde encore un peu de fierté ; c'est cette fierté, c'est ma dignité de femme qui me soutient dans une aussi dure épreuve.

Eh bien, non, monsieur, non, je ne m'attendais pas à ce qui m'arrive. Tout à l'heure, l'oreille tendue, guettant le bruit de vos pas dans l'escalier, j'étais bien heureuse, oh ! oui, bien heureuse ; je ne vous dirai pas pourquoi, ce ne serait pas intéressant pour vous ; si vous l'apprenez plus tard, par hasard, cela vous laissera indifférent ou vous fera sourire.

Enfin, monsieur, tout est fini entre nous, vous l'avez dit. Je n'ai rien à ajouter à ce que vous venez d'entendre ; veuillez donc vous retirer, j'ai besoin maintenant de rester seule, face à face avec mon malheur.

Il sortit brusquement de son espèce d'hébétement.

– Vous ne devez plus avoir beaucoup d'argent, dit-il, et je ne veux pas vous laisser sans ressources.

Elle se redressa, les yeux étincelants.

– Accepter maintenant quelque chose de vous ! exclama-t-elle ; ah ! Dieu me préserve de cette honte !

– Pourtant, Marie, je serais désolé…

– Assez, monsieur, l'interrompit-elle avec emportement ; jamais, vous dis-je, jamais !

Il voulut insister encore.

Frémissante, indignée, elle lui montra la porte d'un geste impérieux.

– Encore une fois, monsieur, s'écria-t-elle, retirez-vous !

– C'est bien, dit-il, adieu, mademoiselle.

– Adieu, monsieur.

Il s'en alla.

Elle resta un instant debout, immobile, les bras croisés sur la poitrine, pâle, tremblante, la sueur au front ; puis elle tomba comme une masse sur un siège, et pressant sa tête dans ses mains crispées, elle éclata en sanglots.

III

ÉCŒUREMENT

Elle pleura longtemps. Son désespoir était affreux. Plus rien à espérer, tous ses rêves de bonheur détruits, sa vie brisée, c'était épouvantable. Et cet enfant qu'elle mettrait au monde, comment l'élèverait-elle ? Le pourrait-elle seulement ?

Sans doute elle retrouverait un emploi, elle aurait du courage, elle travaillerait fort ; mais pour une pauvre femme sans appui, seule au monde, un enfant est toujours une très lourde charge.

De quelque côté qu'elle se tournât, tout était noir, la désespérance partout, des horizons fermés.

Elle passa le reste du jour à se lamenter, à sonder la profondeur de l'abîme où elle était tombée.

Elle se coucha sans avoir pris autre chose dans la journée que son café au lait le matin. Mais que lui importaient ses tiraillements d'estomac ? À côté de ses tortures de l'âme, qu'était-ce que la souffrance de la faim ?

– Ah ! je voudrais mourir, je voudrais être morte ! s'écria-t-elle en s'étendant sur son lit.

Aussitôt elle tressaillit violemment.

– Malheureuse que je suis, dit-elle sourdement, en mourant, je donnerais en même temps la mort à mon enfant ; est-ce que j'ai le droit de le tuer, cet innocent ?

Il lui sembla que le petit être remuait dans son sein comme pour la remercier de ne pas vouloir lui ôter la vie.

Elle éprouva une émotion indéfinissable ; c'était comme un commencement de consolation. Tant il est vrai que si la maternité n'est pas exempte de douleurs, elle a aussi, dans la conception, des joies mystérieuses.

Elle passa la nuit sans dormir, sans pouvoir fermer les yeux. Trop de pensées plus douloureuses les unes que les autres l'agitaient.

Elle se leva à six heures, comme toujours. Elle était plus calme. Elle souffrait horriblement, mais semblait résignée. Elle fit sa toilette, s'habilla, puis machinalement, par habitude, elle se mit à son ménage, époussetant, frottant les meubles qui n'en avaient pas grand besoin. Elle fut dérangée dans cette occupation par la concierge, une brave femme qui l'avait prise en amitié et qui, chaque matin, lui montait son lait.

– Merci, madame Durand, dit la jeune fille, qui versa le lait de la boîte de fer-blanc dans un bol de porcelaine imagée.

– Vous avez l'air tout drôle, mademoiselle Marie.

– Je suis un peu fatiguée, j'ai mal dormi.

– Ah ! ah ! Oui, en effet, vous avez les traits tirés, les yeux battus, rougis. Ce ne sera rien, un peu de repos. Dieu merci, cela n'empêche pas que vous soyez toujours jolie

comme un ange. Il faut avoir soin de vous, mademoiselle Marie, c'est le moyen de conserver votre beauté.



Vous avez l'air toute drôle, mademoiselle Marie? (P. 22.)

Voyant que la jeune fille n'était pas disposée à causer, la bonne femme se retira.

Marie reprit son torchon et son plumeau.

Sur la tablette de la cheminée du salon, elle trouva un billet de banque de mille francs. Évidemment, c'était M. Lucien qui, la veille, avant de la quitter, avait mis là ce billet, sans qu'elle s'en aperçût.

À la surprise succéda un mouvement de colère : ses sourcils se froncèrent et ses lèvres devinrent frémissantes.

– Mille francs laissés là, comme on fait chez une fille, murmura-t-elle d'une voix sombre. Cet argent signifie : « Tu m'as donné tout ce que tu possédais, ton honnêteté, ton auréole d'innocence ; tiens, voilà mille francs, je te paie, nous sommes quittes. » Oh ! comme c'est misérable !

Elle tenait le billet entre ses doigts crispés. Prête à le mettre en mille pièces et à jeter les morceaux au vent, par la fenêtre, elle se ravisa. Elle passa dans sa chambre où elle écrivit ce qui suit sur une feuille de papier à lettre :

« Monsieur,

« Hier, chez moi, vous avez perdu un billet de banque de mille francs ; je l'ai trouvé ce matin et je me hâte de vous le rendre.

Votre très humble servante,

« MARIE. »

Mais avant d'écrire elle n'avait pas réfléchi ; elle était si troublée ! L'adresse de M. Lucien lui était inconnue. Elle savait qu'il était chef de bureau dans un des grands établissements financiers de Paris, il le lui avait dit ; mais lequel ? Plus d'une fois elle le lui avait demandé, et toujours, sous le prétexte qu'elle ne pouvait lui écrire à son bureau, ni venir

l'y trouver, il n'avait pas répondu à sa question. Il avait également refusé de lui faire connaître sa demeure où, disait-il, il vivait avec sa mère.

Il était donc impossible à Marie de renvoyer le billet de banque. Elle était vivement contrariée, mais que faire ?

– C'est bien, se dit-elle, je m'informerai et peut-être parviendrai-je à savoir où je pourrai lui renvoyer son argent.

Elle mit le billet dans la feuille de papier et glissa le tout dans une enveloppe qu'elle cacheta et sur laquelle elle écrivit :

Monsieur Lucien Gervois.

Elle plaça le pli sur la cheminée du salon, acheva vite de faire son ménage, puis alluma le réchaud de sa cuisine pour faire bouillir son lait. Depuis vingt-quatre heures qu'elle n'avait rien mangé, elle sentait le besoin de se restaurer. Quand elle eut déjeuné, il lui sembla qu'elle était plus forte, plus vaillante.

Marie avait l'âme fortement trempée, c'était une nature d'élite. Prématurément mûrie par le malheur, elle avait de l'énergie, de la volonté. Elle ne voulait pas se laisser abattre comme un chêne sous la cognée du bûcheron ; elle se redressait dans sa fierté et se sentait prête à entrer en lutte avec toutes les difficultés de la vie.

Abandonnée par un homme qu'elle avait trop aimé, qu'elle aimait encore, hélas ! mais qui, heureusement, lui inspirait maintenant du mépris, elle aurait la force d'arracher cet amour de son cœur. Alors, sans doute, elle retrouverait sa tranquillité ; car c'était fini, bien fini, elle n'aimerait plus.

Elle ne verrait plus dans les hommes que des lâches, des misérables ; elle les aurait en horreur.

Mère, elle serait toute à son enfant, elle ne penserait qu'à lui, ne vivrait que pour lui. Elle sentait que pour cet enfant sans père aucun sacrifice ne lui coûterait. Mais, avant tout, et en attendant, il fallait se procurer des moyens d'existence ; elle ne pouvait vivre de l'air du temps, pas plus que de ses larmes.

– Dès cet après-midi, se dit-elle, je me mettrai à la recherche d'un emploi ; on m'a prise dans une maison de confiserie parce que j'étais jolie, on me prendra bien encore dans un autre magasin quelconque pour la même raison. C'est triste. Mais puisque je n'ai que ma beauté. Il faut bien qu'elle me serve.

Marie ne se rendait pas justice en parlant ainsi : elle n'avait pas que sa beauté : elle était intelligente, très intelligente même, avait une instruction suffisante, était distinguée, polie, avenante, gracieuse, propre, adroite, bien élevée. Grand est le nombre de celles qui ne sont pas aussi richement douées. Mais Marie Sorel était modeste, un peu défiante d'elle-même et ignorait ce qu'elle valait.

Sur-le coup de dix heures on sonna à sa porte.

Elle devint toute rouge ; c'était une suffocation.

Elle pensa que c'était lui, Lucien, qui, honteux de sa conduite, repentant, revenait implorer son pardon.

Les femmes sont ainsi, toujours disposées à l'illusion.

Très émue, tremblante comme la feuille, elle alla ouvrir.

Ce n'était pas Lucien, mais un de ses amis, jeune homme du monde qui se nommait Raoul de Simiane et pouvait avoir aussi une trentaine d'années.

Marie le connaissait pour l'avoir vu plusieurs fois en compagnie de Lucien ; il était même venu deux ou trois fois chez elle. Il lui avait toujours été antipathique, non parce qu'il avait une physionomie désagréable, il était même mieux physiquement que son ami, mais parce qu'il était fat, poseur, infatué de sa personne, prétentieux et qu'il parlait des femmes en général avec un sans-gêne quelque peu révoltant.

La jeune fille fut surprise de cette visite ; si elle avait obéi à son premier mouvement, elle aurait fermé sa porte sur le nez de l'intrus, qui se présentait à elle en se dandinant et avec un sourire singulier sur les lèvres. Elle le laissa entrer.

– Bonjour, mademoiselle Marie, dit-il en l'enveloppant d'un regard peu respectueux ; hé, hé, je vois à votre surprise que vous ne vous attendiez pas à recevoir ma visite aujourd'hui. Savez-vous que je n'ai pas eu le plaisir de me trouver avec vous depuis trois semaines ? eh bien, j'éprouvais le besoin de vous revoir. Comment allez-vous aujourd'hui ? Mais j'ai tort de vous le demander ; vous avez une mine superbe ; vous êtes plus que jamais charmante, adorable.

Tout en parlant il était entré dans le salon, précédé de la jeune fille qui l'écoutait à peine.

Brusquement elle se tourna vers lui.

– Monsieur, demanda-t-elle, à quoi dois-je l'honneur de votre visite ? Mais au plaisir de vous voir, répondit-il.

– Ah ! pour cela… seulement ?

– Ce seul motif en vaut plusieurs autres.

– Je pensais que vous veniez de la part de votre ami, M. Gervois, que vous aviez à me parler de lui.

Mais sans doute, mademoiselle, si vous le désirez, nous parlerons de lui. Ce pauvre Lucien, il est parti.

– Ah ! il est parti !

– Mais il m'a dit vous avoir vue hier et annoncé son départ.

– C'est vrai, il m'a parlé de cela. Vous savez où il va ?

– Loin, très loin… Ah ! diable, je ne me rappelle plus le pays ; c'est en Cochinchine ou au Brésil, au Congo ou en Calédonie.

La jeune fille ébaucha un sourire triste.

– Il est étrange que vous soyez si inexactement renseigné, dit-elle.

– Il était pressé, il m'a fait ses adieux très vite, tout ce qu'il m'a dit n'est pas resté dans ma mémoire.

– Je le vois, monsieur de Simiane. Mais il vous écrira, sans doute.

– Certainement, certainement, dès qu'il sera arrivé.

– Tenez, j'ai là une lettre pour lui, je vais vous la remettre et vous serai obligée de la lui faire parvenir.

– Elle est écrite par vous, cette lettre ?

– Oui.

– Je m'en chargerai volontiers ; mais rien ne presse ; vous me la remettrez plus tard, quand je connaîtrai sa rési-

dence et que je saurai qu'il y est arrivé. Lucien n'est pas un méchant garçon ; mais il est d'une faiblesse de caractère… C'est sa mère, paraît-il, qui a tenu à ce qu'il s'éloignât de la France. Il n'a jamais su résister à la volonté de sa mère. Il est vrai qu'on lui offre de grands avantages ; mais s'en aller vivre chez des sauvages !… Moi, à sa place, ayant le bonheur sans pareil de vous avoir pour amie, j'aurais refusé net, m'eût-on offert la souveraineté de plusieurs royaumes. Et si j'avais été absolument forcé de partir, je vous aurais suppliée à genoux de me suivre, de vous expatrier avec moi.

Décidément Lucien est un cœur froid, il ne sait pas aimer : tenez, je puis vous le dire aujourd'hui, il n'a jamais mérité de vous posséder, vous, la plus adorable des femmes, le trésor le plus précieux que puisse désirer un homme. Comme elle restait silencieuse, un peu étonnée des paroles du jeune homme et du feu qu'il y mettait, il continua :

– Il n'y a pas à dire, mon bel ami, Lucien s'est mal conduit avec vous ; après de si éclatantes preuves d'amour que vous lui avez données, vous abandonner ! c'est inqualifiable. Entre vous, il me l'a dit, tout est fini, tout. Je ne sais pas ce que vous pensez, comment vous avez pris cette rupture brutale ; dans tous les cas, la façon dont Lucien a agi envers vous ne peut que vous aider puissamment à l'oublier, surtout si un autre mieux épris de votre personne et sachant mieux vous apprécier s'impose la tâche agréable de vous consoler.

– Pardon, monsieur, répliqua la jeune fille avec un mouvement d'impatience, mais où voulez-vous donc en venir avec tous ces discours ?

– Quoi, vous, ne comprenez pas ?

– Non, monsieur, non.

– Mademoiselle Marie, je vous aime, je vous aime depuis ce jour, que vous ne pouvez avoir oublié, où nous nous sommes rencontrés la première fois dans le bois de Meudon. Vous étiez au bras de Lucien, gracieuse, gaie, souriante, divine. Ah ! je me rappellerai toujours la délicieuse toilette de taffetas bleu clair que vous portiez ce jour-là, et le ravissant chapeau dont la plume bleue flottait au vent. Mais c'était surtout votre charmant visage que je contemplais, le rayonnement de vos yeux que j'admirais.

Ah ! que vous étiez belle ! À cet instant même j'ai senti que je vous appartenais tout entier. Depuis, votre chère image m'a toujours accompagné partout, jusqu'au milieu des distractions que je cherchais afin de vaincre ce sentiment qui m'obsédait. Hélas ! vous étiez la maîtresse de mon ami ! Je devais me taire. Je ne vous dirai pas ce que j'ai souffert, quelles ont été mes tortures, forcé que j'étais à renfermer en moi toutes mes pensées, à mettre un frein à mes désirs.

Aujourd'hui, enfin, je peux parler, vous faire l'aveu de cet amour que vous m'avez inspiré ! Vous êtes libre !

Je vous aime, mademoiselle Marie, mais non, ce n'est pas assez dire, je vous adore ; c'est une passion brûlante, indomptable qui s'est emparée de tout mon être et dont je suis l'esclave.

La jeune fille l'écoutait, abasourdie, n'en pouvant croire ses oreilles. Il prit sa stupeur pour de l'hésitation, et comme tous les séducteurs il crut pouvoir employer les grands moyens pour arriver au dénouement. Il voulut lui prendre la taille.

Elle le repoussa avec une sorte de violence.

– Marie, reprit-il d’une voix enflammée, soyez à moi ! Je ne suis pas un Lucien ; avec moi, je vous le jure, vous serez la femme la plus heureuse, la plus enviée. Je vous aime !

Il essaya encore d’envelopper sa taille.

Elle le repoussa comme la première fois.

– Je vous aime, je vous aime ! répéta-t-il.

– Moi, monsieur, je ne vous aime pas.

– Dans huit jours vous ne penserez plus à Lucien, et c’est moi que vous aimerez.

– Ainsi, monsieur, répliqua-t-elle avec un tremblement dans la voix, abandonnée par M. Gervois, vous vous offrez à le remplacer ?

– En tout et pour tout.

– Et vous trouveriez cela tout simple, tout naturel ? fit-elle d’un ton ironique.

– Mon Dieu, oui, tout simple, tout naturel.

– Vous ne vous demandez pas ce que M. Lucien Gervois, votre ami intime, penserait d’une pareille chose ?

– Il en serait ravi.

– Je crois que vous vous trompez.

– Je suis sûr qu’il en serait enchanté.

– Comment êtes-vous si sûr que cela ?

– Lucien m’a dit : – Mon cher, je quitte Marie, tu peux la reprendre.

La jeune fille eut un haut-le-corps et se dressa frémissante, un éclair fauve dans le regard.

– Ainsi, dit-elle d'une voix sifflante, je suis pour M. Lucien Gervois et pour vous monsieur de Simiane, une chose que l'on cède, un de ces objets dont on se débarrasse, qu'on jette quand on n'en veut plus, en disant à un autre : tu peux ramasser ça, si tu le veux !

– Allons, ne prenez pas la chose ainsi ; vous tournez tout au tragique. Lucien n'a pensé qu'à la situation difficile dans laquelle vous alliez vous trouver. Vous êtes sans fortune, sans ressource, et vous savez bien à quoi une femme seule peut arriver ; il vous faut donc…

– Un entreteneur, acheva-t-elle.

– Un ami, un amant dévoué, qui veille sur vous et vous donne tout ce qui vous est nécessaire.

– Tout cela est infâme, monsieur, infâme, entendez-vous ? s'écria-t-elle pâle d'indignation et de colère, et je ne saurais dire, de M. Gervois et de M. de Simiane, lequel est le plus misérable, le plus lâche !

– Permettez…

– Je ne permets rien ! et je trouve que vous m'avez suffisamment outragée.

– Comment, je vous ai outragée, moi ?

– De toutes les manières.

– En vérité, je ne comprends pas vos grands airs et moins encore votre colère ; car, enfin, vous n'êtes pas une rosière.

– Oh ! oh ! gémit-elle.

– Vous n'aviez pas ces susceptibilités de vestale effarouchée quand vous avez accepté les propositions de mon ami, continua-t-il ; étiez-vous entretenue par Lucien ? Si, oui, vous le pouvez être par un autre.

– Assez, monsieur, assez ! exclama-t-elle. Ah ! s'il existait encore en vous un sentiment honnête, vous auriez honte de vos paroles ; mais vous n'avez ni générosité, ni délicatesse ; vous n'avez rien dans le cœur, rien dans l'âme ! Je suis une malheureuse, une abandonnée, et parce que je n'ai personne pour me protéger, pour me défendre, vous croyez avoir le droit de m'insulter impunément !

Broyée par la douleur, elle voila son visage de ses mains.

– Ainsi, murmura-t-elle, je suis une de ces femmes devant lesquelles un homme peut tout oser, une de ces femmes à qui l'on peut tout dire… Mon Dieu, mon Dieu, c'est trop, c'est trop ! je ne l'ai pas méritée aussi terrible, la punition que vous m'infligez.

– Allons, mademoiselle Marie, si vous vouliez réfléchir, vous comprendriez…

Elle se redressa brusquement.

– Je comprends, monsieur, dit-elle d'une voix oppressée, je comprends que je suis une fille perdue aux yeux du monde et que mon malheur est complet : irrémédiable. La pauvre femme tombée n'a plus rien à espérer, plus rien à attendre ; au lieu de lui tendre une main secourable pour l'aider à se relever, on l'écrase. Elle a les pieds dans la boue, on l'y enfonce jusqu'au cou. Je le vois, hélas ! le monde est sans pitié et les hommes sont lâches !

– Vous avez le caractère aigri, je n'aurais pas dû venir aujourd'hui.

– Ni aujourd'hui, ni un autre jour. Ce matin, je me sentais résignée, il me semblait que je pourrais sortir de l'abîme profond dans lequel je suis tombée ; à ce moment, le désespoir me ressaisit, toute mon énergie m'abandonne. Je ne sais quel trouble, quelle horrible angoisse vous avez mis en moi, vous m'avez brisée ! Tenez, je n'ai même plus la force de vous jeter à la face, dans une dernière imprécation, mon mépris et mon dégoût.

Laissez-moi, monsieur, de grâce, laissez-moi !

– Oui, puisque vous le voulez, mais je reviendrai.

– Jamais ! Ah ! si je ne dois pas mourir des coups cruels qui me sont portés, qu'on me laisse au moins vivre en paix.

– C'est votre dernier mot ?

– Mon dernier mot, monsieur.

– C'est bien, nous verrons.

– Qu'entendez-vous par ces paroles ?

– Je veux dire que lorsque votre douleur, parfaitement justifiée, sera calmée, vous serez plus abordable.

– N'ayez pas cet espoir, monsieur, et si j'avais une grâce à vous demander…

– Eh bien ?

– Ce serait de ne plus vous souvenir que j'existe.

– Je ne vous accorderai point cela, attendu que je ne le pourrais pas.



Les regards des deux hommes se croisèrent. (P. 29.)

– Finissons-en, monsieur, vous êtes resté chez moi trop longtemps, allez-vous-en. Mais ne voyez-vous donc pas que votre présence me fatigue, qu'elle m'est odieuse ?

Il se pinça les lèvres, grimaça un mauvais sourire, la salua avec affectation et sortit en murmurant :

– C'est bon, je saurai bien te rejoindre et t'amener à capituler.

L'expression de son regard était menaçante.

Dans l'allée de la maison il se trouva en face d'André Clavière, qui se disposait à entrer dans la loge de la concierge.

Les regards des deux hommes se croisèrent ; puis M. de Simiane passa sans faire autrement attention à André. Celui-ci pénétra dans la loge.

IV

UN AMI D'ENFANCE

La concierge, qui connaissait le jeune homme et avait facilement deviné son affection pour Marie, l'accueillit en souriant.

– Ah ! c'est vous, monsieur, dit-elle ; qu'est-ce que vous désirez savoir aujourd'hui ?

– D'abord, madame Durand, je vous prie de vouloir bien me dire qui est ce jeune homme que je viens de rencontrer là, à votre porte ?

– Ah ! vous ne le connaissez pas, celui-là ?

– Je ne le connais pas.

– Eh bien, c'est M. de Simiane.

– Ah ! cet ami intime de M. Gervois, dont vous m'avez parlé ?

– Oui.

– Alors il venait de chez Mlle Marie.

– Bien sûr.

– Il a un mauvais regard, ce M. de Simiane, et, même avant de savoir son nom, il m'était antipathique.

– Ça vient comme ça, à première vue.

– Mlle Marie est-elle sortie ce matin ?

– Vous savez bien qu'elle sort très rarement.

– Soit. Mais elle est sortie hier et est restée plus de trois heures absente.

– Ainsi vous l'avez encore suivie hier ?

– Oui.

– Lui avez-vous enfin parlé ?

– Non.

– Décidément, monsieur, vous êtes par trop timide.

– C'est vrai, madame Durand, et c'est bête.

– Je ne dis pas ça. Mais puisque vous n'avez que de bonnes intentions et que ce que vous avez à dire à Mlle Marie est dans son intérêt, qu'avez-vous à craindre ?

– Bien des choses ?

– Laissez-moi donc tranquille. Si vous ne m'aviez pas absolument défendu de lui parler de vous, il y a longtemps que je vous aurais facilité le moyen de causer avec elle. En admettant que vous ne vouliez pas monter chez elle, pour ceci ou pour cela, est-ce que je ne pourrais pas vous ménager une entrevue en la faisant descendre dans la loge ? Mais voilà, vous êtes si trembleur… Elle n'est pas si féroce que ça, Mlle Marie, elle ne vous mangerait pas.

– Aujourd'hui, madame Durand, vous verrez que j'ai du courage ; je ne suis point sûr de ne pas trembler en montant l'escalier, mais je me présenterai chez elle, c'est nécessaire, il le faut.

– À la bonne heure ; soyons un homme !

– Je ne vous demande pas ce que M. de Simiane est venu faire ce matin chez Mlle Sorel, vous l'ignorez, sans doute.

– Je l'ignore.

– M. Gervois est-il venu voir Mlle Sorel depuis dimanche ?

– Il est venu hier, dans l'après-midi.

– Ah !

– Quand il m'a demandé, en passant, si Mlle Marie était chez elle, j'ai remarqué qu'il n'avait pas l'air content ; à preuve, c'est que je me suis dit : « Il est tout drôle, M. Gervois, qu'est-ce qu'il a donc ? – Il n'est pas resté longtemps avec Mlle Marie, à peine une demi-heure. Quand il est redescendu, il ne m'a pas adressé la parole, en passant devant la loge dont la porte était ouverte. Il avait, toujours l'air mécontent, de plus il était très pâle.

– Vous ne vous êtes pas demandé ce que cela pouvait signifier ?

– Si, mais je n'ai pas pu comprendre ; je ne sais rien deviner. Cependant il m'est venu à l'idée qu'il pouvait bien y avoir de la brouille dans le ménage.

– Comment cette idée a-t-elle pu vous venir ?

– Dame, comme viennent toutes les idées. Et vous allez voir que, peut-être, je ne me trompais pas.

Le jeune homme écoutait la brave femme, attentif, comme s'il eût craint qu'une de ses paroles lui échappât.

– Ce matin, poursuivit-elle, j'ai monté à Mlle Marie son lait, comme j'en ai l'habitude. Je l'ai trouvée en train de faire son ménage, le plumeau à la main. Elle avait la figure triste, triste, les traits fatigues, les yeux gonflés, rouges… Je vis bien tout de suite qu'elle avait pleuré.

– Pauvre Marie ! soupira André.

– Je ne pus m'empêcher de lui en faire l'observation, continua la concierge ; elle me répondit : « En effet, je suis un peu fatiguée, j'ai mal dormi, » Mal dormi ! je parierais bien qu'elle n'a pas fermé les yeux de la nuit et que depuis hier elle n'a pas cessé de pleurer. Vous voyez bien, monsieur, qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans le ménage.

– À moins, cependant, que la tristesse et les pleurs de Mlle Sorel aient une autre cause.

– Dame, s'il y a autre chose…

– Elle peut être malade.

– Malade ! Mlle Marie malade ?

– Hier matin elle est sortie vers huit heures et demie.

– Vous l'avez vue sortir, vous étiez dans la rue, comme cela vous arrive souvent.

– Oui.

– Dieu, en avez-vous fait de ces factions inutiles !

– Elle s'est rendue rue du Helder.

– Naturellement, elle allait quelque part. Mlle Marie Sorel n'est pas une jeune fille à s'en aller courir la ville, à l'aventure, le nez en l'air.

– Mais vous ne me laissez pas vous dire…

– Dites, monsieur, dites.

– Elle s'est rendue rue du Helder dans une maison où elle est restée pendant près de trois heures.

– Eh bien, après ?

– Dans cette maison habite un célèbre médecin qui s'occupe spécialement des maladies des femmes.

– Qu'est-ce que ça prouve ?

– Je sais que Mlle Sorel a vu ce médecin.

– Et vous concluez de cela qu'elle est malade ? Si elle a consulté un célèbre médecin, comme vous le dites, monsieur, il ne lui a pas dit qu'elle était malade, mais bien plutôt qu'elle se portait à merveille. Moi aussi j'ai vu sortir hier Mlle Marie ; elle était soucieuse, paraissait avoir une inquiétude ; quand elle est rentrée, sur le coup de midi, elle n'était plus du tout la même ; toute trace d'inquiétude avait disparu, elle était même joyeuse.

– C'est vrai.

– Et c'est avec son plus gracieux sourire qu'elle m'a dit bonjour. Donc si elle se croyait malade en allant chez le médecin, elle est revenue complètement rassurée.

– C'est parfaitement logique, madame Durand.

– J'en reviens donc à dire que quelque chose de grave a dû se passer entre Mlle Marie et M. Gervois.

– Vous devez avoir raison.

– Est-ce que nous nous trompons à ces choses-là, nous autres femmes ?

Le jeune homme se leva.

– C'est décidé, vous allez la voir ?

– Oui.

– Montez donc. Mais quand vous serez à sa porte, n'allez pas redescendre sans vous être fait ouvrir.

Sans trembler autant qu'il l'avait craint, André grimpa assez lestement les trois étages. Sur le palier il s'arrêta un instant pour respirer. Son cœur battait à se briser.

Il sonna. Le son métallique le fit tressaillir, comme s'il venait de troubler la tranquillité, le silence d'un temple, de commettre une profanation. L'oreille contre la porte, il attendit.

Il se disposait à sonner une seconde fois lorsqu'un léger bruit, un froufrou de robe, se fit entendre à l'intérieur.

Presque aussitôt une voix douce, un peu craintive, qui fit refluer tout son sang vers son cœur, demanda :

– Qui est là ?

– Un ami, répondit-il d'une voix assez ferme.

Bien qu'elle n'eût pas reconnu le timbre de la voix et à cause de cela, peut-être, la jeune fille ouvrit.

À la vue du jeune homme, elle ne put retenir une exclamation de surprise.

– André, André Clavière ! s'écria-t-elle.

– Oui, Marie, c'est moi.

– Entrez, venez !

– Vous voulez bien me recevoir ?

– Oh ! si je le veux ! Croyez-vous donc que j'ai oublié les jours heureux de mon enfance ?

– Vous vous souvenez, Marie, merci. Mais c'est bien sûr, je ne suis pas importun ?

– André, répondit-elle avec un accent qui lui alla au cœur, je ne vous reçois pas seulement avec plaisir, votre visite me fait beaucoup de bien ; j'avais besoin de voir un ami.

Elle lui prit la main et l'entraîna dans le salon.

Cet accueil affectueux le mit tout de suite à l'aise.

Ils s'assirent et, pendant quelques instants, ils restèrent silencieux, regardant tristement.

– Il a toujours sa bonne et loyale figure, pensait-elle.

Lui se disait :

– Quand j'ai sonné elle devait être en larmes ; c'est pour cela qu'elle m'a fait attendre.

– Ainsi, monsieur André, dit-elle, vous êtes venu à Paris ?

– Oui, et j'y suis depuis trois mois. Mais, je vous en prie, Marie, appelez-moi André tout court : c'est plus familier et cela nous rappellera mieux notre amitié d'enfance.

– Soit, mon ami. Vous êtes venu à Paris pour affaires ?

– Pour affaires, répéta-t-il, rougissant de son mensonge.



Ils s'assirent et, pendant quelques instants, ils restèrent silencieux. (P. 34.)

– Y êtes-vous encore pour longtemps ?

– Je ne sais pas ; cela dépendra de bien des choses ; peut-être m'y fixerai-je.

– Ah ! Mais votre père ?

– Mon père est mort.

– Je l'ignorais, mon ami ; je prends part à votre douleur.

– Son décès remonte à quatorze mois, un mois après que vous êtes venue la dernière fois à Longereau. Maintenant je ne suis plus retenu par rien au pays, plus rien ne m'y attire ; je suis libre d'aller où je veux et de faire ce qu'il me plaira.

– Vous jouissez d'une grande liberté, André ; mais je vous connais, vous n'en abuserez pas. C'est bien gentil à vous d'avoir pensé à Marie Sorel.

– Je n'ai jamais cessé de penser à vous, Marie.

– Je le crois.

– Je garde les agréables souvenirs.

– Comment avez-vous su que je demeurais ici ?

– C'est Charlotte Pinguet qui m'a donné votre adresse le lendemain même de mon arrivée à Paris.

– Pourquoi n'êtes-vous pas venu me voir plus tôt ?

– Je n'osais pas.

– Ah ! Est-ce que vous voyez souvent Charlotte ?

– Je l'ai vue plusieurs fois.

– Elle vous a beaucoup parlé de moi ?

– Beaucoup, non. Elle m'a seulement dit que vous étiez dans une belle position, que vous ne manquiez de rien.

– André, que savez-vous de moi ?

– Que vous êtes toujours la même, Marie, douce et bonne comme autrefois.

– André, vous évitez de répondre à ma question.

– Mais, balbutia-t-il.

– Dites-moi ce que Charlotte vous a appris.

– Presque rien ; ce que je sais, ce n'est pas elle qui me l'a fait connaître.

– Mais qui donc ?

– Je l'ai découvert moi-même.

Elle soupira et laissa tomber sa tête dans ses mains.

– Marie, Marie, prononça doucement le jeune homme.

Elle se redressa.

– Ainsi, dit-elle, comme accablée, vous savez tout ?

– Je sais tout, et peut-être même certaines choses que vous-même ignorez encore.

– André, que voulez-vous dire ?

Il se rapprocha d'elle et lui prit les mains.

– Marie, répondit-il très ému, vous souffrez, vous avez pleuré, beaucoup pleuré, tout à l'heure vous pleuriez encore, vous n'êtes pas heureuse. Me confierez-vous votre peine, me direz-vous la cause de votre grande douleur ?

– Oui, André. Hélas ! je n'ai plus rien à vous cacher.

– Hier, dans l'après-midi, vous avez eu la visite de celui que vous appelez Lucien Gervois.

– Comment le savez-vous ?

– Qu'importe ; puisque je le sais ?

– André, je vous en prie, ne me jugez pas trop sévèrement. J'étais honnête et sage, je vous le jure, lorsque j'ai connu M. Gervois ; je suis devenue sa maîtresse parce que je l'aimais. Alors je travaillais, j'avais un emploi qu'il m'a fait quitter.

– Je sais cela. Ah ! ne vous méprenez pas sur mes intentions, Marie ; je ne suis pas ici pour m'ériger en censeur de votre conduite ; je viens à vous pour essayer de vous consoler et, s'il le faut, pour vous protéger et vous défendre.

Il sentit qu'elle pressait fiévreusement ses mains et il vit ses yeux se mouiller de larmes.

– Que s'est-il passé hier entre vous et M. Gervois ? demanda-t-il.

– Il est venu m'annoncer qu'il était nommé à un poste important à Saint-Pétersbourg et qu'il était forcé de partir le soir même ; il a ajouté que nous ne devions plus nous revoir, que tout était fini entre nous.

– Enfin, c'est une rupture.

– Complète.

– Je comprends votre douleur, voilà la cause de vos larmes. Avez-vous cru au départ de M. Gervois pour Saint-Pétersbourg ?

– Non.

– Vous avez eu raison, car c’est faux ; cet homme, d’ailleurs, vous a odieusement trompée et constamment menti.

– Pourtant, il m’a aimée, hasarda-t-elle en manière de protestation.

– Peut-être. Dans tous les cas il vous abandonne lâchement, et je vous prouverai tout à l’heure qu’il est un misérable. Ce matin il y a à peine une heure de cela, vous avez eu la visite de M. de Simiane, ami intime de M. Gervois ; venait-il de la part de son ami ? Qu’avait-il à vous dire ?

– Ah ! c’est celui-là qui est véritablement un misérable, un lâche !

– Vous aurait-il insultée ?

– Insultée, outragée, traitée comme une fille.

Le regard du jeune homme se chargea de sombres éclairs.

– Marie, dit-il sourdement, vous m’avez promis de ne me rien cacher, que vous a dit M. de Simiane ?

Elle eut un moment d’hésitation, puis faisant un effort pénible :

– Sachant que tout était fini entre M. Gervois et moi, répondit-elle, M. de Simiane est venu me proposer d’être sa maîtresse, de m’entretenir.

– Oh ! fit André.

– Il croyait, sans doute, que j’étais de l’espèce de ces filles qui se livrent comme une marchandise.

– C’est une honte !

– M. Gervois lui a dit, prétend-il : « – Je laisse Marie à qui voudra la prendre ; si tu la veux, prends-la ! »

– Infamie ! exclama le jeune homme rouge de colère.

– Ensuite, après une déclaration de sentiments qu’il n’a jamais éprouvés, l’homme sans cœur, sans délicatesse, le débauché a reparu : perdant toute retenue, il s’est laissé aller à des paroles injurieuses.

– Il y a de ces hommes vils avec lesquels on peut s’attendre à tout. Mais vous l’avez fièrement remis à sa place, ce joli monsieur ?

– J’étais fort troublée et je ne me rappelle plus ce que je lui ai dit. J’étais indignée de tant d’audace et d’impudence, mais aussi très accablée, et je n’ai pas trouvé en moi la force de lui répondre comme je l’aurais voulu. Il a vu, sans doute, que je souffrais horriblement, et il a compris qu’il n’avait plus qu’à se retirer, ce qu’il a fait.

Elle poussa un long soupir et couvrit son visage de ses mains. Un soupir d’André répondit à celui de la jeune fille.

– Marie, Marie, pauvre Marie ! prononça-t-il d’un ton douloureux.

– Voilà, reprit la désolée, voilà, pour la femme, les conséquences de la faute, elle n’a plus droit à l’estime de personne ; elle est méprisée !

– Marie, ne dites pas cela, je ne veux pas que vous disiez cela ! s’écria-t-il.

– Hélas ! André, je dis ce qui est.

– Non, non, mille fois non ! la faute est toujours un malheur ; mais dans bien des cas elle ne rend pas la femme coupable. On ne méprise pas la femme que l'on doit plaindre, qu'on prend en pitié. Méprisée, vous ! Est-ce que je n'ai pas toujours pour vous, Marie, la même estime, la même affection ?

– Vous, André, vous avez le cœur haut placé, vous êtes généreux et bon.

– Oui, je crois être bon ; mais, Dieu merci, je ne suis pas le seul.

Elle arrêta sur le jeune homme ses yeux pleins de larmes.

– Ah ! dit-elle tristement, vous me rassureriez et me consoleriez si je pouvais l'être.

– J'espère vous rassurer et vous consoler, répliqua-t-il vivement. Elle secoua la tête.

– Vous verrez, Marie, vous verrez, fit-il.

Un sourire mélancolique effleura ses lèvres.

Il y eut un moment de silence.

– Marie, reprit le jeune homme, je voudrais vous adresser une question.

– Faites.

– Hier matin, vous vous êtes rendue rue du Helder.

– Comment savez-vous cela ?

– Je vous ai suivie.

– Vous m’avez suivie ! répéta-t-elle.

– Et ce n’était pas la première fois que, dans la rue, je m’attachais à vos pas. Oh ! ce n’était pas pour vous espionner, pour surprendre vos secrets. N’ayant pas la hardiesse de me présenter chez vous, je vous ai suivie hors de votre demeure avec l’espoir que je trouverais l’occasion de m’approcher de vous et de vous parler. Mais par timidité et pour d’autres raisons encore, je n’ai pas osé ; je me suis constamment tenu à une distance respectueuse. Grâce à cette réserve et au soin que je prenais de me dissimuler, j’ai pu vous suivre plusieurs fois, comme je vous l’ai dit, sans que vous vous en fussiez aperçue.

– Mais pourquoi me suiviez-vous ainsi ?

– Quelque chose que j’avais à vous dire, une révélation à vous faire. J’y reviendrai tout à l’heure.

– Mon Dieu, je ne comprends pas.

– Vous ne comprendrez que trop, dans un instant. Donc, hier matin, vous êtes allée rue du Helder, vous êtes entrée dans la maison portant le numéro 42, et vous y êtes restée plus de deux heures.

– C’est vrai.

– Le docteur Abel Chevriot demeure dans cette maison, c’est lui que vous alliez voir.

– Qui donc vous a dit cela ?

– Une personne de la maison du docteur. Quand vous êtes sortie, après la consultation, je me trouvais à quelques pas de vous seulement. Vous n’aviez pas encore baissé votre

voile et je pus voir la joie qui étincelait dans vos yeux. Vous étiez rayonnante.

– Et qu'avez-vous pensé ?

– Auparavant je vous avais vue soucieuse, inquiète ; j'ai pensé que vous croyant atteinte de quelque maladie grave, vous aviez cru devoir consulter le docteur Chevriot, et que le célèbre médecin vous avait pleinement rassurée.

La jeune fille resta silencieuse.

André reprit :

– Quand vous avez fait la connaissance de M. Gervois et que vous avez ouvert l'oreille à ces belles et entraînantes paroles qu'un séducteur a toujours à la bouche, il vous a dit qu'il était chef de bureau dans un de nos grands établissements financiers.

– Oui. Eh bien ?

– Vous a-t-il nommé cet établissement ?

– Jamais.

– Il n'avait garde de le faire ; il pouvait craindre que vous ne découvrissiez qu'il vous mentait.

– André, que voulez-vous dire ?

V

RÉVÉLATIONS

Le jeune homme resta un instant silencieux, comme s'il cherchait ce qu'il allait dire, puis il reprit :

– Marie, j'arrive aux choses que je voulais vous apprendre, à cette révélation que je n'ai pas osé, que je n'ai pas eu le courage de vous faire quand je vous suivais dans la rue.

Ce qui vous arrive, c'est-à-dire la rupture qui vous a été brutalement signifiée, votre abandon, je l'avais prévu, je savais que cela devait être et si je vous eusse avertie comme j'en avais l'intention, peut-être auriez-vous ressenti moins violemment le coup cruel qui vous a été porté.

– André, André, mais qu'avez-vous donc à m'apprendre ?

– Marie, l'homme qui vous a séduite, l'homme en qui vous aviez une entière confiance et que vous avez aimé, cet homme vous a toujours trompée. Il n'a jamais été chef de bureau dans un établissement financier, il n'a jamais été employé nulle part, il n'a jamais rien fait, bien qu'il eût pu, grâce à ses études, occuper un poste important dans une administration quelconque. Plusieurs carrières lui étaient ouvertes : l'armée, la magistrature, la diplomatie ; il n'est entré dans aucune. Il est de ces personnages qui croient que leur fortune leur donne le droit d'être des inutiles.

Malheureusement, ces hommes sont nuisibles à la société à laquelle ils ne rendent aucun service.

Oisifs, désœuvrés, ils se jettent dans la débauche : ce sont les joyeux viveurs de Paris. Partout le scandale les accompagne. Malheur à la pauvre fille innocente et pure qui attire leurs regards et se laisse prendre à leurs filets ; elle est perdue. La malheureuse a allumé un désir et est sacrifiée à un caprice du moment. Après une victime, une autre.

Ils passent, ces larrons d'honneur, ces pires ennemis de la famille, pour qui rien n'est sacré, qui raillent toutes les vertus ; ils passent, laissant derrière eux des larmes, des regrets, des douleurs et souvent des plaies inguérissables.

– Hélas ! soupira la jeune fille.

– Celui à qui vous vous êtes donnée, Marie, est un de ces viveurs éhontés que le monde n'a pas besoin de flétrir, car ils se flétrissent eux-mêmes. Et cependant il a pour mère une digne et noble femme, qui n'a eu qu'un tort, celui de trop aimer son fils.

Lucien Gervois vous a trompée en tout ; il vous a caché son véritable nom.

– Que dites-vous ?

– Lucien Gervois est un nom qu'il s'est donné pour vous.

– Mon Dieu, mon Dieu ! murmura la jeune fille, ouvrant de grands yeux ahuris.

– Il ne s'appelle pas Lucien Gervois, il se nomme Maxime de Rosamont, et, depuis qu'il a perdu son père, il y a huit ans, il porte le titre de comte.

La jeune fille se dressa comme mue par un ressort, l'œil flamboyant.

– Est-ce bien vrai, cela, dites, est-ce bien vrai ?

– Je vous apprends la vérité, Marie.

Un tremblement nerveux secoua la jeune fille de la tête aux pieds, son visage se couvrit d'une pâleur livide et le feu de son regard s'éteignit.

– Il est plus misérable encore que je ne le pensais, gémit-elle.

Et elle retomba sur son siège comme anéantie.

– Ainsi, reprit André, après un bout de silence, vous ne vous doutiez de rien ?

– De rien, répondit-elle.

– Il avait pris ses précautions pour vous empêcher de découvrir la vérité.

– Ah ! si j'avais su, si j'avais su…

– Oui, si vous aviez su, vous auriez repoussé ses menteuses paroles d'amour avec indignation, avec mépris ; vous ne l'auriez pas aimé.

– Et je ne serais pas aujourd'hui dans un abîme dont mes regards épouvantés n'osent sonder la profondeur.

– Si profond qu'il soit cet abîme, Marie, vous en serez retirée.

Elle secoua douloureusement la tête.

– Ne doutez pas, Marie, oh ! non, ne doutez pas ! Je vous ai dit et je vous répète que je suis venu ici pour vous protéger et, s'il le faut, pour vous défendre. Vous avez confiance en moi, n'est-ce pas ?

– Oui, André, car toutes vos paroles sont celles d'un véritable ami d'un frère.

Le jeune homme eut un doux sourire.

– Mais, acheva la jeune fille, que pouvez-vous faire pour la malheureuse Marie Sorel ?

– Ce que je peux faire pour vous ? tout, tout s'écria-t-il avec feu.

– Hélas ! votre bonne volonté ne peut rien contre un mal sans remède.

– Nous verrons, Marie, si réellement je ne peux rien. Maintenant il faut que je vous dise pourquoi le comte Maxime de Rosamont vous a abandonnée.

– Vous le savez ?

– Le comte vous a déclaré qu'il ne vous verrait plus, que tout était fini entre vous, parce qu'il se marie mardi prochain.

– Il se marie ! Cette pensée m'est venue.

– En cherchant à vous expliquer sa conduite envers vous.

La jeune fille hocha la tête et essuya son visage couvert de sueur et de larmes. André reprit :

– Le comte de Rosamont, pressé par sa mère et d'autres personnes de sa famille, qui voulaient à tout prix mettre une

digue à ses débordements, le comte de Rosamont épouse Mlle Louise de Noyons, fille cadette du marquis de Noyons, vieux nom dont la noblesse, dit l'armorial de France, remonte à Philippe-Auguste.

Mlle Louise de Noyons a vingt-deux ans, elle est assez jolie et a la distinction native des femmes de sa race. Le comte de Rosamont l'aime-t-il ? Je n'en sais rien. Il pourrait bien n'y avoir là qu'un mariage de convenance.

Mlle Louise de Noyons avait d'abord voulu entrer en religion ; mais elle ne voulait pas cela bien énergiquement, puisqu'elle a tout à coup changé d'idée. Peut-être la chaleur des regards du comte Maxime a-t-elle fait fondre son désir de se donner à la vie religieuse. En effet, on dit que Mlle de Noyons est fort éprise du comte de Rosamont.

Le comte a une fortune personnelle évaluée à deux millions et la fortune de la comtesse, sa mère, est plus considérable encore. Quant au marquis de Noyons, il doit être immensément riche, puisqu'il donne à sa fille une dot d'un million et demi.

La semaine dernière, le marquis a donné une grande fête en son hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Germain. C'était la signature du contrat.

Après demain, lundi, à deux heures de l'après-midi, aura lieu le mariage civil, et le lendemain, comme je viens de vous le dire, la bénédiction nuptiale sera donnée aux époux à Sainte-Clotilde, la nouvelle église.

Après la cérémonie il y aura réception ouverte et lunch à l'hôtel du marquis. Le soir même les époux partiront pour la Suisse et se rendront ensuite en Autriche et en Allemagne. À

moins que quelque chose d’imprévu ne les arrête en route, ils doivent voyager jusqu’à la fin de septembre.

– Vous êtes bien renseigné, André, soupira la jeune fille.

Il ébaucha un sourire.

– Mais, André, comment avez-vous pu savoir tout cela ?

– Je voulais savoir, Marie, et j’ai employé les moyens nécessaires.

– Et sans vous, mon ami, je ne saurais rien, je n’aurais peut-être jamais rien su.

– C’est possible, cette ville de Paris est si grande.

La jeune fille hocha de nouveau la tête, en murmurant :

– Il se marie ! C’est bien, qu’il soit heureux ! Moi, résignée à mon sort, je souffrirai !

– Non, non, Marie, répliqua vivement le jeune homme, vous ne souffrirez pas !

Elle le regarda fixement.

– Ah ! André, fit-elle, si vous saviez…

Et elle éclata en sanglots déchirants.

– Marie, vous oublierez cet homme, vous cesserez de l’aimer.

– Oui, je le crois, car l’amour doit s’éteindre lorsqu’il n’est plus vivifié par l’estime. Mais, mais…

Ses sanglots redoublèrent.

Le jeune homme s'agenouilla devant elle et, s'emparant de ses mains :

– Marie, chère Marie, dit-il d'une voix vibrante d'émotion, écoutez-moi : Je vous aime, je vous aime ! Oh ! ce n'est pas une affection ordinaire que j'ai conçue pour vous ; c'est un sentiment plus tendre et en même temps plus puissant, plus absolu que l'affection d'un ami. Il me semble que l'année même de votre première communion ce que j'éprouve aujourd'hui était déjà dans mon cœur. Ce sentiment, dont je savoure la douceur exquise, s'est développé et, constamment, a grandi, grandi.

Je vous aime, Marie, et je ne saurais pas bien vous dire comme je vous aime. Je voudrais ne faire qu'un avec vous, souffrir de vos souffrances, avoir toutes vos douleurs, et si vous deviez mourir, mourir avec, vous. À ce moment, près de vous, vous tenant enveloppée dans mon regard il me semble que mon être tout entier se fond dans des délices infinies.

Oh ! oui, Marie, je vous aime, je vous aime bien, de toutes les forces de mon cœur, de toute la puissance de mon âme, comme vous méritez d'être aimée ! À l'amitié d'enfance a succédé l'amour. Cela devait être. Tout jeunes nous nous aimions tant ! C'est l'amour, Marie, c'est l'amour qui m'a révélé toutes les délicatesses qui sont en vous, qui m'a fait voir toutes vos perfections et m'a fait me connaître moi-même. C'est l'amour qui a mis en moi tout ce que le cœur d'un homme peut avoir de dévouement, de tendresse et d'idolâtrie pour la femme aimée, adorée !

D'un mouvement brusque, comme effrayée, elle retira ses mains qu'il pressait dans les siennes, et s'écria :

– André, taisez-vous, je ne veux pas que vous me parliez ainsi !

– Marie, répondit tristement le jeune homme, vous ai-je donc offensée en vous faisant connaître un secret que mon cœur ne pouvait plus garder, en prononçant des paroles qui me brûlaient les lèvres ?

– Vous ne m'avez pas offensée ; mais pourquoi jeter à mes oreilles des paroles que je ne dois pas entendre ?

– Mais je vous aime !

– Des paroles que je ne dois pas entendre, reprit-elle, et qui peuvent me faire douter de la sincérité de votre amitié.

– Mais, alors, Marie, vous n'avez donc pas confiance en moi ?

– Ah ! répondit-elle avec un accent de douleur profonde, je ne sais plus si je dois avoir encore confiance en quelqu'un.

– Mon Dieu, mais quelle est donc votre pensée ? Et comment donc avez-vous interprété mes paroles ? Ah ! je crois comprendre !… De grâce, Marie, ne voyez pas en moi un homme pareil à celui qui est venu chez vous ce matin.

J'ai droit à votre confiance et je vous la demande entière ; vous saurez tout à l'heure si j'en suis digne et vous jugerez de ma sincérité. Je vous en prie, ne soyez pas dure pour moi ; ce que vous venez de dire m'a navré et j'ai senti que mon cœur, qui ne bat que pour vous, allait se briser.

Marie, si vous m'enleviez mon courage je ne pourrais plus parler, et cependant il faut que je parle, j'ai tant de choses à vous dire… Voulez-vous m'entendre ?

– Je vous écoute, André.

– Vous m'avez demandé ce qui m'avait amené à Paris, et j'ai répondu évasivement à cette question. Eh bien, c'est pour vous, Marie, pour vous seule que je suis venu à Paris.

– Pour moi ?

– Oui, Marie. Quand j'eus appris dans quelle situation vous vous trouviez, si je n'avais pas eu pour vous un amour que rien ne peut briser, ni même altérer, si enfin, je ne vous avais plus estimée, je serais reparti immédiatement pour Longereau et ne me serais plus occupé de vous. Je suis resté, n'ayant qu'une pensée : vous venir en aide, à l'heure où vous auriez besoin d'un ami sûr et dévoué.

Alors, Marie, vous étiez heureuse ; mais je pressentais que le malheur pouvait vous menacer, je sentais son approche et, sans cesse, je veillais sur vous, prêt à intervenir et à vous crier : Je suis là, rassurez-vous, vous n'avez rien à craindre !

Mes pressentiments ne m'ont pas trompé et vous le voyez, Marie, je suis auprès de vous.

– Hélas ! André, vous ne pouvez rien.

– Mais si, mais si, je peux beaucoup, au contraire.

– Vous obéissez en ce moment à un sentiment généreux, malheureusement…

– J'obéis à la voix de mon cœur qui parle éloquemment, l'interrompit-il, j'obéis à un besoin absolu de mon âme.

– André…

– Je vous en prie, laissez-moi parler. Dans les premières années de notre enfance, nous nous aimions comme sœur et frère. Mais n'étiez-vous pas un peu ma petite sœur ? Ma mère étant morte en me mettant au monde, ce fut votre mère qui me donna son lait, qui m'éleva. Mon frère de lait mourut et je devins pendant plusieurs années l'unique enfant de Claudine Sorel.

Quand vous vîntes au monde. Marie, j'étais déjà grand, j'avais huit ans. Je ne puis me rappeler sans émotion la grande joie que votre naissance causa à votre mère ; cette joie, je la partageai ; j'étais si heureux d'avoir une petite sœur ! Car jusqu'au jour où j'entrai au lycée de Dijon et même après, je ne vous appelais pas autrement que ma petite sœur.

La maison de mon père n'était qu'à quelques pas de celle de vos parents et j'étais plus souvent chez maman Sorel que chez mon père. Je jouais avec vous, et vous ne parliez pas encore que déjà je vous faisais rire aux éclats. Quand vous pleuriez, je mettais tout en œuvre pour calmer vos petits chagrins ; je vous berçais pour vous endormir. Que de fois ne vous ai-je pas portée dans mes bras ! Je vous ai aidée à faire vos premiers pas, je vous ai aidée à balbutier les premiers mots. Ah ! Marie, comme je vous aimais déjà !

Vous grandissiez. Lorsque j'arrivais chez votre mère, vous accouriez vers moi, me tendant vos petits bras ; je vous prenais dans les miens, et avec des petits cris joyeux, vos douces lèvres roses se collaient sur mes joues.

Voilà des souvenirs, Marie, que pour rien au monde je ne voudrais oublier.



Je vous ai aidée à faire vos premiers pas... (P. 47.)

Plus tard, vous souvenez-vous de nos longues courses dans les champs et à travers la prairie ; de nos jeux innocents sur les bords fleuris l'Armançon ; les fleurs champêtres que nous cueillions ensemble pour en faire un gros bouquet que vous aviez peine à porter dans vos bras ?

– Je me souviens de cela, André.

– Vous aviez six ans, puis sept ans, puis huit ans. Moi, j'étais lycéen, à la veille de devenir bachelier. Vous souvenez-vous aussi, Marie des baisers que nous échangions sur les étroits sentiers, au milieu des grands blés mûrs ?

Elle répondit par un mouvement de tête.

– Eh bien, Marie, reprit-il, le jeune garçon a toujours ressenti dans son cœur la douceur des baisers donnés par la fillette.

Le jour de votre première communion, je me trouvai à Longereau. J'étais étudiant en droit, je prenais mes inscriptions et travaillais ferme. Votre mère demanda à mon père de me permettre d'assister, le soir, au repas de famille donné en votre honneur ; la permission fut accordée et j'eus le bonheur de passer cette joyeuse soirée assis à côté de vous. Vous n'étiez plus une gamine, Marie, vous étiez une jeune fille, et il me semblait que votre robe blanche était celle d'une mariée… Ah ! comme déjà vous étiez belle !

Je sortis de votre maison, ce jour-là, avec une impression qui ne devait plus s'effacer. Je vous revis aux vacances et encore aux vacances les deux années suivantes. Mon père, alors, prit ombrage de l'affection que je vous témoignais, de la familiarité qui existait entre nous, et me défendit, sous peine d'encourir son courroux, d'avoir encore avec vous ces relations amicales qui m'avaient été si précieuses, si chères.

Vous avez connu mon père, vous savez s'il était impérieux, dur souvent, et combien, en tout, il était absolu. À moins d'entrer à l'état de révolte ouverte, ce qui n'était pas dans mon caractère, il fallait me soumettre à la volonté paternelle.

Mais mon père n'avait plus rien à me défendre. Il était trop tard, il ne pouvait plus empêcher ce qu'il redoutait. J'avais fait l'analyse de mes sentiments et facilement découvert que mon cœur ne m'appartenait plus ; je vous l'avais donné. J'étais à vous pour la vie et je sentais bien que nulle puissance au monde ne pourrait rompre le lien qui m'unissait à vous.

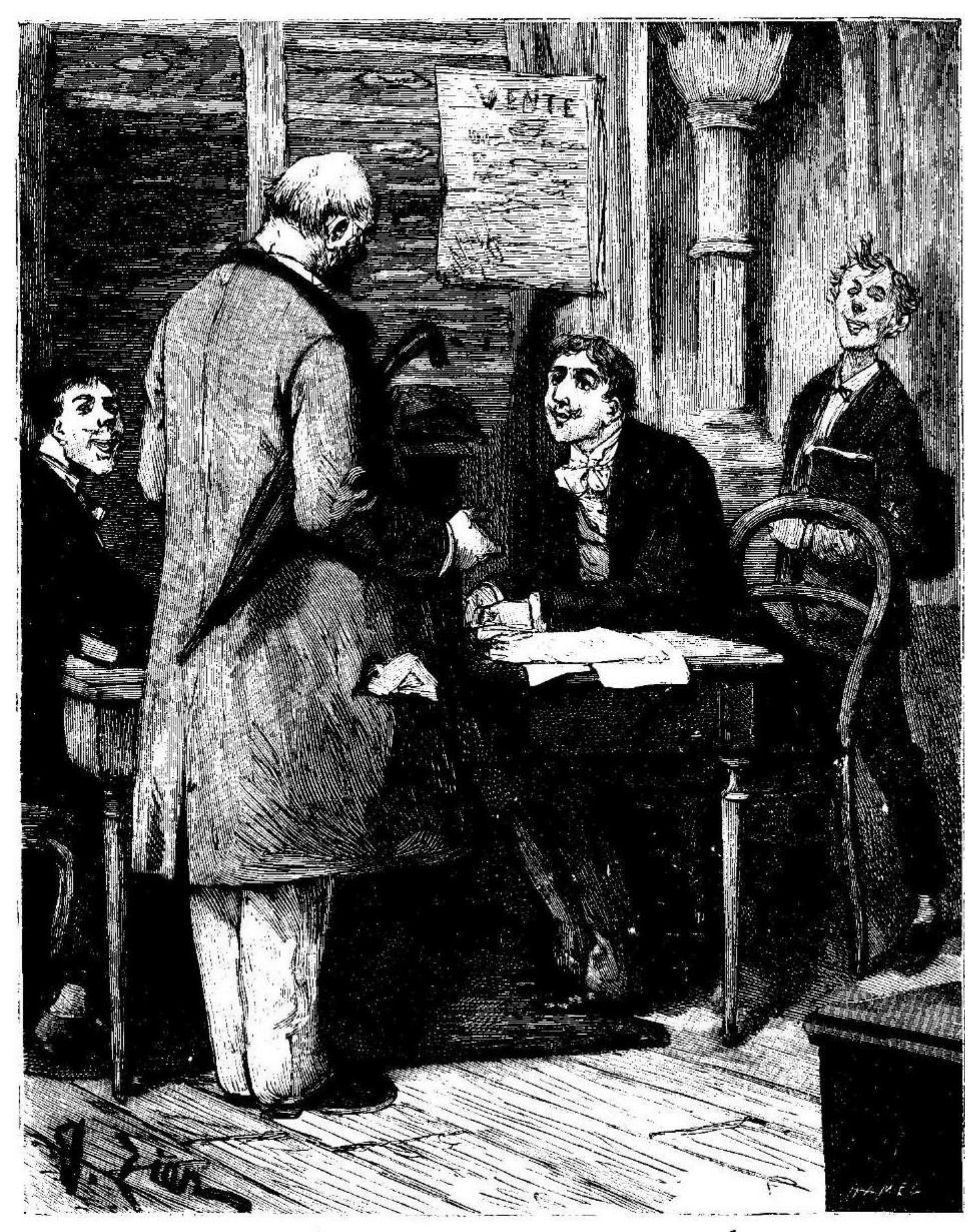
Vous aviez eu la douleur de perdre votre père. Quand un nouveau malheur vous frappa dans la perte de votre mère, j'étais chez un avoué de Dijon, apprenant les règles tortueuses de la chicane. Je ne fus instruit de la mort de maman Claudine que beaucoup plus tard, de sorte que, à ce douloureux moment, je ne pus ni vous voir, ni vous adresser une parole de consolation.

Et cependant, au milieu des paperasses nauséabondes de mon avoué, c'était à vous, Marie, à vous que je pensais sans cesse.

Quand je vins à Longereau, votre tante était venue chercher l'orpheline, vous étiez partie pour Paris, et j'appris que votre maison et les quelques champs que vous possédiez avaient été vendus.

Oh ! comme, dès ce moment, j'aurais voulu pouvoir me rapprocher de vous ! Mais mon père, mon terrible père était là. Et puis, vous étiez si jeune encore. Et, d'ailleurs, quand

même je serais venu alors habiter à Paris, qu'aurais-je pu faire ? Il fallait me résigner à une séparation momentanée.



Au milieu des paperasses nauséabondes de mon avoué... (P. 49.)

Je vous ai revue l'année dernière quand vous êtes venue à Longereau pour toucher de l'argent chez le notaire.

– Quoi, vous étiez à Longereau à cette époque ?

– Oui, et gardé à vue par mon père, à cause de votre présence dans le pays. Il avait deviné mon amour et craignait sérieusement que je ne me laissasse aller à quelque coup de tête.

C'est derrière les persiennes d'une fenêtre que trois fois dans la journée je vous vis passer dans la rue.

Ce que j'éprouvai, je ne saurais vous le dire ; tout mon sang bouillonnait dans mes veines, mon cœur voulait s'échapper de ma poitrine pour s'élancer vers vous, j'étais comme fou. Et je restais cloué derrière cette persienne, ne voulant pas braver la colère de mon père, ne voulant pas, surtout, faire un éclat qui aurait pu tourner contre vous.

Entrepreneur de travaux publics, ayant travaillé pendant plus de vingt ans, mon père avait acquis une belle aisance ; mais il parlait plus de ses déboires, de ses revers, de ses pertes que de ce qu'il avait gagné : de sorte qu'on ignorait absolument quelle pouvait être sa fortune.

Un de ses oncles, également entrepreneur de travaux publics, résidant en Égypte depuis de longues années, était mort, instituant mon père son légataire universel. Mon père recueillit l'héritage ; mais il n'a jamais dit, ni à moi, ni à personne, de quelle somme cet héritage était venu augmenter sa fortune personnelle.

C'est seulement après sa mort, lorsque je fus obligé de m'occuper de ses affaires devenues les miennes, que je connus le chiffre exact de sa fortune. Ce chiffre m'étourdit, je ne

pouvais y croire. Vous devez comprendre ma surprise, ma stupéfaction, Marie ; vous avez vu vivre mon père modestement, mesquinement, presque en avare, et il possédait une fortune très considérable.

VI

AMOUR ET BONTÉ

La jeune fille, qui avait écouté avec intérêt, la tête inclinée, se redressa lentement.

– Vous êtes riche, André, dit-elle, j'en suis heureuse pour vous ; vous êtes généreux, vous êtes bon, vous ne méprisez pas les petits et vous compatissez aux souffrances des autres ; cette fois, l'aveugle fortune est tombée en d'excellentes mains ; vous pourrez faire beaucoup de bien.

– Autant que cela me sera possible. Mais, pour moi, qu'est-ce que c'est que la fortune ? Peu de chose, je dirai même rien, si elle ne peut me donner le bonheur auquel j'aspire. Marie, mon plus vif désir est de partager cette fortune avec vous, je la mets à vos pieds.

Elle se méprit encore sur les intentions du jeune homme.

– Ah ! répliqua-t-elle avec une sorte d'aigreur, les hommes sont tous les mêmes, et les meilleurs oublient le respect qu'ils doivent à la femme, même à une femme comme moi. Pour eux l'argent est tout, l'argent peut tout. L'argent, l'argent ! Les hommes s'imaginent que rien ne saurait résister à la puissance de l'argent, de l'or. Et vous, André, ajouta-t-elle amèrement, vous me croyez une de ces filles vénales dont la conscience s'endort aux miroitements du luxe et qui foulent aux pieds leurs sentiments et leurs croyances. Il est vrai que dans ma déplorable situation je

dois m'attendre à tout et que j'ai perdu le droit de me montrer indignée.

– Marie, Marie, s'écria le jeune homme, les yeux pleins de larmes, c'est un fer rouge que vous enfoncez dans mon cœur ! Est-il possible, mon Dieu, que vous pensiez que je viens vous proposer d'être ma maîtresse ? Vous, ma maîtresse ! Oh ! non, oh ! non ! C'est mon nom que je vous offre, Marie, et je m'agenouille de nouveau devant vous pour vous supplier de devenir ma femme.

Il était agenouillé, courbé, le visage sur les genoux de la jeune fille.

– Votre femme, moi ! exclama-t-elle éperdue.

– Oui, oui, ma femme, la compagne de ma vie que je me suis depuis longtemps choisie.

– André, vous perdez la raison.

– Rien, en ce moment, ne me trouble l'esprit, Marie ; si je devenais fou, fou de douleur et de désespoir, c'est que vous me repousseriez.

– André, relevez-vous ; je suis honteuse et je souffre cruellement de vous voir dans cette position.

Il obéit.

– Mais, malheureux, reprit-elle, à quelle étrange suggestion obéissez-vous donc ?

– Je vous aime, Marie, et je n'obéis qu'à mon cœur.

– Et vous voulez m'épouser, moi !

– Oui, car je veux avoir le droit de vous protéger, car je veux que vous ayez tout le bonheur que vous méritez.

– Je suis indigne de vous !

– Non, non !

– André, à Longereau, je n'avais que mon honnêteté et ma sagesse, mais j'avais cela. Aujourd'hui je n'ai plus rien. Je suis flétrie, souillée !

– Je vous aime, je vous aime, Marie, et votre malheur me fera vous aimer plus encore, si c'est possible.

Il pleurait à chaudes larmes.

– André, mon ami, revenez à vous, réfléchissez ; ce que vous voulez est impossible.

– Quand il s'agit de vous, tout est possible pour moi.

– Non, vous ne pouvez pas épouser une femme qui a été la maîtresse d'un autre.

– Vous ne lui appartenez plus, à cet autre.

– André, je l'ai aimé.

– Oui, vous l'avez aimé et peut-être l'aimez-vous encore.

– Hélas !

– Mais je saurai le chasser de votre cœur et de votre pensée. Voyez-vous, je vous entourerai d'une sollicitude si grande, d'une si vive tendresse, que votre cœur ne pourra rester fermé longtemps à tant d'amour et de dévouement : vous m'aimerez !

– Je ne peux plus aimer, André, je n’ai plus le droit d’aimer.

– Ah ! ne dites pas cela !

– André, ce n’est pas un cœur brisé comme le mien qui peut répondre aux battements du vôtre ; c’est une jeune fille chaste, immaculée, au cœur pur que vous devez aimer et prendre pour compagne. Je pense plus à votre avenir que vous-même, mon ami d’enfance, et croyez-le, j’ai grand souci de votre considération, de votre honneur. Il vous faut renoncer à votre projet.

– Jamais !

– Encore une fois, je ne peux pas être votre femme.

– Dites que vous ne voulez pas.

– Soit, je ne veux pas.

Le jeune homme tressaillit violemment, devint très pâle et porta ses deux mains à son cœur.

– Marie, dit-il, d’une voix éteinte, vous me tuez !

– André, mon ami, ce que je veux, surtout, c’est vous sauver de vous-même, c’est que vous ne vous laissiez pas aller à un entraînement fatal. Songez un peu plus à ce que vous êtes et voyez mieux ce que je suis. Les jeunes filles honnêtes ne manquent pas ; vous trouverez facilement celle qui sera vraiment digne de votre amour, celle qui sera fière de porter votre nom et aura le droit d’être heureuse auprès de vous.

– Pour moi, répondit-il d’une voix oppressée, il n’y a qu’une seule femme au monde, vous. Les autres, je ne les

regarde pas, je ne les vois pas. Écoutez, Marie, écoutez ce que je vais vous dire : Je suis entré ici ayant des idées bien arrêtées, avec une résolution fermement prise. Si j'ai quelque chose de la nature de mon père, c'est la volonté ; rien ne peut la faire fléchir.

Avant de venir vous trouver, j'avais tout examiné, tout calculé, tout décidé. Elle m'ouvrira le ciel ou fera de moi un désespéré, me suis-je dit ; si elle me repousse, je n'aurai plus qu'à mourir. Et la pensée du suicide ne m'a pas fait trembler.

– Malheureux !

– Je vous l'ai dit, Marie, je suis résolu. N'ayant plus l'espoir du bonheur rêvé et ardemment désiré, que ferais-je de la vie ? Elle me serait à charge et je la prendrais en dégoût. Si je dois vivre pour souffrir, je n'ai pas besoin de vivre. La vie n'a de charme que pour les heureux. Le désespéré, celui qui voit son avenir brusquement fermé, meurt sans regret. Moi, Marie, froidement, disant à la vie : « Je ne veux plus de toi » je me coucherai dans la tombe en prononçant une dernière fois votre nom adoré.

Le jeune homme avait parlé avec calme et avec un accent qui avait fait frissonner la jeune fille.

– André, s'écria-t-elle, vous ne parlez pas sérieusement, n'est-ce pas ? vous ne feriez pas une chose pareille ?

– Si, je vous le jure ! répondit-il froidement.

– Mon Dieu, murmura-t-elle, en pressant sa tête dans ses mains, mais je suis donc maudite !

Ce fut elle qui à son tour, s'empara d'une des mains du jeune homme.

– André, reprit-elle, vous me mettez la mort dans l'âme, vous faites tout pour me montrer combien mon malheur est épouvantable. Mon Dieu, mon Dieu, ne suis-je donc pas encore assez malheureuse ?

André, je ne vous ai pas dit toute la vérité ; il y a une chose que je voulais vous cacher et vous me forcez à vous faire un aveu douloureux.

Il la regarda, étonné, anxieux.

– Vous avez su, continua-t-elle, que j'étais allée hier chez le docteur Chevriot ; vous avez pensé que, me croyant malade, je l'avais consulté et qu'il m'avait rassurée ?

– Oui. Eh bien ?

– Je ne me sentais nullement malade, André ; je suis allée consulter le docteur afin d'avoir la certitude d'une chose dont je n'étais pas sûre, que je soupçonnais seulement. Le docteur m'a éclairée et je suis sortie de chez lui ne pouvant plus avoir un doute.

André, je suis enceinte.

Le jeune homme eut un haut-le-corps, il devint affreusement pâle, ses yeux se fermèrent et il resta muet et immobile comme pétrifié.

La jeune fille continua :

– En acquérant la certitude que je portais un enfant dans mon sein, je sentis que tout se dilatait en moi, j'étais heureuse, oui, André, bien heureuse : Lucien m'avait dit plusieurs fois : « Si tu devenais mère, je t'épouserais. » Confiante dans ces bonnes paroles, je me réjouissais de lui faire partager ma joie. Avec quelle impatience je l'ai attendu ! Il

est venu, et vous savez ce qui s'est passé entre nous ; il est venu pour me dire sèchement, brutalement : « Tout est fini entre nous. »

Ah ! ma joie n'a pas été de longue durée. J'ai renfoncé au plus profond de mon cœur meurtri les paroles que j'avais sur les lèvres. J'ai gardé mon secret et c'est à vous, André, que je le confie. Vous le voyez, mon malheur est complet, et, maintenant, vous comprenez bien, n'est-ce pas, que je ne peux pas être votre femme ?

Le jeune homme sortit brusquement de son espèce de torpeur.

Ses joues s'étaient légèrement colorées et il y avait dans son regard comme un rayonnement de la bonté divine.

– Marie, prononça-t-il d'une voix vibrante, je serai le père de votre enfant !

– Que dites-vous ? s'écria-t-elle.

– L'enfant est légitimé par le mariage, je serai le père de votre enfant !

Il y avait dans ces paroles tant de générosité et de véritable grandeur, elles révélaient un caractère chevaleresque si exceptionnellement beau, que la jeune fille se sentit saisie d'admiration.

Elle leva les veux vers le ciel, puis, laissant retomber sa tête dans ses mains, elle éclata en sanglots.

André la laissa pleurer. Et quand elle se fut un peu calmée :

– Je vous aime, je vous adore, lui dit-il, et je ferai tout, vous entendez ? je ferai tout pour votre bonheur.

Elle répondit d'un ton douloureux :

– Vous ne savez pas jusqu'à quel point je suis malheureuse de ne rien pouvoir contre vous, je veux dire contre votre égarement, car vous êtes un égaré, André ; je souffre plus de votre générosité héroïque que je ne souffrirais de votre dédain. Que puis-je faire encore ? Je ne sais plus ce que je dois vous dire. Est-ce que je n'ai pas aussi ma délicatesse, moi, et des susceptibilités de conscience ?

Votre femme ! je ne peux pas, je ne peux pas !

Vous me voyez éperdue, frissonnante, et vous ne comprenez pas, vous ne voulez pas comprendre.

– Si, si, je vous comprends ; je devine ce que vous dit votre conscience ; vous avez des appréhensions, des craintes que rien ne justifie en ce moment ; vous ne les auriez pas, ces craintes, si vous me connaissiez mieux.

Marie, répondez franchement à la question que je vais vous faire. Est-ce que vous éprouvez de la répulsion pour ma personne ?

– Oh ! non, non. André ! s'écria-t-elle avec un superbe élan du cœur.

– Et si vous étiez restée telle que je vous ai connue à Longereau, consentiriez-vous à m'épouser ?

– Oui.

– Alors, Marie, vous pouvez m'aimer. Et les obstacles que, seule, vous voyez se dresser entre vous et moi, je les

briserai. Je ne veux pas obtenir de vous une promesse forcée, sans vous avoir laissé le temps de la réflexion, sans que vous ayez pu interroger suffisamment votre cœur et… votre conscience. Avec votre permission, Marie, je reviendrai vous voir.

– Oui, revenez, revenez.

– Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit ; je vous ai ouvert mon cœur et vous ai fait connaître toutes mes pensées. Vous savez quelles sont mes résolutions, elles sont irrévocables. Mon sort est entre vos mains.

Il avait prononcé ces dernières paroles d'un ton grave, presque solennel.

La jeune fille se sentit bouleversée dans tout son être.

– André, André, s'écria-t-elle, tendant vers lui ses mains tremblantes, au nom de votre mère, au nom de la mienne qui vous a élevé, au nom de notre chère amitié d'enfance, jurez-moi de ne pas attenter à votre vie.

Il eut un sourire doux et triste.

– Je ne peux pas vous faire ce serment, répondit-il.

Et comme elle le regardait, suppliante :

– Mais, rassurez-vous, Marie, continua-t-il, je ne suis pas encore le désespéré qui se débarrasse de la vie dont il ne veut plus. Si faible qu'il soit, il y a dans mon cœur un rayon d'espoir, tant qu'il y restera, je ne pourrai pas être un désespéré.

Un long soupir s'échappa de la poitrine de la jeune fille.

André se leva.

– Vous êtes fatiguée, dit-il, je me retire.

Elle arrêta sur lui ses yeux noyés de larmes, mais ne fit pas un mouvement pour le retenir.

Il s'était approché de la cheminée. Ses yeux tombèrent sur le pli cacheté et il lut la suscription.

Malgré lui, il tressaillit.

– Marie, dit-il, vous avez donc, ce matin, éprouvé le besoin d'écrire à M. Lucien Gervois ?

– Oui, répondit-elle, et sans avoir réfléchi que, ne sachant pas son adresse, je n'avais aucun moyen de lui faire parvenir cette lettre.

– Est-ce que vous lui dites, dans cette lettre qu'il n'a pas seulement abandonné sa maîtresse, mais une mère et son enfant ?

– Non, non, répliqua-t-elle vivement, je ne parle pas de cela.

– Mais, alors, que lui dites-vous ?

– Vous voulez le savoir ?

– Si je ne suis pas indiscret et s'il ne vous déplaît pas de me l'apprendre.

– Hier, en me quittant, M. Gervois, M. le comte de Rosamont, veux-je dire, a laissé là, sur la tablette de la cheminée, un billet de mille francs.

– Ah ! fit André, fronçant les sourcils.

– Ce matin, en faisant mon ménage, j'ai trouvé le billet. Immédiatement, sans réfléchir, comme je vous l'ai dit, que je

ne savais pas où demeurait M. Gervois, je lui ai écrit ces quelques mots : – « Monsieur, hier, chez moi, vous avez perdu un billet de banque de mille francs, je l'ai trouvé ce matin et je me hâte de vous le rendre. »

– Et c'est tout ?

– C'est tout.

– Bien, Marie, c'est bien, c'est très bien. Ce monsieur a pensé, sans doute, que vous pourriez vous trouver dans la gêne. Ah ! ah ! ah comme c'est délicat, comme c'est noble ! Marie, je ne sais pas quelles sont vos ressources, mais si vous aviez besoin de quelque chose, je pense que vous ne me le laisseriez pas ignorer ; on peut, sans avoir honte, sans être humilié, recourir à la bourse d'un ami.

– Merci, André, merci ; quant à présent, j'ai tout ce qu'il me faut.

Le jeune homme prit la lettre.

– Voulez-vous me la confier, dit-il, je me chargerai de la faire remettre à M. le comte de Rosamont.

– C'est un service que vous me rendez, André ; oui, oui, emportez cela et que je n'y pense plus.

Ils se serrèrent la main.

– À bientôt, Marie.

– À bientôt, répondit-elle, pensive.

Le jeune homme se retira.

*

* *

Restée seule, Marie se jeta sur le canapé et, la figure dans ses mains, se remit à sangloter et à verser des larmes brûlantes. D'horribles spasmes soulevaient violemment sa poitrine et faisaient frémir son beau corps. C'était une douleur navrante. Maintenant, c'était elle, la malheureuse, qui était désespérée.

Les paroles d'André l'avaient complètement bouleversée, en portant le trouble et la terreur jusqu'au fond de son âme. C'est qu'elles étaient vraiment terribles, ces paroles. Elles contenaient une menace dont elle voyait venir l'exécution à brève échéance.

Hélas ! elle ne pouvait se faire aucune illusion ; sur le visage si franc d'André, dans ses yeux, elle avait lu la résolution suprême. Ce qu'il avait dit, il le ferait. Ce jeune homme si beau, si généreux, si noble et si grand par le cœur se tuerait à cause d'elle ! C'était épouvantable, horrible !

– « Vous tenez mon sort dans vos mains », lui avait-il dit.

Ces paroles résonnaient à ses oreilles comme un glas funèbre.

Et tout son corps se tordait dans d'affreuses convulsions.

– Oh ! oh ! oh ! il veut que je sois sa femme ! s'écriait elle ; jamais, jamais, c'est impossible ! Sa femme, sa femme, moi ! une fille déshonorée, une fille de rien ! Mais ce serait pour lui et pour moi le pire des martyres.

Aujourd'hui, il ne me méprise pas, dit-il, mais, plus tard, il se souviendrait, et mon triste passé deviendrait le trouble de sa vie, et il se dresserait toujours entre nous sombre et plein de terreurs. Et moi, est-ce que je pourrais vivre avec

lui, sentant saigner la plaie inguérissable que j'ai dans l'âme, et portant sur mon front le stigmate de ma honte éternelle ?

Il serait le père de mon enfant. Ah ! oui, le père, le père !… Il ne pourrait pas l'aimer, il le détesterait, et moi, je le prendrais en haine, cet enfant, par qui je serais condamnée à toutes les souffrances. Il serait toujours là, cet enfant, preuve vivante de ma faute, il serait toujours là, entre André et moi, nous empêchant de nous approcher, nous repoussant l'un et l'autre, et me jetant sans cesse à la face des reproches sanglants.

Non, non, vivre ainsi ne serait pas vivre ; ce serait mourir chaque jour, mourir à toute heure.

De nouveau le suicide du jeune homme se représentait à elle. Alors elle faisait entendre des gémissements sourds. Elle voyait l'horrible de la situation dans laquelle elle se trouvait, placée entre l'enclume et le marteau. Et de quelque côté qu'elle se tournât, l'épouvante était la même. Et aucun moyen ne s'offrait à elle pour éviter l'un ou l'autre malheur. Elle se sentait enfermée, serrée entre des murailles sans issue.

Toutes sortes de pensées contradictoires s'agitaient, se heurtaient confusément et tumultueusement dans son cerveau. Par instant, effrayée de ce chaos dans sa tête prête à éclater, elle croyait qu'elle allait devenir folle.

Soudain, ces autres paroles d'André revinrent à sa mémoire : « Si je dois vivre pour souffrir, je n'ai pas besoin de vivre. La vie n'a de charme que pour les heureux. Le désespéré, celui qui voit son avenir brusquement fermé, meurt sans regret. »

Elle se dressa debout, les yeux grands ouverts, étincelants.

Les bras croisés sur la poitrine, elle resta un instant immobile et silencieuse. Puis, hochant la tête, elle murmura lentement, d'une voix sourde :

– Si je dois vivre pour souffrir, je n'ai pas besoin de vivre.

Elle tressaillit nerveusement.

– Mais oui, s'écria-t-elle, je n'ai pas besoin de vivre ! Si je meurs, je sauve André ! Moi morte, il ne songera plus à mourir. La cause disparue ne pourra plus avoir la pensée du suicide.

Après un bout de silence, elle reprit, se parlant à elle-même :

– Il me pleurera, puis il se consolera, puis il m'oubliera. Il donnera son amour à une autre, il l'épousera et il sera heureux.

Maintenant, c'était Marie, pauvre désespérée, qui ne voulait plus de la vie.

La malheureuse venait de prendre subitement la résolution de se donner la mort.

Chose étrange, elle ne pensait plus à son enfant.

Le sentiment maternel, qui, quelques heures auparavant, l'avait fortifiée lui avait fait retrouver son courage et son énergie ce sentiment semblait s'être complètement éteint dans son cœur.

Évidemment, et sans qu'elle pût s'en rendre compte, André avait fait en elle un terrible ravage.

VII

L'ONCLE ET LA NIÈCE

À Longereau, petite ville entre Châtillon-sur-Seine et Semur, à peu près à une égale distance des deux sous-préfectures, Marie Sorel avait appris l'état de couturière. Elle était déjà une assez bonne et assez habile ouvrière, à quinze ans et demi, lorsqu'elle eut le malheur de perdre sa mère.

Sa tante et marraine, sœur cadette de Claudine Sorel, établie à Paris, vint assister aux obsèques de sa sœur, s'intéressa à l'orpheline et la décida, sans trop de peine, à la suivre à Paris.

La tante Marie Gallot était couturière ; ça se trouvait bien pour la jeune fille ; elle demeurait, rue Montorgueil, tout près des halles, et travaillait chez elle, à son compte.

Elle n'occupait que deux ouvrières, trois quand l'ouvrage pressait ; à trois ou à quatre, avec deux apprenties, c'était assez de mains pour contenter les clientes de Mme Gallot, qui n'avaient jamais à attendre trop longtemps une robe ou un manteau.

Marie Sorel, travaillant chez sa tante, était sûre de ne jamais manquer d'ouvrage.

Après avoir vu comment sa filleule travaillait, Mme Gallot lui avait dit :

– Ma mignonne, tu n'es pas encore une fine ouvrière ; mais tu es intelligente, adroite, pleine de bonne volonté, cela viendra ; dans deux ans je n'aurai plus rien à t'apprendre. Pour le moment, tu gagneras trois francs par jour ; je te retiendrai deux francs pour ta nourriture, ton coucher, ton blanchissage et t'acheter les choses dont tu auras besoin. Le reste, tu le placeras à la fin de chaque mois à la caisse d'épargne. Ces petites sommes réunies viendront un jour grossir ta dot.

Mme Gallot n'était pas riche ; malgré tout le mal qu'elle se donnait, et Dieu sait si elle frimait, c'était avec beaucoup de peine qu'elle arrivait à joindre les deux bouts. Et cependant, depuis douze ans qu'elle était mariée, elle avait beaucoup, beaucoup travaillé, et elle travaillait toujours rudement, mais peut-être pas avec la même ardeur. Quand on voit qu'on n'arrive à rien, que la position ne s'améliore pas, qu'on n'est pas plus avancé que le premier jour, le courage finit par s'émousser.

Néanmoins Mme Gallot se levait tôt, se couchait tard et passait souvent des nuits entières. Coûte que coûte, il fallait qu'elle fît honneur à ses affaires. Pour avoir du crédit, il faut payer régulièrement, aux dates fixées, les factures des fournisseurs. Le crédit perdu, c'est le travail prêt à manquer.

Une maîtresse couturière est toujours obligée de faire à sa clientèle, en marchandises, des avances assez considérables. Or, il lui faut le crédit, si elle n'a pas dans la main l'argent pour acheter le fil, les boutons, les rubans, la passementerie, parfois les étoffes et mille autres choses.

Mme Gallot, en se mariant, était mal tombée, elle avait amené, comme on dit, un mauvais numéro. Joseph Gallot, ouvrier serrurier, faisait le lundi et le mardi, travaillait mal le

mercredi, guère mieux le jeudi et le vendredi et commençait, dès le samedi, à fêter le dimanche. C'était un mange-tout. Joueur et ivrogne, coureur, libertin, il passait son temps dans les cabarets ou les maisons mal famées du quartier.

Il n'apportait jamais un sou dans le ménage ; loin de là, il prenait à sa malheureuse femme tout ce qu'elle cherchait à économiser. Quand elle lui refusait l'argent que souvent elle n'avait pas, il la battait comme plâtre.

C'était un misérable à qui la mort aurait dû depuis longtemps tordre le cou. Mais il semblait qu'aucune maladie ne pût l'atteindre ; il était solide comme un roc et avait une santé de fer.

Cependant la présence de la jeune fille dans la maison le força à observer une certaine retenue. La jeunesse, la gentillesse, la beauté, la race, la distinction, la candeur de Marie lui imposaient. Sans le vouloir, sans rien faire pour cela, elle exerçait sur lui une sorte de domination.

Plus rarement Joseph Gallot rentrait ivre ; il allait moins au cabaret, travaillait un peu plus et ne passait plus des nuits en immonde compagnie : hommes véreux de toutes les catégories, femmes de mauvaise vie.

Les querelles, les scènes de violence entre la femme et le mari étaient moins fréquentes.

– Vraiment, se disait la femme, j'ai été bien inspirée lorsque je me suis décidée à amener ma filleule à Paris. Grâce à sa douce influence, elle a transformé Joseph, il devient meilleur, les choses vont de mieux en mieux.

Gallot n'avait que quarante ans, la couturière pensait qu'il pouvait encore se corriger de ses défauts, de ses vices, qu'il n'était pas trop tard.

Ne peut-on pas, à tout âge, revenir à de meilleurs sentiments ? C'étaient les mauvaises fréquentations qui l'avaient perdu. Du moment qu'il se retirait de ce milieu impur, de toute cette pourriture, il était sauvé.

Alors, en travaillant tous les deux, avec de l'ordre, de l'économie, on pourrait encore arriver à quelque chose, amasser une petite aisance pour les vieux jours.

Ils n'avaient pas d'enfant ; la petite resterait avec eux, ils la marieraient aussi convenablement que possible et, plus tard, elle serait leur héritière.

Mme Gallot ne craignait point de voir le serrurier se mettre en travers de ses combinaisons, car il semblait avoir pris la jeune fille en grande affection. En effet, bien qu'il ne lui parlât que rarement, il la traitait avec beaucoup de douceur et même avec une sorte de déférence, ce qui contrastait avec sa rudesse habituelle.

Tout allait donc bien, aussi bien que possible dans ce ménage dont la paix avait été troublée pendant si longtemps.

Malheureusement on ne peut compter sur rien, et l'avenir a des imprévus qui mettent à néant les plus beaux projets.

Marie Sorel était depuis quinze mois à Paris et était devenue, ce qu'avait voulu sa tante, une fine ouvrière. Aussi bien que la maîtresse couturière, elle savait prendre les mesures, faire essayer une robe, un manteau et donner à un vê-

tement l'élégance, la grâce, le chic, ce que veut avant tout la femme qui s'habille et sait s'habiller.

Elle était très aimée de la clientèle, à cause de sa grande douceur, de sa patience, et, très souvent, c'était elle que l'on demandait.

Un jour, par suite d'un refroidissement, Mme Gallot dut s'aliter. Une fluxion de poitrine se déclara et se compliqua bientôt d'une pneumonie aiguë. En vain les meilleurs soins furent donnés à la malade par le médecin appelé auprès d'elle en toute hâte et par la jeune fille qui passait les nuits à son chevet. Le septième jour, elle mourut.

Ce fut une grande douleur pour Marie Sorel, qui sentit se rouvrir les cruelles blessures faites à son cœur par la mort de son père et de sa mère.

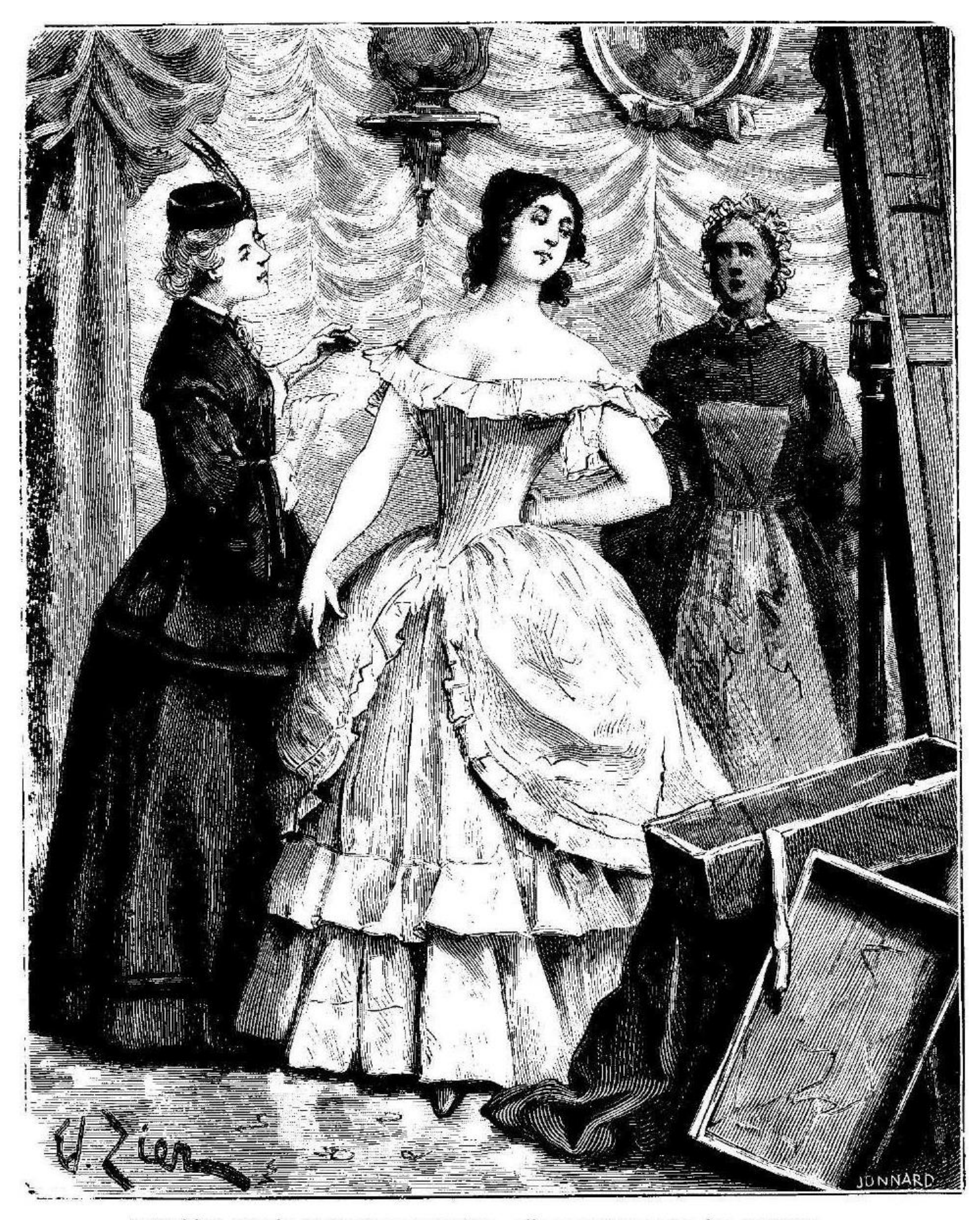
Elle remarqua que Gallot prenait la chose très philosophiquement, c'est-à-dire qu'il n'était pas beaucoup désolé de la perte de sa femme.

Cependant, un instant avant l'enlèvement de la bière, il eut un mouvement que la jeune fille put prendre pour la manifestation d'une douleur profonde.

Il la prit dans ses bras, et la tenant fiévreusement serrée contre sa poitrine, il s'écria :

– Ma chère petite, ma chère petite !

Marie avait senti sur son front les lèvres brûlantes du serrurier et surpris un regard étrange. Elle n'ajouta à cela aucune importance et l'impression ne fut que passagère.



Aussi bien que la maitresse couturière, elle savait prendre les mesures, faire essayer une robe. (P. 62.)

Le lendemain de l’enterrement, les ouvrières et apprenties ayant encore ce jour de congé, l’oncle et la nièce étaient seuls au logis.

– Marie, qu’allons-nous faire ? demanda Gallot.

– Je ne sais pas, répondit-elle tristement, je ne suis rien ici.

– Vous n'êtes rien ici ! répliqua-t-il vivement, mais vous êtes tout ici, au contraire, tout. Je pense que vous ne songez pas à me quitter.

– Je n'en ai pas l'intention ; si je m'éloignais de vous, c'est que vous le voudriez.

– Mais je ne le veux pas ; loin de là. Marie, je vous demande de considérer la maison comme la vôtre.

– Je suis prête à suivre vos conseils, mon oncle, et à accepter ce que vous déciderez.

– Eh bien, j'ai décidé qu'il n'y aurait rien de changé ici. Si je ne vous avais plus, ma chère Marie, je ne sais pas trop ce que je deviendrais, et si vous manquiez à la maison, il n'y aurait plus qu'à congédier les ouvrières et à fermer la porte aux clientes. J'ai pensé à bien des choses depuis trois jours, et je me suis dit que ce que j'avais de mieux à faire était de vous proposer une association.

– Je suis bien jeune, mon oncle, pour être placée à la tête d'une maison.

– Vous êtes jeune, c'est vrai, mais vous êtes capable ; vous savez diriger le travail, commander et vous faire obéir. Depuis quelque temps ne remplaciez-vous pas déjà ma femme ? Vous savez acheter, distinguer la qualité des étoffes, vous êtes au courant de toutes les modes ; vous avez acquis l'amitié des clientes et elles ont en vous, maintenant, la plus grande confiance. Votre tante avait le désir de vous voir lui succéder ; eh bien, je tiens compte de ce désir, en vous demandant, en vous priant de vous mettre à la tête de la mai-

son. La clientèle a beaucoup augmenté, elle augmentera encore et l'association que je vous offre sera très fructueuse. Vous prendrez, si vous voulez, les deux tiers, les trois quarts des bénéfices.

– Nous n'en sommes pas là encore, mon oncle ; dans tous les cas, je saurai me contenter d'une rémunération convenable.

– Sur ce point, ma chère Marie, vous me permettrez de faire comme je l'entendrai. Nous verrons. Enfin, c'est dit, vous acceptez ?

– Je vous suis dévouée, mon oncle, comme je l'étais à ma tante ; vous pouvez compter sur ma bonne volonté.

– Marie, vous êtes un ange, la plus adorable jeune fille qui existe au monde ! s'écria-t-il avec une sorte d'enthousiasme, pendant que son regard ardent enveloppait la jeune fille.

Dirigée, conduite par Marie Sorel, la maison de couture entrait sérieusement dans une ère de prospérité. Les clientes se montraient satisfaites, et l'on s'apercevait peu du vide laissé par Mme Gallot.

La jeune fille avait quelques milliers de francs provenant de l'héritage de ses parents, elle les mit dans la maison. C'était cette avance de fonds, si nécessaire dans toute industrie, que Mme Gallot n'avait jamais pu faire.

Le serrurier était devenu causeur, sa langue s'était déliée comme par enchantement. Autant il avait été renfermé en lui-même, morose, taciturne, autant il était maintenant expansif, jovial. Il aimait à causer avec Marie et le soir, après le départ des ouvrières, il lui tenait compagnie beaucoup plus

longtemps qu’elle ne l’aurait voulu ; elle avait besoin de son repos ; à dix-sept ans on dort si bien et d’un si bon sommeil !

Il prenait avec elle des familiarités auxquelles elle n’attachait aucune importance, mais qu’une autre moins naïve et plus défiante aurait trouvées choquantes. Il la prenait dans ses bras, il l’embrassait et parfois, sans en avoir l’air, comme par mégarde, il se permettait des attouchements dont la jeune fille étonnée s’effarouchait, sans se sentir cependant trop effrayée. Sa pensée était trop éloignée du mal pour seulement le soupçonner.

Lui, saturé de luxure, mais sachant contenir ses désirs érotiques, tant il craignait que l’objet de ses convoitises bestiales ne lui échappât, poursuivait son œuvre lentement, mais avec autant de résolution audacieuse que de prudence.

Quand son œil hardi, étincelant de volupté, s’arrêtait sur la jeune fille et que, en même temps, son rictus de satyre révélait sa sensualité, Marie lui trouvait un air singulier et se sentait intimidée, troublée ; du reste, il ne pouvait pas la regarder sans la faire rougir, sans lui faire baisser les yeux. Pourquoi ? Elle n’aurait pas su le dire. C’était chez elle une impression indéfinissable, une crainte vague, un malaise étrange, peut-être quelque chose comme le sentiment de la pudeur offensée.

Donc, Joseph Gallot s’avançait avec la circonspection, la prudence du reptile, ayant soin de bien tâter le terrain avant de faire un nouveau pas en avant.

Mais il n’était pas homme à se consumer dans l’énervement d’une trop longue attente.

Il en vint bientôt à lui tenir des propos qui frisaient l’indécence, mais que, heureusement, elle ne comprenait

pas, à lui parler avec des sous-entendus dont le sens lui échappait. Assurément, elle se serait indignée, irritée, révoltée si elle avait deviné les intentions de son oncle et interprété ses paroles comme il le désirait.

Toutefois elle voyait bien que Gallot était inconvenant et n'avait pas pour elle le respect qu'on doit à la femme, surtout à la jeune fille.

Elle mettait cette crudité de paroles sur le compte de la mauvaise éducation, de la liberté de langage des gens d'atelier, hommes et femmes. Plus d'une fois, avec ses ouvrières, n'avait-elle pas été obligée de couper court à des discours d'une légèreté révoltante ?

Peu de temps après le décès de sa tante, elle avait compris – une intuition de femme – que pour empêcher les gens du voisinage de jacasser, et dans l'intérêt de sa réputation, elle ne devait pas vivre seule avec son oncle. Elle décida qu'une des apprenties, jeune fille de quatorze ans, à laquelle elle s'était attachée, serait nourrie et logée dans la maison.

Gallot avait d'abord fait la grimace, mais voyant que Marie voulait cela absolument, il avait laissé faire.

L'appartement se composait de cinq pièces, non compris la cuisine : une petite salle à manger, un petit salon, la chambre à coucher de Gallot, celle de Marie ; l'autre pièce, autrefois un grand salon, était devenue l'atelier de couture.

La bonne couchait dans un cabinet au sixième, sous le toit.

On aurait pu, chaque soir, dresser le lit de l'apprentie dans l'atelier. C'était l'idée du serrurier, mais Marie ne la partagea point. Faire un lit le soir, le défaire le matin, serait

un trop grand dérangement et une perte de temps ; sans compter les accidents qui pourraient arriver aux étoffes jetées sur les tables, aux robes accrochées à des patères.

Elle fit mettre dans sa chambre le lit de l'apprentie.

Elle était loin de se douter, alors, qu'elle se mettait en garde contre de criminelles tentatives, et que c'était une gardienne qu'elle plaçait près d'elle.

Plus tard, quand elle commença à trouver étranges les manières de Gallot, elle prit l'habitude, chaque soir, en se retirant dans sa chambre de s'enfermer à deux tours de clef.

Il est bon de dire qu'un incident avait motivé cette mesure.

Un soir, le serrurier était entré dans la chambre des jeunes filles au moment où, complètement déshabillées, elles se mettaient au lit. Sous le regard courroucé de sa nièce, il invoqua un prétexte futile ; mais, en réalité, il avait voulu satisfaire une ignoble curiosité. Et il s'était retiré confus, mais ayant la rage au cœur, obéissant à un geste impérieux de Marie.

Deux mois se passèrent assez tranquillement, la nièce n'ayant pas trop à se plaindre de son oncle qui, depuis une quinzaine, se montrait plus réservé dans ses paroles.

Il s'était aperçu que les susceptibilités de la jeune fille s'éveillaient, qu'elle se tenait sur la défensive, et il s'efforçait de lui enlever sa défiance, tout en se préparant à commettre le monstrueux attentat qu'il méditait.

Un jour, à l'occasion de la fête de son père, la jeune apprentie obtint de Marie la permission d'aller voir ses parents et de dîner en famille. Elle partit à quatre heures de l'après-

midi et devait rentrer au plus tard à neuf heures et demie. Ses parents demeuraient loin de la rue Montorgueil, en haut de Belleville. Marie lui avait donné de l'argent pour prendre l'omnibus et même, au besoin, un fiacre.

Mais Gallot avait vu la mère de l'apprentie et lui avait dit :

– Ma nièce et moi nous sommes invités à un bal donné par la corporation des serruriers ; nous irons à ce bal et y resterons jusqu'à une heure avancée de la nuit. Votre fille n'a pas besoin de rentrer ce soir, gardez-la à coucher et vous nous la renverrez demain dans la matinée.

La mère, enchantée de pouvoir garder sa fille, remercia Gallot, qui se frottait les mains et se disait :

– Tout va bien.

Attenant à la chambre de Marie, il y avait un cabinet noir qui servait en même temps de débarras et de garde-robe. Au fond, il existait une porte étroite condamnée depuis longtemps, laquelle s'ouvrait autrefois sur le couloir qui séparait la salle à manger du salon et conduisait à la cuisine. Cette porte condamnée était fermée par un verrou aussi rouillé que la serrure, qui n'avait plus de clef ; de plus, elle avait été clouée à l'intérieur et barricadée par un porte-manteau aux patères duquel Marie suspendait ses robes, ses jupons et autres effets d'habillement.

Dès la veille, en l'absence de sa nièce, qui s'était absentée pour divers achats, le serrurier avait arraché le verrou de la porte, enlevé les clous, fait jouer la serrure et disposé le porte-manteau de façon à pouvoir ouvrir du dehors, sans bruit, par une légère poussée seulement.

À sept heures, le soir dont nous parlons, les ouvrières étant parties, Marie se mit à table avec son oncle. Le repas fut presque silencieux ; Gallot se plaignait d'un violent mal de tête, disant qu'il se coucherait de bonne heure.

Tout de suite après avoir mangé, Marie retourna à l'atelier, laissant dans la salle à manger son oncle, qui se préparait à allumer sa pipe.

La jeune fille avait une robe à achever, commande pressée, et elle allait travailler, en attendant l'apprentie.

À neuf heures, on sonna à la porte de l'appartement. La bonne alla ouvrir et vint bientôt trouver Marie pour lui remettre une dépêche.

Cette dépêche disait :

« Gardons Hélène – couchera chez nous. – Rentrera de bonne heure demain.

« Femme LAURET. »

Inutile de dire que cette dépêche, libellée par Gallot dans la journée, avait été remise par lui à un camarade qui devait la porter au bureau télégraphique de Belleville, à l'heure voulue.

Marie fut seulement un peu contrariée. Elle comprenait que les parents de l'apprentie, un jour de fête, aient voulu avoir plus longtemps leur enfant avec eux.

Peu après, Gallot parut à la porte de l'atelier.

– J'ai entendu sonner, dit-il, est-ce la petite qui vient de rentrer ?

– Non, répondit Marie, c'est une dépêche de Mme Lauret que je viens de recevoir ; elle me prévient que sa fille ne rentrera que demain matin.

– Ah ! fit le serrurier avec hypocrisie, il y a vraiment des gens qui en prennent à leur aise.

– On ne peut pas leur en vouloir, ni à Hélène, de se donner la joie d'être ensemble.

– Du moment que vous n'êtes pas mécontente de cela, je n'ai plus rien à dire. Bonsoir, Marie.

– Bonsoir, mon oncle.

Gallot se retira.

La jeune fille travailla encore une heure. La robe était achevée, prête à livrer à la cliente.

La bonne, ayant de son côté terminé son ouvrage, était montée à son sixième.

Marie sortit de l'atelier, traversa le petit salon, et, n'entendant aucun bruit dans la chambre de son oncle, elle se dit :

– Il dort.

Elle rentra chez elle, s'enferma comme d'habitude, se déshabilla, se mit au lit, souffla sa bougie et, un quart d'heure après, s'endormit d'un profond sommeil.

VIII

DRAME NOCTURNE

Depuis combien de temps Marie dormait-elle ? À peine depuis une heure. Elle était dans son premier sommeil, sommeil doux et paisible de l'innocence qu'aucun mauvais rêve ne venait troubler.

Tout à coup elle se réveilla en sursaut, en sentant une main qui passait sur sa poitrine. La couverture avait été jetée de côté et elle se trouvait ainsi presque nue sur son lit.

Elle poussa un grand cri, rauque, horrible et voulut s'élancer à bas du lit.

Mais, aussitôt, des bras nerveux la saisirent, l'enlacèrent et, pour un instant, paralysèrent ses mouvements. Des baisers ardents, qui la brûlaient comme du feu, étouffaient ses cris.

Il lui semblait que la respiration allait lui manquer, qu'elle allait perdre connaissance.

Et les bras de l'homme la serraient toujours plus fortement.

– Vous êtes un misérable ! s'écria-t-elle en se débattant avec une énergie sauvage, lâchez-moi, laissez-moi !

– Non, je t'aime, je te veux, sois à moi !

– Jamais, jamais !

– J'ai juré que tu m'appartiendrais.

– Plutôt la mort, la mort mille fois !

– De gré ou de force, tu seras à moi.

Et il l'embrassait avec passion, avec rage ; et ses baisers horribles étaient comme des morsures.

– Lâche, lâche ! criait la jeune fille.

– Je t'aime !

– Vous êtes un infâme !

– Je t'aime !

– Vous me faites horreur, vous me dégoûtez !

– Alors, tu ne veux pas ?

– Je veux mourir ; tuez-moi, bandit, tuez-moi, lâche, assassin !

– Eh bien, ma belle, ce qu'on ne me donne pas, je le prends.

La jeune fille était haletante, prête à suffoquer.

Mais rassemblant tout ce qu'elle avait encore de force, et puisant une nouvelle énergie dans son épouvante, elle parvint à dégager un de ses bras de l'étreinte terrible.

Alors, à poing fermé et à coups redoublés elle frappa le misérable au visage.

Dans l'obscurité elle ne voyait pas où portaient ses coups ; mais elle frappait, elle frappait sans relâche, de

toutes ses forces, avec fureur, sur la tête, sur les yeux, sur le front, sur le nez.

Le sang du misérable coulait, et il hurlait de douleur et de rage. À la fin, étourdi, aveuglé, il lâcha prise.

Marie poussa un cri de triomphe, et avant que Gallot ait eu le temps de la ressaisir, elle sauta à bas du lit et se précipita vers la porte pour s'enfuir. Mais la clef avait été enlevée de la serrure.

Elle poussa un nouveau cri ; il lui était arraché, cette fois, par la douleur et le désespoir.

Lui s'essuyait la figure avec des grognements d'ours en colère. Marie était-elle donc à la merci du misérable ?

Elle se réfugia dans le coin le plus noir de la chambre et se retrancha derrière les chaises sur lesquelles elle avait placé sa robe et ses jupes.

Incapable de réfléchir, tellement elle était troublée et secouée par la peur, elle ne songea pas à ouvrir la fenêtre pour appeler à son secours. Elle aurait peut-être ainsi intimidé Gallot qui, épouvanté à son tour, se serait décidé à quitter la place. Mais ce drame nocturne devait avoir un autre dénouement.

Soudain un petit craquement se fit entendre et fut immédiatement suivi d'une lueur bleuâtre qui jeta une clarté dans la chambre. Une allumette venait de prendre feu et Gallot allumait la bougie.

Marie, toute frémissante, était immobile dans son coin ; mais l'éclair d'une résolution terrible brillait dans son regard. Elle ne voulait pas être la victime de cet infâme ; elle se défendrait par tous les moyens, jusqu'à la mort.

Le serrurier, à demi vêtu, les pieds nus, s'était dressé en face de la jeune fille et dardait sur elle son regard enflammé. Barbouillé du sang qui lui était sorti par le nez, le misérable était hideux.

Les regards se croisaient ; sombres, farouches étaient ceux de la jeune fille, ceux de l'homme, menaçants, terribles.

Il fit un pas en avant, se préparant, comme le tigre, à se précipiter d'un bond sur sa proie.

– Ne m'approchez pas, s'écria la jeune fille, ne m'approchez pas, je vous le défends !

– Marie, tu ne me connais pas, répliqua-t-il en ricanant, quand je veux quelque chose, je le veux bien et je ne recule devint rien.

– Vous êtes un monstre, et je ne crois pas qu'il y ait dans les bois et forêts des bêtes plus immondes et plus horribles que vous.

– Prends garde, Marie, prends garde ! La passion que tu as mise en moi et qui depuis trop longtemps me brûle, me dévore, cette passion m'empêche de raisonner et me rend fou. Prends garde ! Quand la colère me monte à la tête, je ne me connais plus moi-même, je vois rouge, tout rouge. Prends garde ! Dans un moment de fureur, je suis capable de tuer.

– Je ne crains pas la mort ; ce que je crains, la seule chose qui m'épouvante, c'est votre contact impur. Retirez-vous, monsieur, sortez d'ici !

– Ici, c'est chez moi.

– Misérable, lâche !

– Allons, Marie, tu sais bien que je t'aime, que je suis fou de toi… Allons, sois gentille, sois bonne fille. Tiens, si tu veux, je t'épouserai.

– Je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, vous me dégoutez !

– Ainsi, riposta-t-il d'une voix sourde, étranglée, tu ne veux rien prendre ?

– Rien, rien, rien ! Encore une fois, sortez d'ici !

Il haussa les épaules et répondit :

– Ici, c'est moi qui commande et qui ordonne.

– À votre tour, Joseph Gallot, prenez garde !

– À quoi ?

– À ce qui peut vous arriver.

– Je t'ai dit que je ne reculais devant rien.

– Moi, je suis prête à me défendre ! s'écria la jeune fille, en se dressant superbe d'énergie et prenant une attitude menaçante.

Elle avait pongé sa main dans la poche de sa robe et en avait retiré une paire de ciseaux.

– Eh bien, nous allons voir, grogna le serrurier, qui ne voyait pas que la main de la jeune fille était armée.

Il se ramassa sur lui-même, un éclair fauve traversa son regard et il s'élança d'un bond sur Marie, qui épiait ses mouvements et attendait l'attaque de pied ferme et avec une résolution désespérée.

Le misérable renversa les chaises dont la jeune fille s'était fait un rempart ; mais avant qu'il ait eu le temps de la saisir à bras-le-corps, elle avait levé le bras, tenant écartées les lames de son arme.

Elle frappa.

Gallot se rejeta en arrière en faisant entendre un rugissement de bête féroce.

La lame pointue des ciseaux s'était enfoncée dans son œil.

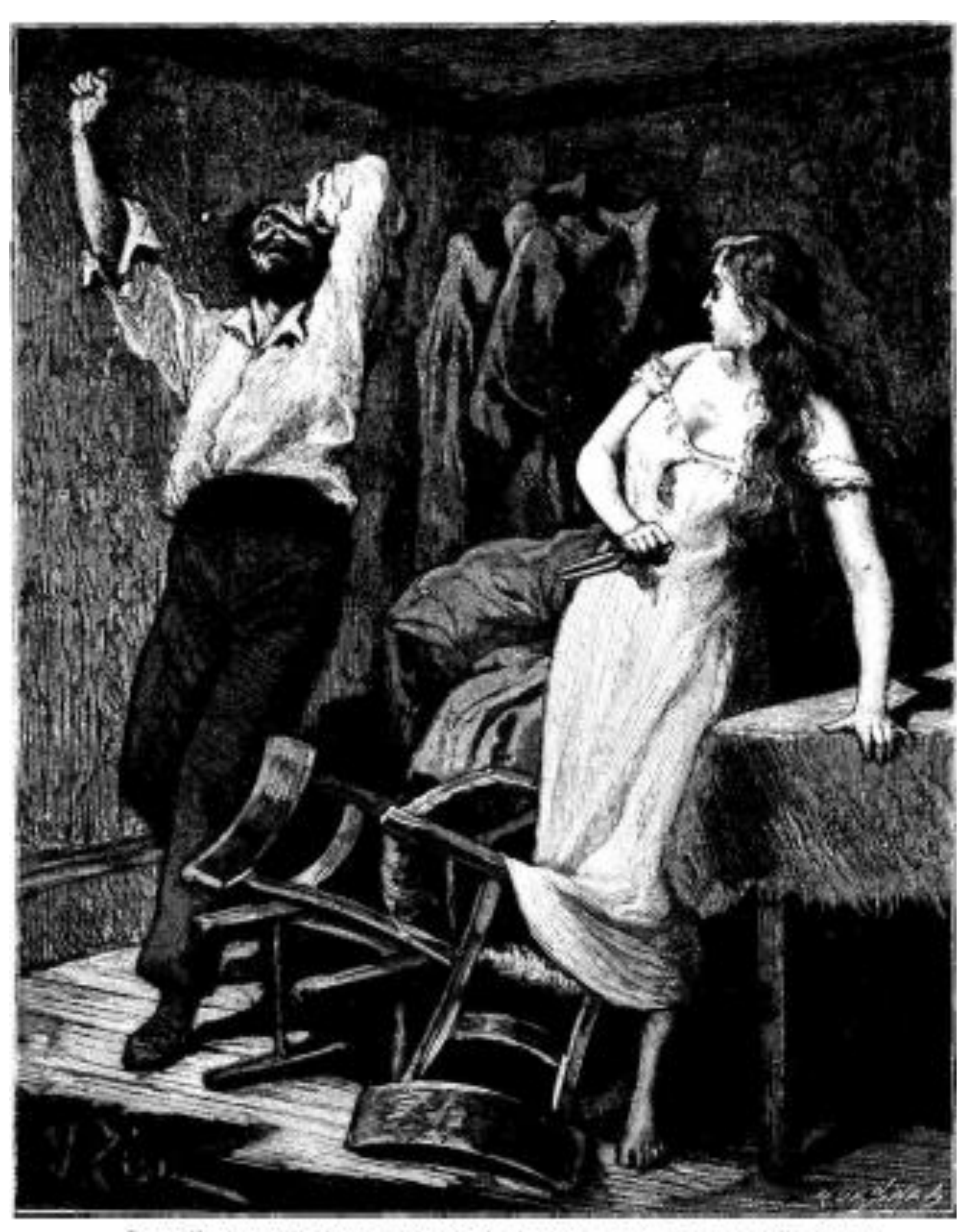
Un sang noir, mêlé à une matière visqueuse, s'échappait de l'horrible blessure, et l'œil crevé était presque complètement sorti de l'orbite.

Le malheureux, hurlant, rugissant de douleur, chancela, tourna un instant sur lui-même, puis s'abattit lourdement, comme un aigle atteint par le plomb du chasseur.

Pendant un moment, il se tordit convulsivement, pareil à un reptile blessé ; puis, la face sur le parquet, les poings crispés, il ne fit plus un mouvement. Il avait perdu connaissance. Néanmoins son corps et ses membres étaient secoués par une sorte de tremblement, qui révélait une violente irritation des nerfs.

La jeune fille resta quelques instants les yeux hagards, comme hébétée, ne se rendant pas compte de ce qui venait de se passer.

Enfin, elle revint au sentiment de la réalité. Alors des larmes jaillirent de ses yeux. Elle était terrifiée de son action et peut-être avait-elle des regrets.



Le malheureux, hurlant, rugissant de douleur, chancela, tourna un instant sur lui-même, puis s'abattit lourdement. (P. 72.)

Elle s'approcha de son oncle, et, pensive, le front courbé, les yeux fixés sur cet homme qu'elle venait de terrasser, de tuer peut-être, elle se sentit frissonner jusque dans la moelle des os.

– Et, pourtant, murmura-t-elle, c’est lui qui l’a voulu, je me suis défendue.

Que devait-elle faire ? Elle ne le savait pas.

Éperdue, affolée, elle s’habilla. Son idée fixe était de se sauver de cette maison maudite, d’aller se cacher n’importe où. Elle entra dans le cabinet pour prendre son chapeau ; c’est alors qu’elle vit comment son oncle avait pu pénétrer dans sa chambre. Après avoir réparé dans l’obscurité, tant bien que mal, seulement par le toucher, le désordre de sa chevelure et mis son chapeau, elle sortit du cabinet. Elle agissait machinalement, presque inconsciente.

Le blessé était revenu à lui ; Marie le vit se soulever, se mettre sur son séant, et regarder autour de lui, cherchant à distinguer les objets. Il poussait des plaintes sourdes ; il y avait dans sa gorge un gargouillement de sons rauques.

La jeune fille fut reprise d’une épouvante folle ; elle se renfonça dans le cabinet, franchit la porte ouverte par Gallot, traversa le salon, gagna l’antichambre, ouvrit la porte de l’appartement, la referma derrière elle et descendit précipitamment l’escalier noir.

– Cordon, s’il vous plaît.

Le concierge, à peine réveillé, par habitude, tira le cordon.

Marie s’élança dans la rue et se mit à courir comme si elle avait été poursuivie par une légion de démons.

Elle allait droit devant elle, montant la rue. Arrivée sur le boulevard Poissonnière, très essoufflée, elle s’arrêta pour reprendre haleine. Cependant l’air de la nuit avait rafraîchi son cerveau, un peu calmé son agitation.

– Où vais-je donc ? se demanda-t-elle.

Elle ne connaissait bien, à Paris, qu'une personne, une femme d'une trentaine d'années, née comme elle à Longereau. Celle-ci était modiste et demeurait rue de la Chaussée-d'Antin. Malgré la différence d'âge, Marie Sorel et Charlotte Pinguet étaient liées d'amitié. Elles se voyaient aussi souvent que possible, et quand Marie sortait le dimanche, c'était toujours avec Charlotte qu'elle allait se promener au bois de Vincennes, au bois de Boulogne ou dans les environs de la ville où les sites sont si beaux, si pittoresques et si délicieusement agrémentés de fleurs et de verdure.

Marie ne pouvait aller demander asile qu'à son amie Charlotte.

Elle se dirigea donc vers la Chaussée-d'Antin.

Il était près de deux heures du matin quand elle sonna à la porte de la modiste. Celle-ci, réveillée par le bruit de la sonnette, se leva, alluma une bougie, passa un jupon et vint à la porte demander :

– Charles, est-ce que c'est toi ?

Charles Pinguet, le mari de Charlotte, était voyageur de commerce et parti en tournée depuis trois semaines.

– Non, Charlotte, répondit la jeune fille, c'est moi, Marie, ouvre-moi.

La clef grinça dans la serrure, la porte s'ouvrit toute grande et les deux amies tombèrent dans les bras l'une de l'autre. Marie se mit à pleurer à chaudes larmes.

– Viens, lui dit Charlotte, l'entraînant.

Quand elles furent dans la chambre à coucher, la modiste fit asseoir sa jeune amie, et après l'avoir regardée attentivement :

– Maintenant, dit-elle, tu vas m'apprendre pourquoi tu es venue ici à une pareille heure ; que se passe-t-il donc chez vous ?

La jeune fille raconta dans ses moindres détails le drame de la nuit. Charlotte était devenue blême de terreur.

– Quel brigand que cet homme-là ! s'écria-t-elle emportée pas l'indignation.

– Comme tu vois, Charlotte, je n'ai fait que me défendre mais je l'ai grièvement blessé, je crois bien lui avoir crevé un œil.

– Tant pis pour lui, il n'a pas encore tout ce qu'il mérite.

– Charlotte, j'ai peur.

– De quoi ?

– D'être mise en prison.

– En prison, toi ! En prison pour t'être défendue contre un misérable gredin qui voulait te déshonorer ! Allons donc !… Sois tranquille, ma petite Marie, le scélérat se gardera bien de dire à qui que ce soit ce qui s'est passé entre toi et lui ; il sait bien que c'est lui et non toi que la justice frapperait. S'il a l'œil crevé, il ne se vantera point d'avoir été éborgné par les ciseaux d'une vaillante petite ouvrière qui ne voulait pas permettre un infâme de la souiller.

Ah ! le gueux ! Ah ! le vaurien ! Ah ! le monstre ! Est-il assez canaille. Il ne m'est jamais revenu cet homme-là ; je lui

trouvais un air sournois, faux, hypocrite ; sa face était sinistre et son regard fatal. Qu'est-ce que je te disais dernièrement encore ? Je te disais : Ma petite Marie, tiens-toi sur tes gardes, méfie-toi de ton oncle. Tu vois si je me trompais !

– Oh ! je ne l'aurais jamais cru capable d'une chose pareille.

– Tu es jeune, et tu ne sais rien encore de la vie. Mais je te le dis, il y a des hommes qui ne valent pas grand'chose ; ce sont ceux-là qui font valoir les qualités des autres.

Maintenant, qu'est-ce que tu vas faire ? J'espère bien que tu ne vas pas retourner chez ce misérable.

– Oh ! j'aimerais mieux m'aller jeter dans la Seine.

– Je comprends ça.

– Je sais travailler, je trouverai de l'ouvrage.

– Dans un atelier, peut-être. Mais un atelier n'est pas ce qui te convient ; tu serais là avec des femmes qu'une jeune fille comme toi ne peut pas fréquenter. Et puis la curiosité s'en mêlerait, on voudrait savoir pourquoi tu as quitté ton oncle, tu serais le point de mire des moqueries, d'un tas de mots au gros sel ; car si innocente que tu sois, ton aventure se tournerait contre toi.

– Pourtant, Charlotte, il faut que je fasse quelque close.

– Certainement ; mais je m'occuperai de cela et je ne serai pas longtemps, je pense, sans te trouver une place.

– Je ne peux plus compter que sur toi.

– Mon amitié ne te fera pas défaut.

– Je ne peux plus retourner chez mon oncle, et j'y ai laissé mes effets et tout mon linge.

– Il faudra bien qu'il rende tout ; j'en fais encore mon affaire. Nous laisserons passer la journée de demain, et après-demain M. Joseph Gallot aura ma visite ; gare à lui, s'il ne marche pas droit. Il rendra tout. Tu as de l'argent ?

– Quelques centaines de francs à la caisse d'épargne. Mon livret est dans un tiroir de la chambre où je couchais avec d'autres objets.

– Et la somme assez importante qui te vient de Longereau ?

– Tu sais comment je l'ai employée.

– Oui, mais cet argent t'appartient, il faut qu'il te soit rendu.

– Non, non, je ne le réclame pas ; ce serait des histoires à n'en plus finir : je ne veux avoir aucun démêlé avec cet homme. J'aime mieux perdre.

Charlotte hocha la tête.

– Au fait, dit-elle, il serait probablement difficile à retrouver, ton pauvre argent. Depuis que sa femme est morte, Gallot ne travaillait plus ; il se grisait moins, mais il jouait davantage.

Les deux jeunes femmes avaient grand besoin de repos, Marie surtout, après les violentes secousses qu'elle venait d'éprouver. Elle partagea le lit de son amie.

*

* *

Charlotte Pinguet ne s'était pas trompée en disant que Gallot ne se vanterait pas d'avoir reçu de sa nièce un coup de ciseaux dans l'œil.

Le misérable passa le reste de la nuit dans d'atroces souffrances. Le jour venu, l'œil caché sous un mouchoir, il se rendit chez un médecin à qui il raconta qu'il avait glissé sur le parquet et était tombé, la figure sur une paire de ciseaux ouverte et si malheureusement placée qu'une des lames lui était entrée dans l'œil.

Après avoir examiné la terrible blessure, le médecin le renvoya chez un célèbre oculiste dont il lui donna l'adresse.

Gallot rentra chez lui avec un bandeau d'étoffe noire, qui maintenait et couvrait un emplâtre.

À ceux qui l'interrogèrent, il réédita le conte qu'il avait fait aux deux médecins.

Pour expliquer la disparition de sa nièce, il dit à la servante et aux ouvrières que Marie s'en était allée, comme une sans cœur, à la suite d'une assez vive discussion à propos d'argent, qu'ils avaient eue ensemble.

Les ouvrières crurent ce qu'elles voulurent. Mais quand elles se trouvèrent seules elles se dirent que dans un mois il n'y aurait plus un ourlet à coudre dans la maison.

Heureusement, on était en pleine bonne saison, et, sans perdre de temps, il fallait chercher du travail dans un autre atelier.

Ce que prévoyaient les ouvrières devait forcément se réaliser. L'une après l'autre, les clientes allaient disparaître.

Comme elle l'avait dit à sa jeune amie, Charlotte Pinguet se présenta chez Gallot et, le verbe haut, réclama ce qui appartenait à Marie Sorel.

D'abord, il voulut faire le récalcitrant ; mais il changea vite d'attitude quand Charlotte parla d'aller trouver le commissaire de police.

– Voyons, voyons, fit-il, Marie ne veut donc pas revenir ?

Charlotte répondit par un haussement d'épaules significatif.

– On a besoin d'elle ici, ça ne va plus aller, hasarda-t-il encore.

– Ne vous plaignez pas, monsieur Gallot, répliqua la jeune femme, accompagnant ses paroles d'un regard foudroyant, vous n'avez pas du tout ce que vous méritez.

Il n'osa plus rien dire.

Charlotte put alors, aidée par la bonne, remplir deux malles et faire des paquets, de tout ce qui appartenait à la jeune fille et qu'elle allait faire transporter rue de la Chaussée-d'Antin.

La domestique n'avait pas été sans adresser à Charlotte plusieurs questions auxquelles la jeune femme avait invariablement répondu :

– Demandez cela à M. Gallot.

Se conformant au désir de Marie, Charlotte n'avait point parlé au serrurier de la somme relativement importante avancée par la jeune fille, et Gallot n'en avait pas soufflé

mot. Si ce sujet délicat eût été abordé, il aurait été certainement fort embarrassé.

En somme, tout s'était arrangé ainsi que la jeune fille l'avait souhaité.

Maintenant, il s'agissait de trouver quelque chose à faire. Le voyageur de commerce allait revenir à Paris et elle ne pourrait plus demeurer avec Charlotte, qui n'avait qu'un très petit logement.

Mais Charlotte, comme elle l'avait promis, s'occupait de placer son amie.

Elle avait parmi ses clientes, la patronne d'une grande maison de confiserie du quartier Vivienne. Elle lui parla de Marie Sorel. Le jour de l'an approchait, le moment était propice. La dame demanda à voir Marie, qui lui fut présentée et n'eut pas de peine à lui plaire et à se faire agréer. Ce à quoi l'on tient tout particulièrement dans ces maisons de détail, c'est à la jeunesse, à la beauté, à l'élégance, à la bonne tenue des demoiselles, qui doivent être constamment en rapport avec le public.

Comme elles ont la tête nue, il faut qu'elles aient de beaux cheveux et sachent se bien coiffer ; il faut de jolis yeux, qui entraînent le client à la dépense ; il faut de belles dents pour rendre plus gracieux le sourire obligé.

Marie avait cela et plus encore.

Par exemple, elle ne savait rien, absolument rien du métier ; mais il ne faut pas un long apprentissage pour connaître tels et tels bonbons, savoir les mettre en cornets, les envelopper, les ficeler avec des faveurs de couleurs variées.

Avant qu'on arrivât à la fin de l'année, elle serait une demoiselle de magasin accomplie.

Mais plus la jeune fille a de beauté, de grâce, de distinction, plus sont grands les périls auxquels elle est sans cesse exposée. Elle est assiégée par messieurs les don Juan du boulevard, et, si son cœur n'est déjà donné, il faut qu'elle ait une vertu bien solide pour ne pas se laisser prendre aux belles paroles d'un de ces audacieux séducteurs.

Marie était à peine investie de ses fonctions de demoiselle de magasin lorsque le comte Maxime de Rosamont la vit et aussitôt la désira. Dès lors, le jeune homme, sous le nom de Lucien Gervois, devint le plus assidu client de la maison. C'était deux fois et même trois fois chaque jour qu'il venait acheter. Il demandait toujours Mlle Marie, il ne voulait être servi que par elle. Ils échangeaient quelques paroles. Le jeune homme était gracieux, aimable, avait de longs regards expressifs qui avaient d'abord troublé Marie et auxquels elle s'était vite habituée.

Elle n'avait pas été longtemps à voir qu'elle était l'objet d'une attention toute particulière du jeune homme. Cela fit naître en son cerveau un monde de pensées que sut exploiter une imagination ardente. Marie, dont le cœur était jusqu'alors resté fermé aux provocations de l'amour, arrivait à cet âge où la jeune fille éprouve l'impérieux besoin d'aimer ; elle était mûre pour l'amour ; elle aima celui qu'elle appelait Lucien Gervois, elle l'aima de toute la force de son jeune cœur, comme on aime la première fois, ardemment, sans réserve.

Quand il tardait à arriver, aux heures où il avait l'habitude de venir, elle l'attendait, préoccupée, inquiète ; et

dès qu'il paraissait, son beau visage s'épanouissait, le bonheur brillait dans ses yeux ; c'était le soleil dans son cœur.



C'était deux fois et même trois fois chaque jour qu'il venait acheter. (P. 78.)

Il ne fut pas difficile au jeune homme de s'apercevoir qu'il était aimé ; il n'avait plus qu'à se féliciter de son succès et à compléter son triomphe.

La jeune fille avait loué une chambre d'hôtel rue de Provence, à une faible distance de la maison où demeurait son amie Charlotte. Mais obligée de se rendre de bonne heure au magasin et revenant tard le soir, elle ne voyait plus que très rarement la modiste.

Elle ne lui parla point de Lucien Gervois. Si elle se fût confiée à son amie, il est probable que celle-ci l'aurait mise en garde contre le danger qui la menaçait et défendue contre elle-même.

Mais il y a des fatalités ; il arrive toujours ce qui doit arriver.

Le soir et souvent le matin, dans le trajet du boulevard à la rue de Provence et vice versa, Marie rencontrait Lucien ; ils causaient, se pressaient les mains. Ce que Lucien disait à Marie la ravissait ; c'était un poison qui descendait dans son cœur, mais comme elle le trouvait doux et agréable, ce poison habilement distillé par de trompeuses paroles !

Bientôt ils se donnèrent des rendez-vous : Marie était allée trop loin, elle ne pouvait plus se défendre. Seule au monde, entièrement libre de ses actions, elle se donna à l'homme qui était venu combler le grand vide de son cœur.

Elle avait déjà quitté le magasin de confiserie et venait de s'installer rue de Chabrol lorsque Charlotte Pinguet apprit, avec autant de douleur que de stupéfaction, la chute de sa jeune amie.

Ainsi avait commencé ce joli duo d'amour, tout parfumé de poésie et d'idéal, tout rempli de beaux rêves, dont le lecteur connaît le brusque et terrible dénouement.

Hélas ! comme la plupart de ces idylles amoureuses, il n'avait pas duré longtemps.

IX

LE CHARBON

Marie Sorel, la pauvre abandonnée, avait résolu d'en finir avec la vie, se figurant qu'elle guérirait ainsi André Clavière, son ami d'enfance, du fatal amour qu'elle lui avait inspiré et le délivrerait à jamais de l'horrible pensée du suicide.

Comme nous l'avons dit, elle ne songeait plus à son enfant ; le sentiment de sa prochaine maternité n'avait plus d'action sur elle.

Tout l'après-midi, elle réfléchit froidement à l'acte de femme désespérée qu'elle allait accomplir. Au lieu de faire comprendre que, le suicide, de quelque manière qu'on l'envisage, est un crime commis sur soi-même, souvent un acte de démence ou une lâcheté, ses réflexions la fortifièrent, au contraire, dans sa funeste résolution.

La malheureuse s'était dit que la mort la plus douce était celle par asphyxie. Elle voulait mourir par le charbon.

Un peu avant la nuit ; ayant un seau de fer battu à la main et un panier à son bras, elle descendit.

La concierge l'arrêta au passage.

– Où donc allez-vous ainsi, mademoiselle Marie ?

– Vous le voyez, madame Durand, aux provisions.

– Quoi, vous allez chercher du charbon ; est-ce que vous ne pouviez pas faire dire au charbonnier de vous en monter ?

– Oh ! cela ne me coûtera pas beaucoup, puisque je sors pour faire d'autres achats.

– Mademoiselle Marie, vous êtes toujours bien pâlotte, et je crois bien que vous avez encore pleuré.

– Mais, je vous assure…

– Allons, c'est bon, je vois bien et je sais bien que vous avez un gros chagrin ; mais il ne faut pas vous tourmenter, ni trop vous effrayer des mauvaises choses de la vie. Hélas ! en ce bas monde, tout n'est pas couleur de rose ; j'en sais quelque chose, moi, qui ai été riche autrefois, et qui devrais aujourd'hui rouler carrosse, au lieu de balayer des escaliers et de tirer le cordon. C'est comme ça, la vie ; on a des malheurs et, pa ta tra, on dégringole. Et il n'y a pas à dire, mon bel ami, il faut qu'on se fasse à ces choses-là.

Vous êtes jeune, mademoiselle Marie, vous avez loin à regarder devant vous. Allez, les mauvaises heures passent vite pour ceux à qui il est réservé tant de beaux jours. Ah ! la jeunesse, la jeunesse ! C'est tout, la jeunesse.

À propos, j'espère que vous en avez eu aujourd'hui de la visite. Oh ! je ne parle pas du premier monsieur ; je suis sûre, qu'il ne vous a pas été agréable. Mais l'autre… M. André Clavière…

– Vous savez son nom ?

– Mais oui, mais oui, et je sais mieux encore je sais qu'il a une grande amitié pour vous.

– Vous avez donc causé avec lui ?

– Certainement, et je vous assure que j'ai su l'apprécier. Ah en voilà un qui vaut quelque chose ! Quel bon et gentil garçon ! Rien qu'à le voir on a envie de lui sauter au cou et de lui mettre un bon gros baiser sur chaque joue.

C'est poli, c'est aimable, c'est riche, savant jusqu'au bout des ongles et pas fier du tout. Ça cause avec une pauvre portière comme moi ni plus ni moins qu'avec une marquise et ça vous embrasse dans la rue les gosses en leur donnant des sous.

– Ah ! vous l'avez vu embrasser des enfants ?

– Aujourd'hui même, quatre, cinq, six, après la visite qu'il vous a faite. Tout de même, il est joliment resté longtemps avec vous. J'ai compris, moi, ne le voyant toujours pas descendre, que vous aviez du plaisir à causer ensemble. Vous vous connaissez depuis longtemps ?

– Oui, depuis longtemps.

– C'est, paraît-il, un ami d'enfance ?

– Oui. Ma mère a été sa nourrice ; il avait huit ans lorsque je suis venue au monde ; il m'a portée dans ses bras, il m'a bercée…

– Voilà qui prépare bien à l'amitié.

– C'est vrai.

– Tenez, mademoiselle Marie, M. André ne m'a pas dit ses secrets, mais, je sais voir, j'ai, voyez-vous, l'œil malin ; je crois que l'amitié de ce beau jeune homme, qui vous a portée dans ses bras, qui vous a bercée, est d'une nature toute particulière. Enfin je crois que cet ami d'enfance pourrait bien devenir pour vous…

La concierge fit une pause, regarda la jeune fille avec un sourire drôle et ajouta :

– Un mari !

Marie ne put s'empêcher de tressaillir.

– Ne vous imaginez pas cela, madame Durand, répliqua-t-elle.

– C'est bon, c'est bon, fit la femme, je sais ce que je pense et ce que je dis ; laissons venir et nous verrons.

Un pli sombre s'était creusé sur le front de la jeune fille.

– Je vous écoute, dit-elle, et je ne fais pas mes commissions. Il est tard, la nuit vient ; je vous quitte madame Durand. Bonsoir.

– Oh ! j'espère bien que vous me le direz, le bonsoir, tout a l'heure, quand vous reviendrez, avant de monter chez vous.

Marie n'avait pas à aller ailleurs que chez le charbonnier. Elle fit remplir son seau de charbon, acheta en plus un quart de braise qu'elle mit dans son panier, enveloppé de papier ; elle paya et donna vingt-cinq centimes à la petite fille du charbonnier, accompagnés d'une petite tape sur la joue.

– Mademoiselle, on va vous monter ça, dit la charbonnière.

– Non, non, merci ; ce n'est pas bien lourd.

Quand elle passa devant la loge de la concierge, celle-ci avait une assez vive discussion avec un locataire en retard

de deux termes et que le propriétaire faisait prévenir que son congé allait lui être signifié par ministère d'huissier.

Mme Durand ne vit point Marie, qui remonta chez elle sans avoir à répondre à des questions qui l'auraient peut-être embarrassée, surtout si la perspicace concierge avait remarqué que, c'était en dehors de ses habitudes que la jeune fille avait acheté une si forte mesure de charbon.

Marie, craignant qu'une visite quelconque et inattendue ne vînt la déranger, avait tout d'abord caché ses matières combustibles dans sa petite cuisine. Ensuite, tout en préparant les bourrelets qu'elle voulait mettre aux portes et aux fenêtres, afin de supprimer l'air venant du dehors, elle attendit que tous les locataires fussent rentrés et que le silence se fît dans la maison, complet.

Elle ne savait pas que l'air que nous respirons et qui nous fait vivre est composé de vingt et une parties d'oxygène mélangé de soixante-dix-neuf parties d'azote, et que la combustion du charbon peut produire, suivant qu'elle est plus ou moins active, de l'acide carbonique ou de l'oxyde de carbone ; elle ignorait également le changement de composition que subit l'air par suite de l'absorption de l'oxygène remplacé dans l'atmosphère par les gaz carboniques.

Mais elle avait entendu dire ou avait lu dans les journaux que l'asphyxie par la combustion du charbon ne pouvait se produire et être complète qu'autant que l'air ne pénètre plus dans la pièce où le feu est allumé.

Il était plus d'une heure du matin lorsque, après avoir apporté dans sa chambre le réchaud de la cuisine, la braise et le charbon, elle se mit en devoir de placer les bourrelets et des morceaux d'étoffe qu'elle enfonçait dans les jointures et

les fissures à l'aide de la lame d'un couteau. La plus petite fente par où l'air pouvait passer était soigneusement bouchée. Et, pour qu'un tirant d'air ne pût s'établir par la cheminée, elle remplit l'âtre de vieux linge jusqu'au tuyau montant vers le toit.

Ce premier travail terminé, – il avait pris du temps, – elle se mit à sa toilette. Elle ne voulait pas qu'on la trouvât morte sur son lit comme une cendrillon.

C'était une suprême coquetterie de jeune fille, laquelle est si commune chez les poitrinaires, la coquetterie dans la mort.

Marie se lava à grande eau le visage et les mains ; elle dénoua ses beaux cheveux qui tombèrent en cascade sur ses épaules et jusqu'à sa ceinture, la couvrant comme un manteau. Elle se peigna et se coiffa avec un goût exquis. Elle changea complètement de linge, glissa ses pieds dans ses meilleures bottines, mit ses plus beaux jupons blancs et acheva de s'habiller avec une robe de cachemire noir à larges plis, qu'elle avait faite elle-même et qui lui allait à ravir. Sur son col blanc ressortait un étroit ruban de velours auquel était attachée une petite médaille d'argent, souvenir de sa première communion.

Il ne lui restait plus qu'à mettre ses manchettes ; c'était pour tout à l'heure, quand le feu serait allumé.

Malgré sa pâleur et un peu d'égarement dans les yeux, elle était délicieusement belle dans sa mise en même temps simple et élégante.

À la voir, nul n'aurait pu supposer qu'elle marchait vers la mort ; on aurait dit plutôt qu'elle était prête à se rendre à une fête.

Cependant elle avait enlevé ses boucles d'oreilles et retiré ses deux bagues de ses doigts. Pourquoi ? Peut-être était-ce chez elle un raffinement de coquetterie.

Toutes ses dispositions étaient prises, tout était préparé.

Le réchaud, d'une grandeur moyenne, était placé au milieu de la chambre ; elle mit au fond la moitié d'un journal, qu'elle recouvrit de braise. Sans hésitation, sans un tremblement, sans pousser un soupir, elle mit le feu au papier, et bientôt après la braise fut entièrement embrasée. Alors, avec des pincettes, elle mit le charbon sur la braise rouge, morceau par morceau, d'abord les croisant, puis les élevant en dôme.

Il y avait des pétillements, de petites explosions suivies d'un jaillissement d'étincelles. À son tour le charbon s'enflammait. À travers les morceaux noirs encore, passaient en tous sens des flammes courtes lécheuses, bleues, cuivrées, jaunâtres, et une légère fumée s'élevait au dessus du réchaud.

En arrangeant son charbon comme elle l'avait fait, elle ne pouvait pas deviner que la combustion allait être active, et que les petites flammes sortant du réchaud étaient dues à l'oxyde de carbone brûlant lui-même au contact de l'air et se transformant en acide carbonique.

Marie se lava de nouveau les mains, se nettoya les ongles et mit ses manchettes.

Elle entendait dans la rue le bruit des voitures des laitiers, et celui plus sourd des premiers camions qui passaient.



A son tour le charbon s'enflammait. (P. 86.)

Quelle heure pouvait-il être ? Elle ne le savait pas. Sa pendule ne marchait pas et sa montre, qui n'avait pas été remontée depuis l'avant-veille, s'était arrêtée.

Elle alla à la fenêtre, écarta les rideaux, et, à travers les lames des persiennes, elle vit les lueurs du crépuscule. Dans quelques instants le jour allait paraître.

– Comme tout cela m'a pris du temps, murmura-t-elle. Et après la mauvaise nuit que j'ai passée hier, je ne me sens point fatiguée, pas la moindre envie de dormir.

Elle eut un sourire doux et triste.

– Il va venir le sommeil, et cette fois je dormirai longtemps, et le bruit des lourds camions ne me réveillera pas.

Elle avait de l'oppression, elle sentait quelque chose de lourd sur ses yeux.

– Voilà que cela commence, se dit-elle.

Elle se mit sur son lit, allongea les jambes, arrangea ses jupons, la jupe de sa robe et laissa tomber sa tête de côté, au milieu de l'oreiller, la figure tournée vers la porte.

Elle était bien ainsi pour mourir.

Au bout d'un temps assez long, elle éprouva un malaise indéfinissable. Elle se sentait prise d'une lassitude extrême, il lui semblait que, le voulût-elle, il lui serait impossible de se mouvoir ; elle était brisée, comme anéantie. Ses oreilles bourdonnaient, la respiration devenait de plus en plus difficile, et, sur son front couvert de sueur, elle sentait un poids énorme qui l'écrasait.

La tête lui tournait, elle croyait voir les objets se renverser et tout danser devant ses yeux.

Presque subitement, à cet état de malaise et de vertige succéda une demi somnolence qu'accompagna une sensation de bien-être infini. Il lui sembla qu'elle était enveloppée de ouate. Sa pensée, qu'elle ne pouvait plus fixer, s'échappait et se perdait dans le vague, et elle sentait son corps doucement bercé, enlevé par des mains invisibles et transporté dans une atmosphère fraiche, bienfaisante, inondée de rayons lumineux et parfumée d'enivrantes senteurs.

Elle ne dormait pas encore.

Elle était seulement dans cet état d'accablement général et de torpeur qui ressemble à une demi syncope.

Soudain, au milieu d'une illumination féerique, produite par une quantité innombrable de cierges allumés, elle se vit dans l'église de Longereau. Le prêtre, à l'autel, couvert des ornements sacerdotaux, chantait, accompagné de fraîches voix de jeunes filles et des sons harmonieux et sonores de l'orgue. Elle chantait aussi avec ses compagnes. Elle était vêtue de blanc, avait sur la tête, posée sur ses cheveux, une couronne de roses blanches, et le voile de mousseline claire qui l'enveloppait tombait sur ses pieds. Elle faisait sa première communion. Son père était là, grave, recueilli, à sa place habituelle, du côté des hommes. Sa mère aussi était là, versant des larmes de joie, qu'elle cachait en mettant sur sa figure son livre de messe ouvert.

Elle aspirait l'odeur de l'encens dont la fumée montait en spirales à la voûte du temple. Et tout à coup, à l'élévation, après un silence, quand tous les fronts étaient courbés, des

milliers de voix venant du ciel se faisaient entendre. C'était le céleste concert des joies ineffables, le concert des anges.

Le silence se faisait de nouveau. Mais pourquoi ce jour était-il si beau pour Marie ? Pourquoi ce soleil de mai était-il plus éclatant que jamais ? Pourquoi aux arbres une si belle verdure qu'elle croyait la voir pour la première fois ? Pourquoi les fleurs avaient-elles de si doux parfums ? Pourquoi les oiseaux chantaient-ils comme ils n'avaient jamais chanté ? Pourquoi dans l'air tant de joie et de bonheur ?

Ah ! pourquoi, pourquoi !

C'est que, sur le seuil de l'église, au moment où elle y entrait, conduite par sa mère, un jeune homme de vingt ans, qu'elle n'avait pas vu depuis longtemps, s'était trouvé devant elle et lui avait mis dans la main un livre à fermoir d'argent, à dos d'ivoire, avec couverture de velours blanc, ayant un écusson sur lequel on lisait, incrusté en lettres d'or, le mot : Marie.

Le jeune homme, qu'elle ne s'attendait pas à voir et qui venait ajouter, par sa présence, à la beauté, à la splendeur de ce jour de fête, c'était André Clavière, son ami d'enfance, son frère. Le matin, n'avait-elle pas pleuré en pensant à lui et en se disant :

– Il ne sera pas là !

Et il était venu, et une grande partie de cette journée, elle la passerait avec lui.

Ce n'était pas un rêve, ni même une véritable hallucination, c'était un souvenir du passé que le temps n'avait pas effacé et qui se représentait à elle.

Quelles pouvaient être alors les pensées de la jeune communiante ? Nul ne saurait le dire. Dès la première enfance jusqu'au déclin de la vie, le cœur de la femme est insondable comme l'infini ; tout y est mystère. C'est l'inconnu.

Un second tableau succéda au premier. La tête travaillait toujours.

Marie passait devant une rangée de cercueils ouverts ; là, étaient couchés les morts qu'elle avait connus, aimés : son père, sa mère, sa marraine, des oncles, des tantes, des cousins, des cousines, d'autres encore. Elle s'arrêtait un instant devant chaque cercueil pour contempler la figure du cadavre, et à chacun elle adressait cette question :

« Est-ce que l'on est bien au ciel ? »

Arrivée au dernier cercueil, elle poussa un grand cri rauque, tout son corps frissonna et ses cheveux se hérissèrent.

Ce dernier cadavre était celui d'André Clavière. Il avait au milieu du front un trou profond d'où s'échappait du sang.

Ces lugubres images disparurent et Marie se trouva de nouveau transportée dans une église…

Ce n'était pas un jour de première communion ; mais comme aux plus grands jours de fête les orgues chantaient. Il y avait devant le maître-autel un homme et une femme agenouillés. La femme était jeune, très jolie, vêtue de blanc, couverte d'un voile très, long, très ample. C'était une mariée ; elle avait la couronne de fleurs d'oranger et le bouquet de mêmes fleurs à son corsage. Marie ne la connaissait pas ; mais au moment où, dans le marié, elle reconnaissait, le

comte de Rosamont, des cris d'enfant retentirent, douloureux, désespérés.

Marie s'élança vers l'endroit d'où venaient ces cris et se trouva dans une pauvre chambre où il n'y avait pour tout meuble qu'un berceau et dans ce berceau l'enfant, qui criait toujours.

Cet enfant était un garçon, c'était l'enfant de Marie Sorel, le fils du comte de Rosamont, abandonné par son père. Elle le prit dans ses bras et, par de tendres caresses, le consola.

Sous la chaleur de ses baisers maternels, l'enfant prenait une vigueur extraordinaire ; il grandissait, grandissait, grandissait encore et devenait beau comme un prince de féerie. Ce n'était plus un enfant, c'était un homme.

Pendant ce temps le charbon enflammé poursuivait son œuvre.

Soudain, l'excitation du cerveau s'arrêta ; toutes les images du rêve s'effacèrent. Plus rien.

Et pâle, les yeux fermés, la bouche entr'ouverte, Marie était immobile sur son lit de mort.

Le soleil était levé. La grande ville ayant pris son repas s'était remise au travail. Partout du mouvement, du bruit.

Dans la rue, sous la fenêtre de Marie, une vieille femme criait d'une voix chantante :

– Du mouron pour les p'tits, p'tits oiseaux.

À son tour, une voix de petite fille, grêle et éraillée, répétait :

Du mouron pour les p’tits, p’tits oiseaux. Le charbon brûlait toujours.

X

CHEZ LE COMTE DE ROSAMONT

À l'heure où la malheureuse s'affermissait dans la résolution de mettre fin à ses jours, c'est-à-dire entre trois et quatre heures de l'après-midi, le comte Maxime de Rosamont causait avec son ami, le baron Raoul de Simiane, dans un petit Salon de l'hôtel de Rosamont, dépendant de l'appartement particulier du Comte, qu'il avait transformé en fumoir et où il recevait plus intimement ses amis.

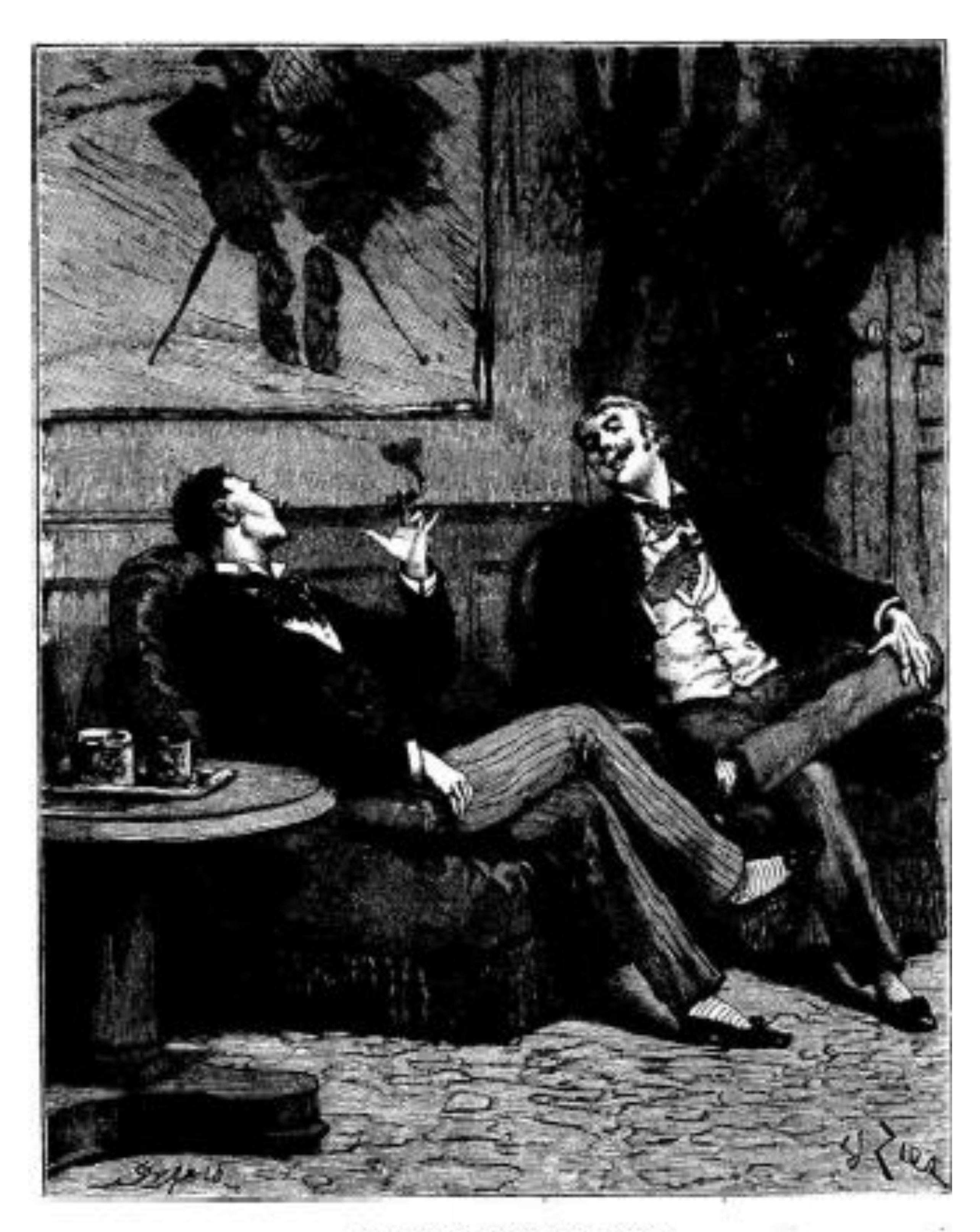
Il y avait sur le guéridon, placé au centre de la pièce, une boîte de vieux cigares de la Havane, plusieurs flacons de liqueurs fines et, sur un plateau de vermeil, douze petits verres de bohême admirablement ciselés.

Enfoncés chacun dans un fauteuil moelleux, les deux amis fumaient, la tête renversée sur le dossier, et lançaient au plafond des nuages de fumée qui, après avoir léché les dorures, disparaissaient par la fenêtre ouverte.

– Ainsi, dit Maxime, continuant la conversation, ta visite n'a pas eu le succès que tu espérais ?

– Loin de là : Mlle Sorel s'est fortement effarouchée, a pris de grands airs et m'a carrément mis à la porte.

– Cela ne me surprend pas ; d'ailleurs, je t'avais prévenu.



Les deux amis fumaient. (P. 91.)

– Je te l'ai dit, Marie me plaît infiniment ; j'ai envié ton heureux sort, car cette jeune fille était la plus adorable maîtresse qu'on pût rêver ; si tu l'avais gardée, je n'aurais certainement rien fait pour la détourner de toi ! la femme où la

maîtresse d'un ami est toujours sacrée pour un galant homme. Mais tu te maries, tu romps avec elle, c'est me donner le droit de la prendre. Je puis te le dire, maintenant, depuis quelque temps déjà je suis hanté par le désir de la posséder, et la façon dont elle m'a accueilli ce matin, loin de produire l'effet d'une forte douche d'eau froide, rend, au contraire, mes désirs plus brûlants.

Après tout, c'est son bien que je veux. Je n'ai pas, comme toi, à me faire passer pour un chef, un sous-chef ou un employé de bureau ; je suis baron, elle le sait ; je suis riche, elle le sait également ; je puis faire d'elle, et c'est mon intention, la maîtresse la plus enviée, la plus jalousée de tout Paris. Avec toi elle vivait comme une recluse, tu ne sortais presque jamais avec elle ; on aurait dit que tu la cachais.

Qu'est-ce que tu as fait pour elle, toi ? Presque rien. Elle n'a jamais été habillée autrement qu'une demoiselle de magasin.

– C'était dans ses goûts.

– Allons donc ! Est-ce que toutes les femmes, quand elles sont jeunes et jolies surtout, n'aiment pas les bijoux de prix, les toilettes superbes ?

– Elle ne voulait rien accepter.

– Parce que tu ne savais pas t'y prendre pour offrir. Enfin elle n'était pas mise comme aurait dû l'être la maîtresse du comte de Rosamont, de sorte que tu ne pouvais la conduire nulle part, ni aux courses, ni à l'Opéra, ni dans aucune grande réunion publique.

Morbleu, ce n'était vraiment pas la peine d'avoir mis la main sur une aussi charmante maîtresse.

Eh bien, tout ce qui lui a manqué avec toi, elle l'aura avec moi. J'ai tout de suite cent mille francs à dépenser pour elle. Je lui meublerai un petit hôtel dans le quartier de Courcelles, elle aura chevaux à l'écurie, voitures sous la remise, une femme de chambre, une cuisinière, un cocher, un valet de pied. Je ne parle pas des toilettes et des bijoux ; tu sais que je m'entends à cela et que j'aime le beau.

Je ne cacherai pas Marie, moi ; j'en serai fier et je mettrai mon orgueil à la mener partout, à la faire voir.

– Voilà de beaux projets, répliqua Maxime, souriant tristement, seulement ils ne se réaliseront point.

– Pourquoi non ?

– Je connais Marie, mon cher, je la connais bien. Avec elle tu perdras ton temps et tes peines. Tu ne réussiras pas.

– Nous verrons bien.

– Tu ne réussiras pas, te dis-je. Tu te tromperais du tout au tout si tu pensais que Marie a quelque ressemblance avec la Margot des Filles de marbre, et que la perspective du luxe, de ceci et de cela peut l'éblouir et troubler sa raison. Si bien que tu saches t'y prendre pour offrir, elle n'acceptera rien de toi, absolument rien.

Tu sais comment elle t'a reçu une première fois ; si tu as la hardiesse de revenir sur ce que tu lui as proposé, si tu te permets de lui parler de tes projets, elle ne te répondra que par un dédain superbe, et tout ce que tu pourras obtenir d'elle, – si tu ne l'as pas déjà, – ce sera son mépris.

– Allons donc, elle est femme !

– Oui, Raoul, elle est femme ; mais elle n'est pas une femme comme les autres, c'est-à-dire comme celles à qui tu voudrais qu'elle ressemblât. En elle que de dignité et de fierté ! Tu ne te doutes pas de la délicatesse qu'il y a dans son cœur, de tout ce qu'il y a de véritable grandeur dans son âme !

Je me marie, ma mère le veut, l'exige, la rupture s'imposait. Je devais ce sacrifice à la jeune fille à qui je vais donner mon nom, à sa famille, à ma mère ; dans l'intérêt même de Marie, j'ai fait ce que je devais. Mais je l'ai aimée, Raoul, je l'ai aimée et je l'aime encore, et je me demande si le mariage pourra étouffer cet amour dans mon cœur.

En ne lui disant point qui j'étais, je l'ai trompée. Ah ! bien souvent je me le suis reproché… J'ai dû prendre ce nom de Lucien Gervois pour me faire écouter, pour me faire aimer. Elle ne pouvait voir dans un chef de bureau un homme trop au-dessus d'elle.

Si elle avait su que j'étais le comte de Rosamont, elle se serait détournée de moi et ses oreilles et son cœur seraient restés fermés. Voilà pourquoi je l'ai trompée, pourquoi j'ai été condamné à lui mentir toujours. Je l'aimais, l'amour est mon excuse.

Elle m'aimait aussi, elle, et cependant elle ne s'est pas facilement donnée. Il m'a fallu vaincre une à une ses craintes, ses susceptibilités ; j'ai dû employer toutes les ressources de la diplomatie amoureuse.

– Tu étais dans ton élément, Maxime ; diplomate, tu l'es ; n'est-il pas question de faire de toi, prochainement, un secrétaire d'ambassade ?

– Je ne sais pas encore si j'accepterai. Et cependant, comme le dit ma mère, il est temps que je fasse quelque chose.

– Ton mariage est le premier pas fait ; tu seras secrétaire d'ambassade et, dans dix ans, tes amis te salueront du titre d'ambassadeur.

– Je reviens à Marie.

– Oui, revenons à elle ; sais-tu, Maxime, qu'en me parlant de Mlle Sorel comme tu le fais, tu la rends mille fois plus désirable.

– Raoul, je te donne le conseil amical de ne plus penser à elle.

– Serais-tu jaloux ?

– Je ne sais pas. Mais que ce soit pour ce motif ou pour un autre, je te dis encore de ne plus penser à Marie. Tu es allé chez elle aujourd'hui, tu as eu tort, et je te demande comme une prière de ne plus chercher à la voir. Pourquoi troubler la tranquillité qu'elle peut avoir, la pauvre fille, pourquoi la tourmenter ? Tu n'as rien à attendre, rien à espérer d'elle, et, sincèrement, je te le dis, tu es le dernier, tu entends, le dernier qu'elle prendrait pour amant.

– Ah !

– Tu ne lui es pas sympathique.

– Qu'est-ce qui lui déplaît en moi ?

– Bien des choses, peut-être ; mais sûrement ton scepticisme à l'égard des femmes.

… Je n'aime pas votre ami, M. de Simiane, me disait-elle, il n'est pas permis à un homme bien élevé, à un homme qui a une mère et des sœurs, de parler de la femme comme il le fait. Il ne respecte rien et ne croit à rien. Pour lui chez la femme tout est marchandise : sa jeunesse, sa beauté, son amitié, son amour, sa conscience, sa vertu, son honneur, tout s'achète.

C'est ainsi que tu as parlé devant Marie Sorel, par forfanterie, voulant évidemment te faire plus mauvais que tu ne l'es réellement ; mais il y a des choses qu'on ne doit pas dire, une réserve qu'il est bon de toujours garder.

Après cela, je te laisse à juger ce que Marie pense de toi et quelle confiance tu peux lui inspirer.

Elle est jeune, elle ne se condamnera certainement pas à vivre seule, mais, sois-en convaincu, elle n'appartiendra jamais qu'à un homme qu'elle aimera et dont elle sera sincèrement, sérieusement aimée.

Pauvre fille ! tu me trouvais triste tout à l'heure, je pensais à elle. Que va-t-elle faire ? Que va-t-elle devenir ? Oh ! je sais bien qu'elle ne se laissera point saisir par la misère ; elle a du courage, de la volonté, elle travaillera. Mais l'on sait ce que peut gagner une femme en usant sa jeunesse et sa santé. Si je pouvais lui faire accepter un don, seulement une vingtaine de mille francs, ce qui la mettrait à l'abri de certaines éventualités de l'existence, mais elle ne voudra pas, sa fierté lui ordonnera de refuser. Et la voilà, prête à entrer dans les luttes continuelles de la vie.

J'ai fait une tentative, j'ai laissé chez elle un billet de mille francs, pour voir.

– Un ballon d'essai.

– Oui. Eh bien, je suis à peu près certain qu'elle ne touchera pas à cet argent ; elle est capable de l'envoyer à l'assistance publique.

– Ou de te le renvoyer tout simplement.

– Oui, si elle savait où l'adresser.

– Je comprends maintenant pourquoi elle voulait me charger de te faire parvenir une lettre.

– Une lettre ?

– Toute prête, c'est-à-dire déjà écrite ; sans aucun doute, le billet de mille francs était sous l'enveloppe.

Le comte hocha soucieusement la tête.

– Ainsi, murmura-t-il, je ne pourrai rien faire pour elle.

– Mais, mon cher Maxime, tu n'as rien à faire pour elle. Ce qu'il y a à faire, c'est moi qui le ferai. Plus le siège d'une place forte est difficile, plus il y a de mérite et de gloire à s'en emparer. Tout ce que tu viens de dire ne m'a nullement découragé. Et tiens, je crois sérieusement que je deviens amoureux fou de Mlle Sorel.

Je saurai lui faire oublier les sottises que j'ai pu dire devant elle, et je ne serais plus Raoul de Simiane, si je ne parvenais pas à me faire aimer… un peu.

Tu as raison, j'ai eu tort de tant me presser à lui faire une visite. J'attendrai quelques jours avant de la revoir. Et alors… ma foi, au petit bonheur.

– Je n'ai le droit de te faire aucune défense, Raoul ; je t'ai prévenu et je te le dis encore, tu ne réussiras pas.

– Mon cher, tu me piques au jeu ; quoi qu'il puisse m'arriver, je tenterai l'aventure.

– Mon pauvre ami, tu es toujours le même écervelé.

– Décidément, Maxime, tu n'es pas content.

– Faudrait-il donc que je t'approuvasse ? répliqua le comte avec un vif mouvement d'impatience. Je t'en prie, ne me parle plus de ce que tu veux faire.

– Soit.

Il y eut un assez long silence.

Le baron jeta le bout de son cigare et en alluma un autre. Le comte, songeur, paraissait absorbé en lui-même.

Il soupira et, reprenant la parole :

– Ce que j'ai souffert hier devant elle, Dieu seul le sait. Quelle horrible contrainte ! Si je n'avais obéi qu'à mon cœur, je serais tombé à ses genoux en lui demandant pardon.

J'ai été d'une dureté inouïe ; pendant tout le temps j'ai pu garder une froideur glaciale ; je voyais que je lui broyais le cœur et je restais impassible. Comment ai-je pu avoir ce triste courage ? Hélas ! il le fallait. Je luttais contre mon cœur, contre mes sentiments honnêtes ; ma force était tout entière dans mon attitude, que je condamnais. Un instant de faiblesse et je ne pouvais plus lui dire : Tout est fini entre nous, nous ne nous reverrons plus.

Pauvre Marie ! Que doit-elle penser de moi ?

Ah ! je suis bien coupable envers elle ; j'ai troublé sa vie, peut-être même l'ai-je à jamais brisée. Nos lois françaises ne

punissent pas le séducteur, mais il y a la responsabilité morale, et souvent, presque toujours, elle est lourde.

Nous n’avons guère de conscience, nous autres hommes : séduire une jeune fille, qu’est-ce que cela ? La séduction est pour nous un jeu, un passe-temps ; c’est dans nos mœurs. Eh bien, c’est abominable. Quand il y a tant de femmes faciles et qui n’ont plus rien à perdre, pourquoi ne pas respecter la jeune fille honnête et pure ? Mais voilà, c’est vers celle-ci que nous sommes attirés ; poussés par le mépris et le dégoût que nous inspirent les autres. Eh bien, oui, oui ; c’est abominable !

Et nous allons, le cœur léger, presque inconsciemment, sans penser à toutes les larmes que nous ferons verser, ne voulant pas voir tout le mal que nous causerons.

Je le vois, je le sens aujourd’hui, séduire, tromper une jeune fille, c’est lâche ! Et moi, plus que tout autre, peut-être, je suis un misérable !

Le baron de Simiane avait écouté, souriant ; son regard exprimait l’ironie.

– Que veux-tu, mon cher comte, dit-il, il faut être de son temps ; la vie est la vie. Néanmoins, ajouta-t-il railleur, tes théories sont fort belles ; on sent déjà en toi le mari, le père de famille ; tu deviendras un patriarche.

Maxime avait laissé tomber sa tête dans ses mains.

La pensée ailleurs, il n’avait pas entendu.

À ce moment on frappa à la porte. Et avant que le comte, qui s’était redressé, ait eu le temps de dire : Entrez, la porte s’ouvrit et un valet de chambre parut sur le seuil.

– Que voulez-vous ? Qu'y a-t-il ? demanda le comte.

– C'est un jeune homme qui désire voir monsieur le comte.

– Ah !

Le domestique s'approcha de son maître, qui prit une carte de visite sur le plateau d'argent que le valet avait à la main.

Maxime lut à haute voix :

« André Clavière. »

– Je ne connais pas ce nom, reprit-il, et toi, Raoul ?

– Pas plus que toi ; je viens de l'entendre prononcer pour la première fois.

– Comment est-il, ce monsieur Clavière ? demanda le comte au valet de chambre.

– Fort bien, monsieur le comte, malgré sa pâleur et une grande tristesse répandue sur ses traits.

– Faut-il le recevoir ? fit Maxime, s'adressant au baron.

– Dame, je ne vois pas pourquoi tu le ferais congédier. Je te laisse, ajouta-t-il en se levant, je vais aller achever mon cigare dans la bibliothèque.

– Non, c'est inutile, reste.

– Comme tu voudras, fit de Simiane, qui marcha vers la fenêtre.

– Faites entrer, dit le comte au domestique.

Presque aussitôt, André Clavière fut introduit dans le fumoir.

Il ne vit pas d'abord M. de Simiane, qui était à demi caché par une tapisserie ; mais celui-ci reconnut aussitôt André et eut un haut-le-corps surprise.

Quoique très ému, André s'avança vers le comte avec aisance.

Les deux hommes se saluèrent.

– À quoi dois-je l'honneur de votre visite, monsieur ? demande Maxime, qui examinait avec une sorte d'intérêt ce jeune homme qui lui était inconnu.

– Tout simplement pour vous remettre ceci, monsieur.

Et André tendit au comte le pli cacheté que Marie lui avait confié.

M. de Rosamont prit la lettre, et ayant jeté les yeux sur l'enveloppe :

– Pardon, monsieur, dit-il d'une voix tremblante, mais cette lettre n'est pas pour moi ; elle est adressée, si je lis bien, à M. Lucien Gervois.

– Oui, monsieur ; mais M. le comte de Rosamont et M. Lucien Gervais ne font qu'une seule et même personne.

– Comment savez-vous cela ?

– Je crois qu'il importe peu à monsieur de Rosamont de le savoir.

– Vous vous trompez, monsieur, répliqua Maxime avec vivacité, il m'importe beaucoup, au contraire, de savoir pourquoi vous avez découvert ce que je voulais cacher.

– J'avais pour cela des raisons que je n'ai pas à vous faire connaître.

– Enfin, monsieur, vous vous êtes occupé de moi ; de quel droit ?

– Du droit que prend un homme de cœur à protéger le faible contre le fort.

Maxime fut presque intimidé par cette fière réponse.

Après un bout de silence :

– Puis-je vous demander, monsieur, qui vous a remis cette lettre ?

– Mlle Marie Sorel.

– Elle-même ?

– Oui, monsieur, elle-même.

– Alors, vous la connaissez ?

– Oui, monsieur.

– Depuis longtemps ?

– Depuis très longtemps.

– Ah ! et vous êtes…

– Je suis son ami le plus fidèle et le plus dévoué.

Maxime dévisagea André.

– Elle ne m'a jamais parlé de vous, fit-il.

– Elle n'avait pas à vous parler de moi.

– Vous lui avez appris, sans doute, que Lucien Gervois était un nom d'emprunt, pris par le comte de Rosamont ?

– Je lui ai appris cela, monsieur, et en même temps tout ce qu'elle avait intérêt à savoir.

– C'est-à-dire ?…

– Entre autres choses, le prochain mariage de M. le comte de Rosamont avec Mlle Louise de Noyons.

Le comte devint très pâle.

– Monsieur le comte, reprit André, j'ai été chargé par Mlle Sorel de vous remettre cette lettre, ma mission est terminée, je me retire.

– Veuillez attendre encore un instant, monsieur ; peut-être vais-je avoir une réponse à faire transmettre à Mlle Sorel.

– Je suis à vos ordres, monsieur.

D'une main fiévreuse, le comte ouvrit le pli où il trouva le billet de mille francs, comme il s'y attendait, et les quelques mots écrits par la jeune fille, qu'il lut, secoué par un tremblement nerveux et ayant comme un voile sur les yeux.

Aussitôt, avec une sorte de fureur, il mit en même temps en pièces l'enveloppe, la lettre, le billet de banque, froissa les morceaux dans ses mains et les jeta dans la cheminée.

– Monsieur le comte, j'attends, dit André.

– Je n'ai rien à vous dire, monsieur.

André salua, et en se retournant pour gagner la porte, il se trouva face à face avec le baron, qui s'était avancé au milieu de la pièce.

Le jeune homme eut un vif mouvement de recul, ses yeux s'enflammèrent, et ses lèvres blémirent.

– Hé, hé, fit le baron d'un ton goguenard, il paraît que vous me reconnaissez ?

– Il y a des figures qu'on n'oublie plus quand on les a vues une fois.

– Ah ! vraiment ?

– Qu'elles soient sympathiques ou non.

– La mienne serait-elle antipathique à monsieur ?

– Au suprême degré.

– En vérité, voilà qui est fâcheux.

– Ce n'est pas seulement votre figure qui m'est antipathique, monsieur le baron de Simiane, c'est votre personne tout entière.

– Oh ! désolé, désolé !... Toutefois, je suis charmé de voir que vous savez mon nom.

– Je puis aussi vous faire connaître le mien, monsieur le baron de Simiane, riposta le jeune Bourguignon avec hauteur, je me nomme André Clavière.

– Merci. Voilà un nom qui sonne bien, quoiqu'il appartienne à la roture.

– Monsieur le baron de Simiane, – le jeune homme avait soin de souligner les mots, – ce n'est pas dans le titre qu'est la véritable noblesse, mais dans les sentiments du cœur.

– Nous voilà édifiés, M. de Rosamont et moi, répliqua le baron, toujours avec une ironie mordante, nous connaissons vos quartiers. On ne peut que vous féliciter, monsieur Clavière, tout en faisant cette remarque que vous ne péchez point par excès de modestie.

– Si vous avez des leçons à donner, monsieur le baron de Simiane, je vous conseille de les garder pour vous.

– Pourtant, monsieur Clavière, vous me paraissez avoir grand besoin d'en recevoir, et de plusieurs sortes.

Le comte intervint.

– Allons, messieurs, de grâce, pas de querelle.

– Mon cher comte, répondit le baron, nous causons, et cette conversation avec monsieur me plaît infiniment. Je vois, non sans une certaine satisfaction, que M. Clavière me connaît bien. Sans aucun doute, Mlle Sorel lui a parlé de moi.

– En effet, monsieur, pressée par mes questions et sous le coup de l'indignation que vous aviez fait naître, Mlle Sorel m'a répété les odieuses paroles que vous lui avez adressées. Oh ! je sais bien qu'il y a des hommes qui s'imaginent que tout leur est permis devant une femme ; mais si l'on n'a aucun respect pour sa personne, on devrait avoir au moins la pudeur de respecter sa souffrance et ses larmes. Quand une pauvre fille est malheureuse, quand elle est dans la douleur, dans le désespoir, est-ce le moment de venir l'écraser ? De quel nom puis-je appeler celui qui fait cela ? Est-ce un lâche, oui ou non ?

– Monsieur Clavière, dit le comte, vous ne mesurez pas assez vos paroles.

– Monsieur le comte, mes paroles sont l'expression de ma pensée ; j'ai appris à parler franchement, sans mâcher les mots, et je ne puis, en ce moment, garder ce que j'ai sur le cœur. Je suis venu ici remplir une mission ; avais-je sur les lèvres une parole de colère ? J'allais me retirer lorsque M. de Simiane s'est trouvé devant moi ; est-ce ma faute si je n'ai pu empêcher tout le sang de mes veines de bouillonner ? Eh bien, ce que j'ai à dire, je le dirai. Et tant pis s'il sort de ma bouche des mots qui mordent.

Vous, monsieur le comte, vous êtes coupable, très coupable, et si votre conscience ne vous reproche rien, je vous trouve bien malheureux et je vous plains. Vous ne pouviez pas élever Marie Sorel jusqu'à vous, je le comprends : vous allez épouser Mlle Louise de Noyons ; pour elle, pour votre famille, pour le monde auquel vous appartenez, vous quittez, vous abandonnez votre maîtresse, il le faut. Mais si vous aviez laissé la demoiselle de magasin à son travail, si vous aviez respecté son innocence, sa vie ne serait pas aujourd'hui à jamais brisée.

– Mon cher comte, dit le baron, M. Clavière se découvre à nous complètement ; nous savons maintenant à quoi nous en tenir ; en effet, il nous est facile de voir, dans le champion de Mlle Sorel, l'amant qu'elle t'a donné pour successeur, si, déjà, précédemment, il n'avait pas une part de ses faveurs.

Un double éclair traversa le regard d'André.

– Monsieur, riposta-t-il d'une voix sourde, je répondrai tout à l'heure à ces horribles paroles. Votre attaque ne

m’atteint pas, mais c’est une nouvelle insulte adressée à Mlle Sorel.

Se tournant vers Maxime, il reprit :

– Monsieur le comte, comme Marie Sorel, je suis né à Longereau (Côte-d’Or). Je vous l’ai dit, je suis son ami, ami d’enfance. Ma mère est morte en me mettant au monde, et c’est la mère de Marie qui m’a nourri de son lait et élevé jusqu’à l’âge de six ans. Je suis de huit ans plus âgé que Marie Sorel et elle était déjà grande que je l’appelais encore ma petite sœur. À partir du jour où je suis entré au lycée, je ne l’ai plus vue que très rarement. Il y a trois mois que je suis à Paris ; Marie l’ignorait, et c’est ce matin, sachant qu’elle avait besoin d’entendre la voix d’un ami, que je suis entré chez elle pour la première fois.

Je l’ai trouvée dans les larmes et je n’ai pu, hélas ! ni la rassurer sur l’avenir, ni la consoler. Il y a de ces douleurs profondes contre lesquelles les plus vives sollicitations de l’amitié sont impuissantes.

Hier, monsieur le comte, vous avez déclaré à la pauvre Marie que tout était fini entre vous et elle ; mais il vous a semblé que vous ne lui aviez pas ainsi assez meurtri le cœur ; il vous a fallu y ajouter un raffinement de cruauté en disant à M. de Simiane, votre ami : « – Je quitte Marie, si tu la veux, maintenant, tu peux la prendre. »

Maxime rougit jusqu’aux oreilles.

– Moi, j’ai dit cela ! exclama-t-il, j’ai dit cela !

– Vous l’avez dit à M. de Simiane, qui l’a répété à Mlle Sorel. Eh bien, monsieur le comte, trouvez-vous que de pareilles paroles soient dignes d’un gentilhomme ?

De rouge Maxime était devenu blême. Il fit trois pas vers le baron et s'écria d'une voix frémissante :

– Est-il vrai, dis, est-il vrai que tu aies dit cela ?

Le baron, qui était resté un instant tout interdit, haussa les épaules et répondit avec audace et effronterie :

– Ne vois-tu pas, Maxime, que ceci est une invention de ce monsieur ?

– Vous niez ! s'écria André.

– Absolument.

– Ah ! monsieur le baron de Simiane, vous êtes encore plus vil que je ne le croyais. Tout à l'heure, cherchant à salir une malheureuse victime qui, Dieu merci, est à l'abri de votre bave, vous n'avez pas craint de dire que j'étais son amant ; ce matin, devant Mlle Sorel, votre langage a été celui d'un misérable ! Eh bien, oui, monsieur le baron de Simiane, vous êtes un misérable, un lâche, un infâme !

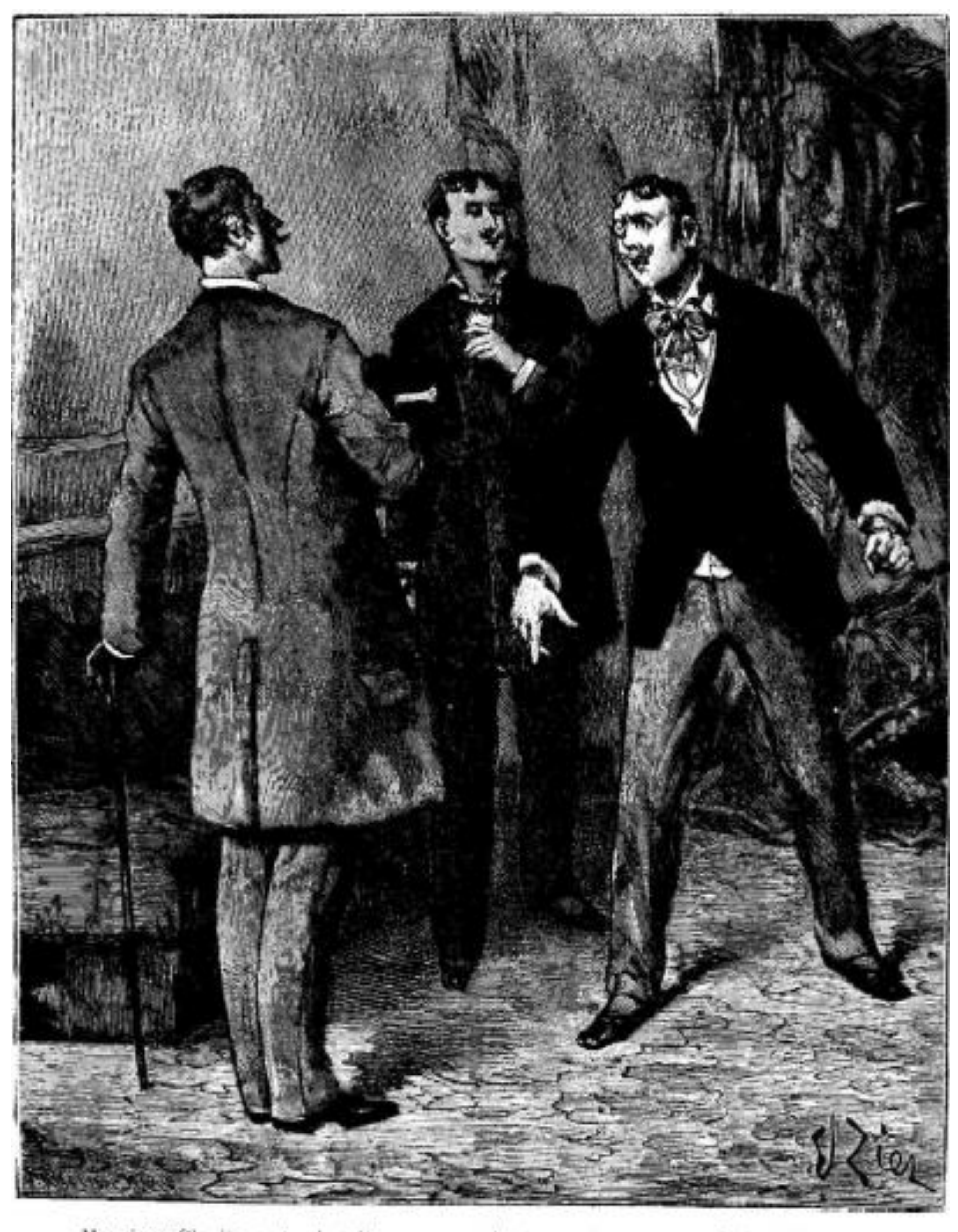
Le baron devint livide et parut prêt à sauter à la gorge d'André.

– Monsieur André Clavière, s'écria-t-il d'une voix tremblante de fureur, vous me rendrez raison de vos insultes !

Le jeune homme le couvrit d'un regard de suprême mépris.

– Monsieur le baron de Simiane, répliqua-t-il d'un ton acerbe, il n'y a pas d'épithètes outrageantes que je n'aie le droit de vous cracher à la face. Je le dis encore, vous êtes un misérable, un lâche, un infâme !

Le baron ne se contenait plus.



Monsieur Clavières, hurla t-il, nous nous battrons, je vous tuerai. (P. 102.)

– Monsieur Clavière, hurla-t-il, nous nous battrons, je vous tuerai !

– Peut-être, monsieur. Je pourrais vous répondre que ne vous ayant pas insulté publiquement, vous n'avez aucune réparation à exiger, et je n'aurais qu'à vous tourner le dos avec le mépris et le dégoût que vous m'inspirez. Mais vous pourriez croire que vos airs de matamore me font trembler. Vous voulez un duel, je l'accepte.

André prit dans son portefeuille une carte de visite, écrivit sous son nom, au crayon : Grand hôtel du Louvre, et remit la carte au baron en disant :

– Monsieur, voici mon adresse. Demain matin, à dix heures, deux de mes amis auront l'honneur d'attendre vos témoins chez moi.

Sur ces mots, il salua les deux hommes et se retira.

– Oh ! je le tuerai ! prononça sourdement le baron.

– Tu en es capable, dit sèchement le comte.

Il s'affaissa dans un fauteuil, prit sa tête dans ses mains et n'écouta plus le baron, qui, après avoir parlé quelques instants sans pouvoir arracher une parole, à Maxime, se décida à s'en aller.

L'amitié des deux intimes venait d'être mortellement atteinte.

XI

COMMENT ANDRÉ EMPLOIE SON TEMPS

André Clavière n'était pas à Paris depuis assez longtemps pour y avoir beaucoup d'amis ; du reste, il n'avait pas cherché à s'en créer ; il avait eu toute autre chose à faire.

Cependant il avait retrouvé à Paris un de ses anciens camarades de lycée. Après avoir été séparés pendant des années et même s'être complètement perdus de vue, les deux copains d'autrefois s'étaient revus avec le plus vif plaisir. On s'était serré les mains, on s'était embrassé, puis, longuement, on avait parlé des beaux jours du lycée, du proviseur, des professeurs, des maîtres d'études, des gamineries et des farces faites aux uns et aux autres.

« Te souviens-tu de ceci ? Te rappelles-tu cela ? »

Pendant qu'André Clavière continuait ses études à l'École de droit, Philippe Beaugrand était à l'École polytechnique, et ce dernier recevait le diplôme d'ingénieur des mines quand André arrivait au doctorat.

Philippe Beaugrand était aussi une nature d'élite, un homme d'un grand cœur, et André savait qu'il avait en lui un ami sincère, dévoué, sur lequel il pouvait compter, n'importe en quelle circonstance.

En sortant de l'hôtel de Rosamont, André consulta sa montre. Il était quatre heures et quelques minutes.

– Il faut absolument que je voie Philippe ce soir, se dit-il ; s'il n'est pas encore rentré, je l'attendrai.

Il prit une voiture de place et se fit conduire rue de l'Arcade. C'est dans cette rue que demeurait le jeune ingénieur des mines. Il était chez lui.

– Mon cher Philippe, lui dit André, je suis heureux de te rencontrer.

– Et moi enchanté de ta visite. Mais tu es pâle, agité, qu'as-tu donc ?

– J'ai, mon ami, que demain ou au plus tard après-demain, je me bats en duel.

– Tu as un duel, toi !

– Mon Dieu, oui.

– Mais pourquoi te battras-tu ?

– Pour l'honneur d'une malheureuse jeune fille odieusement outragée.

– Ah !

– Je ne t'ai pas dit pourquoi j'étais venu à Paris.

– C'est vrai.

– J'y suis venu pour elle.

– Un amour, alors ?

– Un grand amour.

– Tu es aimé ?

– Non.

– Et tu veux te battre, risquer de te faire tuer pour une femme qui ne t'aime pas !

– Je l'aime ! moi… Elle est dans la douleur, elle est malheureuse, je la défends.

– C'est chevaleresque, mais…

– Je ne peux pas tout te dire, Philippe ; mais, le moment venu ; je te raconterai une lamentable histoire.

– Cette affaire ne peut-elle pas s'arranger ?

– Impossible.

– Pourquoi ?

– Parce que je veux ce duel aussi ardemment que mon adversaire.

– Mon cher André, un duel est toujours une chose grave.

– Je le sais.

– Est-ce ton adversaire qui est le provocateur ?

– Non, c'est moi.

– Comment ; toi, si bon, si doux d'habitude.

– La douceur du lion endormi.

– On dit, en effet, qu'il n'y a pas de pire eau que celle qui dort. Et quand a eu lieu la querelle ?

– Il y a à peine une demi-heure. Tu vois, je suis venu tout de suite te trouver. Je n'ai à Paris qu'un seul ami, toi. Je pense que tu voudras bien être un de mes témoins, mon premier témoin.

– La mission que tu veux me confier est aussi délicate que peu agréable ; mais, en cette circonstance, je ne peux pas refuser de t'assister.

– Merci, Philippe.

– Seulement je te préviens que je suis un antagoniste du duel et que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour t'éviter cette rencontre.

– Tu n'y parviendras point.

– Si, cependant, ton adversaire était prêt à accepter des excuses ?

– Faire des excuses, moi !

– Pourquoi pas, si tu as tort ?

– Des excuses à cet homme, jamais, jamais !

– C'est donc une haine ?

– Une haine mortelle.

– Je ne te connais plus : André Clavière ayant de la haine !

– Ah ! mon ami, si tu savais, si tu savais, tu comprendrais.

– Je comprends, mon pauvre André, que quelque chose d'extraordinaire se passe en toi.

– C'est une colère, une fureur que rien ne peut apaiser.

– Et voilà l'action que l'amour, surexcité par la jalousie, sans doute, peut avoir sur un homme.

– Je ne suis pas jaloux. Dans le cas présent, Philippe, c'est l'indignation qui m'anime et non la jalousie.

– Comment s'appelle ton adversaire ?

– Il se nomme le baron Raoul de Simiane ; et ce noble nom est porté par un misérable.

– Diable, Raoul de Simiane !

– Est-ce que tu connais cet homme ?

– Un peu, pour l'avoir vu quelquefois.

– Ah !

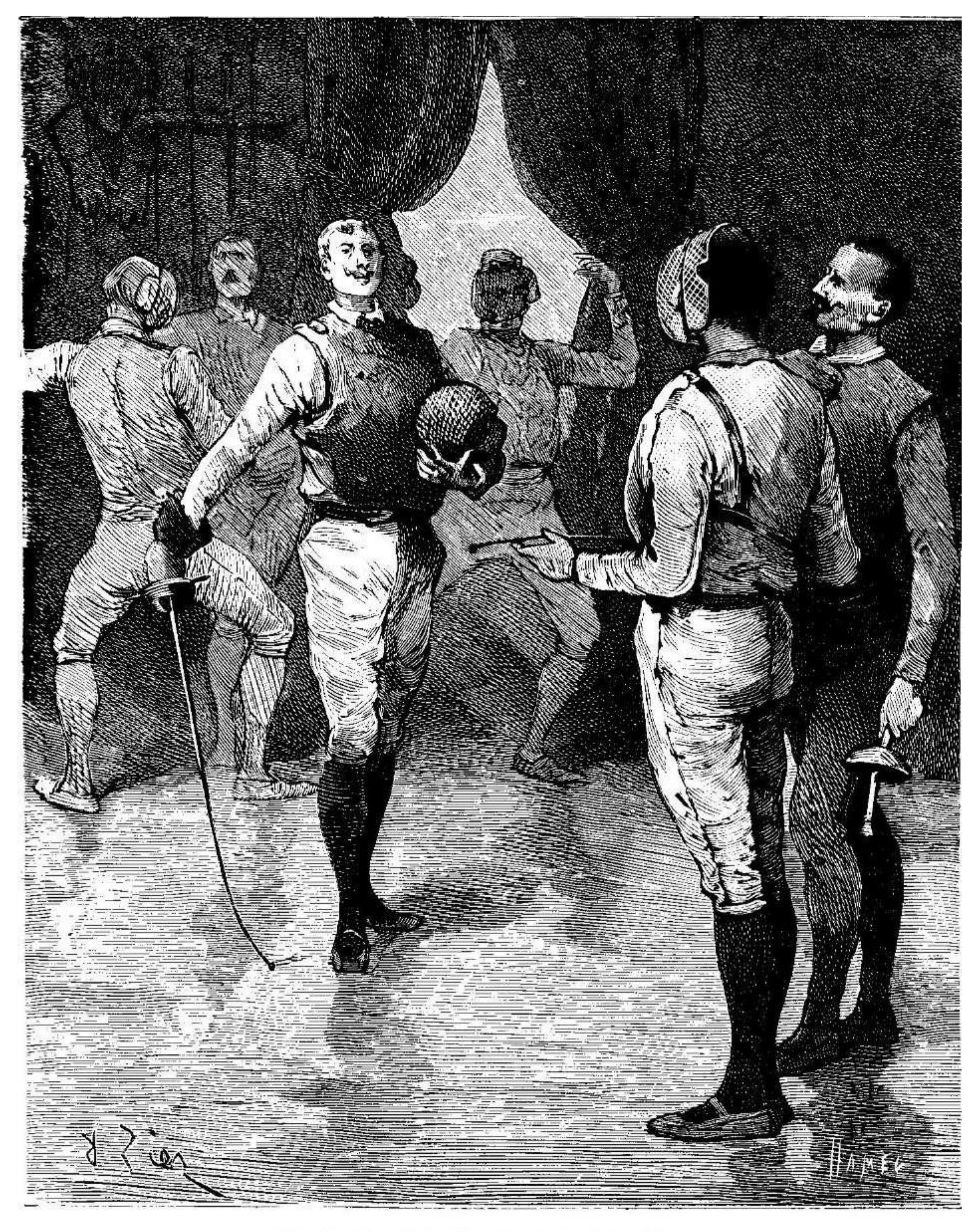
– Raoul de Simiane est un des viveurs de Paris les plus en vue. Il a une très grande fortune, ce qui lui permet de faire toutes sortes de folies. Il fréquente les salles d'armes ; c'est là que je l'ai rencontré cinq ou six fois. Il est de première force à l'épée et au pistolet et connaît à fond, paraît-il, tous les jeux de l'escrime. Il a été champion dans plusieurs assauts d'armes. Mon cher André, ton adversaire est extrêmement redoutable, je ne dois pas te le cacher. Es-tu bon tireur, toi ?

– Non, vraiment. J'ai bien fait des armes, mais si peu… Enfin je sais tenir une épée et c'est ce qu'il faut.

– Oui, c'est ce qu'il faut, d'abord ; mais ce n'est pas assez pour que tu puisses te mesurer sans trop de désavantage avec Raoul de Simiane. Sais-tu, mon pauvre André, que si ce duel a lieu le baron peut te tuer ?

– Tout est possible. M. de Simiane a eu, d'ailleurs, la gracieuseté de me prévenir qu'il me tuerait. Mais, poursuivit

le jeune homme en souriant, je ne suis pas encore un homme mort.



Il fréquente les salles d'armes. (P. 106.)

– Ne plaisante pas ainsi, André, je t'en prie.

– Est-ce que tu crois que je vais m'effrayer ?

– Oh ! je sais bien que tu es brave ; mais la situation est grave.

– Sois tranquille, mon cher Philippe, je n'ai pas peur ; si fort que soit M. de Simiane, je ne tremblerai pas devant lui.

– Soit ; mais cela ne détournera pas de ta poitrine la pointe de son épée. Si je ne peux rien faire pour empêcher cette rencontre, que je déplore je te conduirai chez Pons, le célèbre maître d'armes.

– Bah ! à quoi bon ?

– Comment, à quoi bon ? D'abord tu te dégourdiras les bras et t'assureras de la solidité de ton poignet ; ensuite, Pons, en deux heures t'enseignera le moyen de te défendre et de déconcerter ton adversaire par la hardiesse de tes feintes et la rapidité de tes mouvements offensifs. André secoua la tête.

– Ce n'est pas en deux heures ni en quatre, répondit-il, que ton maître d'armes pourra faire de moi un habile tireur. Cependant, pour te faire plaisir et aussi pour ne pas me laisser égorger comme un mouton, sans me défendre, je t'accompagnerai à la salle d'armes de maître Pons.

– À la bonne heure.

– Maintenant il s'agit de trouver mon second témoin.

– À qui as-tu pensé ?

– Mais à personne. J'ai compté sur toi pour me sortir d'embarras.

L'ingénieur réfléchit un instant.

– Oui, dit-il, comme se parlant à lui-même, le docteur Balley ne refusera pas de nous rendre ce service.

– Balley, dis-tu ?

– Oui, Charles Balley d'Auxonne.

– Qui était, au lycée, notre bon camarade. Je sais qu'il a étudié la médecine. Est-ce qu'il est à Paris ?

– Non, pas à Paris, mais à Versailles où il est médecin-major au cinquième régiment de cuirassiers. Je vais, tout à l'heure, me rendre à Versailles, une petite heure de chemin, ce sera bientôt fait. Je verrai Balley et je suis sûr d'avance qu'il consentira aussi à être ton témoin. De cette façon nous aurons dans la même personne le témoin et le médecin.

– Cela se trouve à merveille, sans compter que je serai charmé de revoir un ancien camarade.

– Y a-t-il un lieu de rendez-vous fixé pour l'entrevue des témoins ?

– Oui, chez moi, Grand hôtel du Louvre.

– À quelle heure ?

– À dix heures demain matin.

– C'est bien. Comme la politesse la plus élémentaire exige qu'on ne se fasse pas attendre, nous serons chez toi avant dix heures, Balley et moi.

– Merci, Philippe, merci, mon ami. Voilà bien de la peine que je te donne.

– Petite peine. L'important est que cette aventure ait un heureux dénouement.

André sourit tristement.

– Nous verrons ce qui arrivera, fit-il.

– As-tu encore quelque chose à me dire ?

– Non.

– Alors, quittons-nous ; je ne veux pas manquer le train qui va partir dans quelques minutes. Je trouverai Balley à son restaurant, hôtel de la Chasse, et je dînerai avec lui.

Tout en parlant, M. Beaugrand avait mis son chapeau et pris sa canne. Les deux amis se séparèrent dans la rue en se disant :

– À demain.

André se dirigea vers la place de la Madeleine. C'était, d'ailleurs, le chemin à prendre pour rentrer chez lui. Il marchait lentement, la tête inclinée, pensif.

– Philippe n'a pas tort, se disait-il, de manifester certaines craintes et je ne sais pas, vraiment, à quoi je dois ma tranquillité d'esprit. Cette aventure, comme Philippe appelle mon affaire avec le baron de Simiane, peut fort bien avoir un dénouement fatal ; je puis être mortellement blessé et même tomber mort sous un coup rudement porté. Chaque être en ce monde a sa destinée, il faut que la mienne s'accomplisse. On ne saurait éviter ce qui doit arriver, pas plus qu'on ne peut arrêter la marche du temps. Si je dois mourir d'un coup d'épée, c'est que c'est écrit depuis longtemps au livre du destin.

Comme on le voit, André Clavière avait le fatalisme des Orientaux.

– Mais, reprit-il, si ce duel m'était fatal, si j'étais tué, que deviendrait ma pauvre Marie ? Elle aurait quelques larmes pour son ami d'enfance. Hélas ! n'ayant point son amour, elle ne pourrait pas me pleurer, comme on pleure celui qu'on aime.

Pauvre Marie ! elle se retrouverait seule au monde, sans un parent, sans un ami, seule, seule avec un enfant abandonné par son père, livrée au mépris des gens malveillants et sans cœur, qui n'ont aucune pitié pour le malheur.

Sa beauté ne lui serait-elle pas encore fatale ? De nouveaux pièges lui seraient tendus, saurait-elle les éviter ? Les rôdeurs du boulevard, débauchés éhontés, sont toujours là avec leurs convoitises, prêts à se précipiter sur la proie qu'ils guettent. Ah ! la malheureuse enfant n'est pas née pour vivre parmi les méchants ; elle est de celles qui sont destinées à être toujours des victimes.

Ma pauvre Marie, ma pauvre Marie !

André se laissait aller au cours de ses réflexions lugubres. Soudain il s'arrêta brusquement et, portant la main à son front :

– Mais oui, murmura-t-il, voilà ce que je dois faire. Comment n'ai-je pas eu tout de suite cette idée ? Où donc avais-je la tête ?

Il se jeta dans un fiacre, dont le cocher cherchait un client, en disant :

– Boulevard Beaumarchais, numéro 43.

Sans répondre, le cocher cingla de la mèche de son fouet le flanc du cheval, qui prit le trot.

À l'adresse donnée par le jeune homme demeurait un notaire appelé Mabillon. C'était un homme de quarante-cinq ans, très considéré, très estimé, jouissant enfin d'une excellente réputation qu'il avait acquise plus encore par son honnêteté, sa probité, sa bienveillance, que par ses capacités réelles d'officier ministériel.

Il était seul dans son cabinet lorsqu'un de ses clercs lui annonça M. André Clavière.

Le jeune homme fut immédiatement reçu.

– Hé, bonsoir mon jeune ami, dit le notaire qui s'était levé et s'avançait au-devant d'André la main tendue ; qu'est-ce qui vous amène ce soir à l'étude ?

– Une affaire sérieuse, importante.

– Oh ! sérieuse, importante !… Enfin vous allez me parler de cela ; mais, d'abord, asseyez-vous, là, dans ce fauteuil.

– Cher monsieur, vous êtes pour moi d'une bonté…

– Mais je ne suis méchant pour personne, fit le notaire en riant. En ce qui vous concerne, monsieur Clavière, vous m'avez été vivement et chaleureusement recommandé par mon ami Desbarres, mon meilleur ami, conseiller à la cour de Dijon ; j'étais déjà prévenu en votre faveur et je n'ai pas eu de peine, dès vos premières visites, à vous prendre en grande amitié.

– Oh ! monsieur.

– Vous méritez l'affection que j'ai pour vous ; vous êtes franc, loyal ; j'aime les natures droites, moi. Mais vous n'aimez pas à entendre faire votre éloge, je me tais. Parlez-moi maintenant de votre affaire… sérieuse.

– Monsieur Mabillon, je veux faire mon testament.

– Hein, fit le notaire ébahi, votre testament ?

– Oui, monsieur, et je désire le signer demain, dans la journée, à l'heure que vous voudrez bien me donner.

– Bigre, mais vous êtes plus pressé qu'un vieillard à son lit de mort. À votre âge on peut attendre.

– On meurt à tout âge, monsieur.

– Sans doute, mais vous jouissez d'une santé parfaite.

– Les accidents mortels sont communs dans la vie ; on peut être écrasé par une voiture ; une pierre détachée d'une cheminée, d'une corniche ou d'un balcon peut vous tomber sur la tête, sans parler de la rencontre, sur une voie ferrée, de deux trains lancés à grande vitesse. Il est bon de prendre ses précautions contre toutes les éventualités.

– Oui, certainement ; est-ce là le véritable motif ?

– Oui, monsieur.

– Enfin il n'est pas défendu de faire son testament, au contraire ; et, comme vous le dites fort bien, il n'est pas mauvais de prendre certaines précautions. Un testament est rarement définitif ; à votre âge, monsieur Clavière, il ne peut l'être ; il est certain qu'en avançant dans la vie vous aurez à changer plus d'une fois vos dispositions testamentaires.

– Oui, peut-être.

– Donc vous tenez à faire votre testament ?

– J'y tiens absolument.

– En faveur de qui voulez-vous tester ?

– Je veux qu'une jeune fille de Longereau, qui demeure actuellement à Paris, soit ma légataire universelle.

Le notaire plongea son regard dans les yeux du jeune homme, comme s'il eût voulu fouiller jusqu'au fond de sa pensée.

– Ah ! fit-il.

Puis il reprit aussitôt :

– À quel degré de parenté est-elle avec vous, cette jeune fille ?

– Elle n'est pas ma parente ; sa mère a été ma nourrice, elle est mon amie d'enfance, je l'ai appelée autrefois ma petite sœur.

– Mais vous devez avoir des parents ?

– Des petits cousins très éloignés, qui ne me connaissent pas, que je n'ai jamais vus.

– Cette jeune fille, dont vous voulez faire votre légataire universelle, a une famille ?

– Comme moi elle est orpheline et n'a plus aucun proche parent.

– Monsieur Clavière, avez-vous bien réfléchi, êtes-vous bien décidé !

– Oui, oui.

– Je suis notaire, mon jeune ami, et mon devoir est de vous mettre en garde contre un entraînement qui pourrait être regrettable.

– Je vous remercie, monsieur Mabillon ; mais n'ayez aucune crainte il n'y a pas d'entraînement irréfléchi dans mon intention, mais une résolution fermement prise. D'ailleurs, comme vous venez de le dire vous-même, je pourrai toujours modifier et même changer complètement mes dispositions testamentaires.

– C'est bien, je n'ai plus d'objections à faire. Donnez-moi les nom et prénoms de votre jeune fille.

– Sorel, Marie-Henriette.

Le notaire avait pris la plume pour écrire ses notes.

– Où demeure Mlle Sorel ?

– Rue de Chabrol, numéro 42.

– Née à Longereau, Côte-d'Or. Savez-vous la date de sa naissance ?

– J'avoue que cette date n'est pas dans ma mémoire.

– Nous la laisserons en blanc.

– Elle a dix-huit ans et demi.

– La date de sa naissance donnera exactement son âge. A-t-elle une profession ?

– Elle est couturière.

– Et vous lui léguez tout ?

– Biens fonciers, immeubles, valeurs mobilières, tout, tout.

– Ce tout est énorme, monsieur Clavière.

– Vous connaissez mieux maintenant mes affaires que moi, monsieur Mabillon. Cependant, si j'ai quelques renseignements à vous donner…

– Nous trouverons ici tous les renseignements nécessaires, puisque nous avons à l'étude les actes de vos propriétés foncières, fermes et bois, et les récépissés de vos valeurs mobilières déposées à la banque de France.

– Alors, dès ce soir, vous allez pouvoir vous occuper du testament ?

– Tout autre affaire cessante, mon premier clerc va s'y mettre, sous ma surveillance.

– Et demain il sera prêt à signer ?

– Oui, demain, mais tard dans l'après-midi. La minute ne pourra guère être terminée que vers dix heures et il faudra copier les rôles.

– Naturellement, il faut le temps. À quelle heure pensez-vous que je doive revenir ?

– À quatre heures, si vous voulez ; je m'arrangerai de façon à ce que vous n'ayez pas à attendre.

– Alors, monsieur Mabillon, dit André en se levant, à demain, à quatre heures.

– C'est entendu.

Le notaire et son client se serrèrent la main.

XII

IL ÉTAIT TEMPS

André Clavière était content de lui. Il se figurait que c'était un devoir qu'il venait d'accomplir.

L'avenir de celle qu'il aimait, qui était tout pour lui, allait être assuré. Il n'avait plus à dire :

« Si j'étais tué, que deviendrait-elle ? »

Assurément, il ne se considérait pas d'avance comme un homme mort ; il espérait bien, au contraire, que son duel n'aurait pas une suite funeste ; mais cela pouvait arriver et il prenait ses précautions.

Il rentra à l'hôtel du Louvre presque gaiement.

Il dîna à la table d'hôte, ce qui n'était pas dans ses habitudes, parcourut ensuite quelques journaux et remonta chez lui à huit heures.

Accoudé à une fenêtre, sur la rue Saint-Honoré, il fuma lentement un cigare, en regardant d'un œil mélancolique et distrait les passants éclairés par la lumière que projetaient les becs de gaz.

Il voyait aller et venir des femmes aux allures singulières, à la mine effrontée ; et comme il comprenait ce que ces malheureuses faisaient là, il se sentait saisi d'une grande tristesse.

Le temps, à son gré, ne marchait pas assez vite. Quand neuf heures sonnèrent et qu'il eut compté les coups du marteau sur le timbre, il murmura, en s'étirant les bras :

– Seulement neuf heures !

Il aurait voulu être déjà au lendemain.

Comme cette nuit allait lui paraître longue !

Regarder dans la rue le fatiguait. Voir toujours ces filles qui, à chaque instant, s'accrochaient aux bras des hommes, cela lui faisait mal, le dégoûtait. Il referma sa fenêtre, s'étendit sur un canapé et se mit à rêver.

Il entendit sonner dix heures. Il se dressa debout comme réveillé en sursaut.

– J'aurais pu aller faire un tour de promenade aux Champs-Élysées, se dit-il ; mais puisque je ne suis pas sorti, et bien qu'il soit encore de bonne heure, je vais me coucher.

Il se mit au lit, mais il était agité, avait les nerfs agacés ; vainement il se tournait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, l'insomnie énervante fut longue. Enfin, le sommeil vint ; mais ce fut un sommeil tourmenté, qui ne donnait pas à son corps fatigué, brisé, le repos dont il avait besoin.

Un bruit de voitures dans la cour de l'hôtel le réveilla. Croyant que le jour paraissait, il sauta à bas du lit, alluma une bougie et regarda la pendule et sa montre. Il était trois heures. Il se recoucha. Mais au bout d'un quart d'heure, sentant bien qu'il ne dormirait plus, il se leva s'habilla et à quatre heures il était dans la rue.

Qu'allait-il faire ?

Il se promena autour des Halles centrales. C'était l'heure où arrivaient de tous les côtés des centaines de voitures, celles des maraîchers des communes suburbaines, les autres, venant de toutes les gares et faisant le transport des choses diverses qui servent à l'alimentation de la grande ville, et que les départements expédient chaque jour.

Ce bruit, ce mouvement, cette animation des halles, ce va-et-vient de personnes, ce déchargement continuel de toutes sortes de comestibles, ce tohu-bohu indescriptible, tout cela intéressa André, qui n'avait pas encore eu sous les yeux ce spectacle de Paris la nuit.

Mais on se lasse de tout. Non sans quelques difficultés, André parvint à sortir de l'encombrement des voitures, des caisses, des paniers et il s'enfonça dans le dédale des rues, qui conduisent aux boulevards intérieurs. Partout il rencontrait des balayeuses achevant le nettoyage des rues.

Sans se presser, vu l'heure matinale, il se dirigeait vers la rue de chabrol.

*

* *

« Du mouron pour les p'tits, p'tits oiseaux, » criait la vieille femme.

Et la petite fille répétait :

« Du mouron pour les p'tits, p'tits oiseaux. »

Une femme parut sur le trottoir opposé et fit un signe à la petite marchande.

Celle-ci s'élança, une botte de mouron à la main, et vint se jeter étourdiment dans les jambes d'un jeune homme. C'était André.

À ce moment, l'eau, achevant le travail des balayeuses, qui venaient de passer, coulait à flots le long de la bordure du trottoir.

La hotte de mouron s'échappa de la main de l'enfant, tomba dans le ruisseau et fut rapidement entraînée dans l'égout.

– Oh ! pardon, monsieur, dit la gamine honteuse de sa maladresse et les yeux pleins de larmes.

– Comment petite, répondit le jeune homme, tu me demandes pardon quand je te cause la perte d'une botte de mouron ?

– Oh ! ce n'est pas votre faute, monsieur.

– Malgré cela, petite, comme je ne veux pas que tu perdes, je vais te dédommager.

Et André mit un louis dans la main de l'enfant.

– Mais, monsieur, ce n'est pas un sou, ça.

– Non, c'est une pièce de vingt francs que je te donne.

– Pour moi, pour moi ? fit la gamine ébahie.

– Oui, pour toi, petite, pour t'acheter une jupe neuve et aussi des souliers, car ceux que tu as ne te tiennent plus aux pieds.

– Oh ! monsieur, monsieur, fit la pauvresse prête à sangloter.

– Qu’est-ce que fait ta mère ?

– Elle est morte, monsieur.

– Et ton père ?

– Je n’ai jamais eu de papa.

– Pauvre petite ! dit tristement André.

Et il pensait à tous ceux qui souffrent sur la terre.

Il reprit :

– Tu es avec cette femme qui porte deux paniers pleins de mouron ?

– Oui, monsieur.

– Est-ce qu’elle est ta parente, cette femme ?

– C’est ma grand’mère.

– Ah ! c’est ta grand’mère... A-t-elle soin de toi, ta grand’mère ? T’aime-t-elle bien ?

– Oh ! oui, elle m’aime bien, monsieur ; elle fait tout ce qu’elle peut pour moi ; mais nous sommes si pauvres !

André était ému. Il tira encore quatre louis de sa poche, qu’il donna à la petite fille en disant :

– Tiens, mignonne, porte cela à ta bonne grand’mère.

Et pour se soustraire aux actions de grâce de la vieille femme, il s’éloigna rapidement et fut bientôt dans la loge de Mme Durand.

– Déjà vous, monsieur André ! s’exclama la concierge.

– Je ne pouvais pas dormir, je me suis levé pour faire une longue promenade matinale et mes jambes m'ont porté par ici.

– Le cœur y était bien aussi pour quelque chose.

– Je le crois, madame Durand.

La brave femme se mit à rire.

– Hein, quel bon réveille-matin que l'amour ?

– Pensez-vous que Mlle Marie soit déjà levée ?

– Elle se lève toujours de très bonne heure, mais il est encore si matin !

– C'est vrai.

– Est-ce que vous avez quelque chose de pressé à lui dire ?

– Non. Seulement je serai très occupé toute cette journée, et il me semble que quelque chose me manquerait si je ne lui faisais, pas une petite visite ce matin.

– Oh ! les amoureux, les amoureux Enfin c'est comme ça. Eh bien, tenez, vous allez lui monter son lait.

– Oui, oui, répondit André avec empressement.

Une locataire, qui venait de descendre l'escalier s'arrêta devant la loge.

– C'est drôle, mère Durand, dit elle, il y a dans l'escalier, surtout au troisième, une si forte odeur de charbon brûlé que toute la maison en est empestée. Il y a peut-être le feu dans un logement.

– Vous m'effrayez, madame Bataille ; mais oui, c'est vrai, je sens aussi quelque chose ; faut voir, faut voir vite.

André était devenu très pâle. Poussé par un pressentiment qui le serrait au cœur ; il se précipita dans l'escalier, le grimpa à grandes enjambées et bientôt frappa violemment à la porte de Marie Sorel.

Pas de réponse, silence profond dans l'appartement.

La concierge était montée derrière le jeune homme.

– Rien, lui dit André d'une voix oppressée, rien ; elle ne répond pas.

– Ah ! mon Dieu, s'écria la femme, je me souviens : hier soir elle a acheté plein son seau de charbon de bois.

André fit entendre une sorte de rugissement et se rua sur la porte, espérant l'enfoncer, les huis craquèrent. Mais la porte, épaisse et solidement assise sur ses gonds, ne fut même pas ébranlée.

– Une clef, un marteau, une barre de fer, n'importe quoi s'écria le jeune homme éperdu.

– J'ai une seconde clef de cette porte, dit la concierge, je cours la chercher.

Plusieurs locataires, hommes et femmes, étaient accourus sur le palier et essayaient vainement de calmer André, qui poussait des cris de désespoir, trépignait, s'arrachait les cheveux, se frappait la poitrine avec fureur.

La concierge reparut avec la clef ; un locataire la lui arracha des mains et ouvrit la porte.

André s'élança le premier dans l'appartement, en criant :

– Marie, Marie, Marie !

Il traversa le salon et, d'un coup d'épaule, enfonça la porte de la chambre.

Il vit la jeune fille pâle, sans mouvement, étendue sur son lit.

Il poussa un grand cri rauque, horrible.

Le réchaud était encore allumé ; l'odeur du charbon et le gaz qu'il avait produit prenaient fortement à la gorge.

Un homme courut à la fenêtre, l'ouvrit toute grande et poussa les persiennes. L'air de la rue s'engouffra dans la chambre. Deux femmes transportaient le réchaud dans la cuisine.

André s'était précipité sur le lit comme un fou, en poussant cette exclamation :

– Morte ! elle est morte !

– Il faut en être sûr, dit un locataire. Monsieur, ce qu'il y a à faire tout de suite, c'est de la mettre dans un fauteuil, devant la fenêtre, au grand air.

André entendit et comprit. Il prit la jeune fille dans ses bras et la porta dans le fauteuil avancé près de la fenêtre.

Pendant qu'une femme tenait la tête de l'asphyxiée, deux autres dégrafaient le corsage de sa robe, son corset et desserraient ses jupons. André était tombé à genoux devant la malheureuse ; il sanglotait, ses lèvres collées sur une des mains inertes et froides.

Tout à coup, une femme s'écria :

– Elle n’est pas morte, elle a fait un mouvement, elle respire ! Le jeune homme se dressa comme mû par un ressort.

– Est-ce bien vrai ? demanda-t-il d’une voix tremblante d’anxiété.

– Oui, oui, répondit la femme, elle n’est pas morte ; mais il faudrait un médecin.

– Un médecin, un médecin ! répéta André.

Il s’élança hors de l’appartement et fut bientôt dans la rue.

Il y avait devant la maison un rassemblement d’une vingtaine de personnes qui discutaient, parlant toutes ensemble, excellent moyen de ne pouvoir ni s’entendre, ni se comprendre.

André saisit le bras d’un des causeurs.

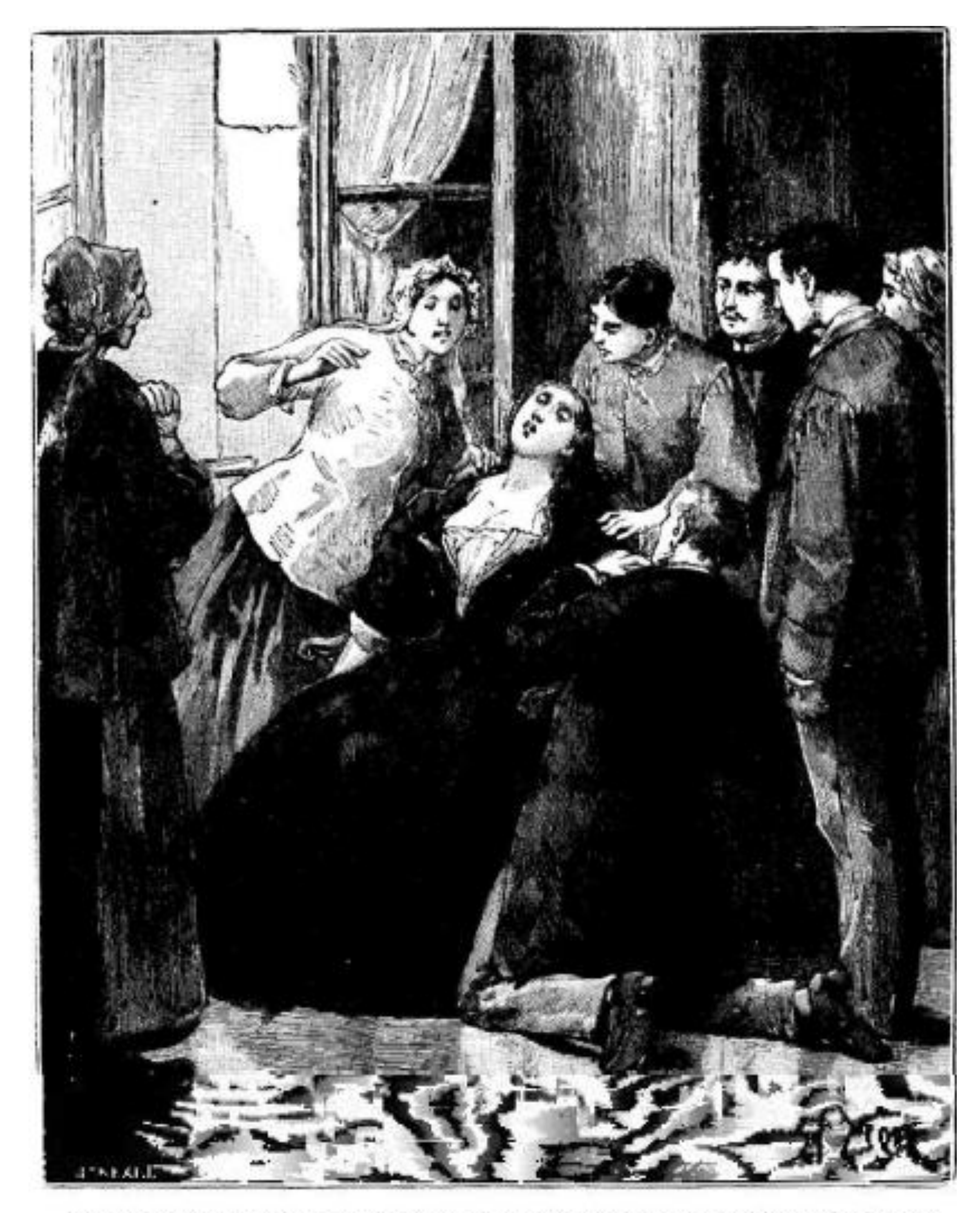
– Monsieur, lui dit-il, un médecin, indiquez-moi vite la demeure d’un médecin.

Avant que l’homme ait eu le temps de répondre, un vieillard, qui venait de s’arrêter, s’approcha d’André et lui dit :

– Monsieur, je suis médecin, et prêt à donner mes soins à la personne qui réclame le secours d’un docteur.

– Ah ! venez, venez vite, monsieur ! s’écria André saisissant la main du vieillard, qu’il entraîna dans l’allée de la maison.

– Vous êtes en proie à une grande agitation, reprit le vieux médecin, en montant l’escalier, le cas est-il donc bien grave ?



Tout à coup une femme s'écria : « Elle n'est pas morte, elle a fait un mouvement ! » (P. 117.)

– La malheureuse a voulu se donner la mort par le charbon, répondit André.

– Oh ! fit le médecin.

Et, malgré son grand âge, il monta très vite.

À peine eut-il jeté les yeux sur la jeune fille, qu'il eut un vif mouvement de surprise.

– La pauvre enfant murmura-t-il.

Mais reprenant aussitôt son sang-froid et devenant impassible :

– Elle n'a pas cessé de vivre, dit-il, examinant l'asphyxiée, nous pouvons la sauver !

André lui prit la main et la baisa.

– Sauvez-la, monsieur le docteur, s'écria-t-il, sauvez-la, et tout ce que vous me demanderez, je vous le donnerai.

– Tout ce que je vous demande, monsieur, c'est d'être calme.

S'adressant aux personnes présentes, il reprit :

– Toutes les mesures déjà prises sont excellentes ; c'est bien, c'est très bien.

Il se fit donner du papier, une plume et écrivit rapidement une note pour le pharmacien. Il remit le papier à la concierge, qui disparut.

En attendant les produits pharmaceutiques demandés, il commença à donner ses soins à la malheureuse Marie dont l'état n'était pas sans lui inspirer une grande inquiétude.

Elle respirait, mais si faiblement !…

– Il était temps qu'on vint à son secours et qu'on ouvrit cette fenêtre, se disait le vieux médecin, quelques minutes encore et l'asphyxie était complète. Heureusement, le char-

bon en brûlant a détruit, au fur et à mesure qu'il était produit par la combustion, l'oxyde de carbone, qui est un poison violent ; le charbon n'a jeté ainsi dans la chambre que de l'acide carbonique, lequel n'a pas sur le sang l'action terrible de l'oxyde de carbone et met un temps beaucoup plus long à donner la mort.

La concierge revint, apportant les diverses choses demandées par le médecin. Elle n'avait pas été absente plus d'un quart d'heure.

Sur l'ordre du praticien, qui commençait à faire usage de ses fioles et de ses poudres, tout le monde se retira à l'exception d'André.

Celui-ci, debout, frémissant d'anxiété, le regard fixe, comme hébété, ne perdait pas un mouvement du médecin.

– Rassurez-vous, lui dit le docteur ; voyez, elle se ranime, sa vie n'est plus en danger.

Le jeune homme joignit les mains.

– Monsieur, il me semble que vous êtes un dieu, prononça-t-il avec un accent de profonde reconnaissance.

Le vieillard sourit.

L'état de la malade était maintenant satisfaisant. L'air pur était plus facilement absorbé par les poumons, la respiration devenait de plus en plus active et plus forte ; on le voyait à de légers soulèvements de la poitrine. Les lèvres et les narines n'avaient plus la même rigidité. La circulation du sang se rétablissait, la chaleur revenait au corps, un peu de rose apparaissait sur les joues livides. C'était le signe de la reprise du fonctionnement régulier des organes. L'air rendait la vie.

Au bout d'une heure, la jeune fille rouvrit les yeux et bientôt après reprit connaissance.

D'abord, effarée, ne comprenant pas, cherchant à se rappeler, elle regarda André et le vieux médecin.

– Allons, lui dit celui-ci, avec son doux et bon sourire ; vous voilà bien, tout à fait bien, maintenant, et, ce soir, vous aurez recouvré vos forces et n'éprouverez plus aucun malaise.

Marie reconnut alors le docteur Chevriot.

– Vous, monsieur le docteur, vous ici, près de moi !

Et elle arrêta sur André son regard interrogateur.

Le jeune homme ne savait quoi répondre.

– Ma chère enfant, reprit M. Chevriot, je passais dans la rue, devant votre maison, lorsque j'entendis monsieur demander l'adresse d'un médecin. Je me suis offert ; il m'a répondu : venez. Et je l'ai suivi.

– Monsieur le docteur, André Clavière ne vous avait jamais vu ; mais il connaît bien le nom du docteur Chevriot.

– Quoi, monsieur, vous êtes le docteur Chevriot ? s'écria le jeune homme. Mais, alors, c'est donc la Providence qui a voulu que vous passiez ce matin rue de Chabrol ?

– La Providence, je ne sais pas ; mais le hasard y est certainement pour quelque chose, car il n'est pas dans mes habitudes de courir les rues, le matin de si bonne heure.

– Marie, ma chère Marie, M. le docteur Chevriot vous a sauvée ; sans lui nous n'aurions pas pu vous rappeler à la vie.

– La personne qui vous a sauvée, mon enfant, dit le docteur, est celle qui, la première, est entrée ce matin dans cette chambre. Mais voyons, malheureuse enfant, pourquoi avez-vous voulu mourir ? Avant-hier, chez moi, dans mon cabinet, vous ne méditiez certainement point ce funeste projet.

– Avant-hier, chez vous, monsieur, j'étais heureuse, et la nuit dernière, quand j'ai allumé le charbon, j'étais folle de douleur et de désespoir.

– Oui, vous étiez véritablement folle ; car c'est un crime, entendez-vous ? un crime abominable d'attenter à ses jours. Mais vous ne recommencerez plus, vous allez me le promettre, me le jurer.

Il parlait avec autorité, d'un ton solennel.

Marie jeta sur André un regard douloureux et répondit, avec un effort visible, en baissant la tête :

– Je vous le promets, je vous le jure ! monsieur le docteur.

– C'est bien.

À ce moment elle s'aperçut de l'état dans lequel on avait mis son vêtement, et avec ce sentiment de pudeur instinctif de la femme, elle chercha à réparer le désordre de sa toilette.

Le docteur lui prit le bras et l'aida à se mettre debout.

– Vous sentez-vous un peu de force ? demanda-t-il.

– Eh bien, au lieu de vouloir l'agrafer votre corset et votre corsage ; vous allez vous déshabiller, complètement et vous coucher. Monsieur et moi allons nous retirer dans la

pièce voisine ; et quand vous serez dans votre lit, vous nous appellerez.

Le docteur et André passèrent dans le salon.

– Est-ce vous, monsieur, qui êtes l'amant de cette pauvre fille ? demanda brusquement le docteur.

– Non, monsieur, répondit le jeune homme tristement et avec amertume, je suis son ami, un ami d'enfance.

– J'aime mieux cela. Pourquoi a-t-elle voulu se suicider ? Le savez-vous ?

– Je ne saurais dire exactement à quel sentiment elle a obéi. Quelques heures après la visite qu'elle vous a faite avant-hier, son amant – je crois devoir, vous cacher le nom de cet homme – son amant est venu ici pour lui dire brusquement, froidement, que tout était fini entre eux. La pauvre Marie Sorel était abandonnée par celui qu'elle aimait et à qui elle avait tout sacrifié.

J'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour la rassurer, la consoler ; je croyais y avoir à peu près réussi ; je me trompais, puisque mon affection, aussi grande que sincèrement dévouée, a été impuissante contre son désespoir.

– Maintenant, je comprends, murmura M. Chevriot.

Après un silence, il reprit :

– Votre amie d'enfance, monsieur, vous a-t-elle confié tous ses secrets ?

– Je le crois, car elle ne m'a point caché pourquoi elle était allée vous voir. Son amant lui avait dit :

« – Si tu devenais mère, je t'épouserais…

– Ah ! il lui avait dit cela ?

– Oui, monsieur. Voilà pourquoi elle était si joyeuse en vous quittant.

– Je me rappelle cela et mon étonnement à ce sujet.

– Voyant la façon dont son amant se conduisait envers elle, elle a gardé le silence sur sa position ; de sorte qu'il ne sait pas que c'est une mère et un enfant qu'il abandonne.

– Mais il faut qu'il le sache, monsieur, si cela peut le ramener à la pauvre fille.

André secoua la tête.

– Rien à faire, répondit-il ; cet homme appartient à la haute société et il se marie demain.

– Oh ! la pauvre enfant ! fit le docteur en hochant la tête.

XIII

LES TÉMOINS

Les deux hommes restèrent un instant silencieux.

Soudain, M. Chevriot saisit la main d'André.

– Je ne veux pas vous cacher, monsieur, dit-il, que vous m'êtes très sympathique.

– Merci, monsieur le docteur.

– Je m'intéresse beaucoup à Mlle Sorel, et je suis heureux de savoir qu'elle a un ami tel que vous.

– Ah ! monsieur, si son bonheur ne dépendait que de moi !

– J'ai compris, mon jeune ami, et quelque chose me dit que Mlle Sorel sera un jour heureuse par vous.

– Puissiez-vous ne pas vous tromper.

– Laissons passer les mauvaises heures.

– Êtes-vous certain, monsieur le docteur, que sa vie n'est plus en danger ?

– Je l'ai dit devant vous, demain elle sera remise sur pied. Nous pouvons dire qu'elle a été miraculeusement sauvée, car un quart d'heure plus tard, c'était fini.

– Je désirais la voir ce matin, et je me sens frissonner, monsieur le docteur, en pensant que j'aurais pu ne venir qu'à une heure plus avancée.

– Ainsi c'est vous qui l'avez sauvée ?

– Moi et les braves gens qui sont entrés avec moi dans le logement. Comme il était de très bonne heure et que je pouvais supposer que Marie n'était pas encore levée, je causais avec la concierge, dans la loge, avant de monter. Une femme vint nous dire qu'une forte odeur de charbon s'était répandue dans toute la maison. Un pressentiment me saisit aussitôt, et je grimpai rapidement l'escalier. Je sonnai, je frappai : Marie ne répondant pas, je poussai des cris de douleur ; je crus que je devenais fou. J'aurais voulu pouvoir enfoncer la porte ; mais, solide, elle résistait à tous mes efforts. Heureusement la concierge avait, une seconde clef du logement ; elle courut la chercher. Ce qui s'est passé ensuite, monsieur le docteur, vous le devinez.

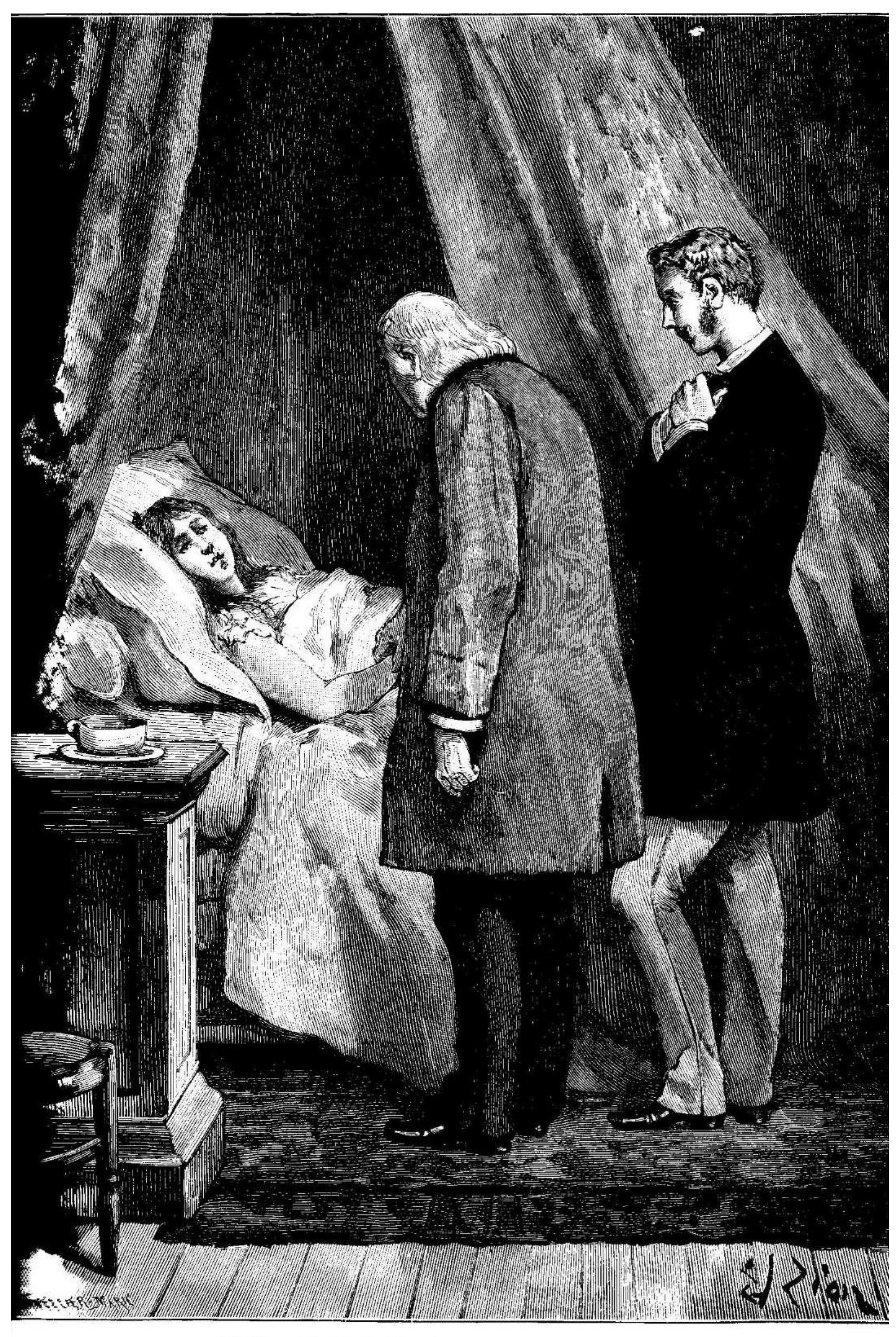
Quand je la vis étendue sur son lit, inerte, déjà glacée et blanche comme neige, je crus qu'elle était morte, et il me sembla que je recevais un coup de massue en pleine poitrine. À partir de ce moment et jusqu'à celui où je suis descendu dans la rue pour me mettre en quête d'un médecin, j'ai été comme un corps sans âme, n'ayant plus conscience de rien.

La voix de la jeune fille se fit entendre.

Elle rappelait le docteur et André.

Le vieillard et le jeune homme rentrèrent dans la chambre. Marie les accueillit avec un pâle sourire.

– Eh bien, lui dit M. Chevriot, comment êtes-vous ?



Eh bien, lui dit M. Chevriot, comment êtes-vous? (P. 123.)

– Bien, docteur, je me sens beaucoup mieux.

– Grâce à ce que vous prendrez dans la journée votre extrême lassitude disparaîtra et nous aurons également raison des lourdeurs de tête. Je vais écrire mon ordonnance.

Il sera nécessaire, continua-t-il tout en écrivant, que vous ayez auprès de vous une personne pour vous faire prendre les médicaments.

– Mme Durand, la concierge, me rendra ce service très volontiers.

– Eh bien, je donnerai tout à l'heure mes instructions à Mme Durand.

Ayant écrit son ordonnance, le docteur revint près du lit.

André, silencieux, avait pris une main de la jeune fille, qu'elle lui abandonnait.

– Monsieur le docteur, dit Marie, j'ai été bien près de la mort, n'est-ce pas ?

– Oui, mon enfant, bien près.

– C'est mal, très mal ce que j'ai fait, j'en ai le regret et ma conscience me le reproche cruellement.

– Vous étiez égarée, folle, Dieu vous pardonne.

– Peut-être suis-je indigne de pardon. Monsieur le docteur, j'ai quelque chose à vous demander.

– Voyons.

– N'ai-je pas tué l'enfant que je porte dans mon sein ?

– N'ayez pas cette affreuse pensée ! M. André Clavière, en pénétrant dans cette chambre, a en même temps sauvé la mère et l'enfant !

Marie arrêta sur André un regard d'une expression indéfinissable.

– L'assurance que vous me donnez, mon bon docteur, calme les angoisses de mon âme. Je ne suis donc pas aussi criminelle que je pouvais l'être. Il faut que je vous le dise, avant d'allumer le charbon et après encore, je n'ai pas pensé au pauvre petit être. Oh ! c'était abominable… Mais depuis que vous m'avez arrachée des bras de la mort, je sens que mon enfant me rattache à la vie et que pour lui, quelle que soit la destinée qui m'attend, je dois vivre !

Elle adressa encore un long regard à André, laissa échapper un profond soupir, puis ses yeux se fermèrent et elle parut s'assoupir.

– Laissons-la reposer, dit tout bas le docteur.

Et il emmena le jeune homme qui, avant de franchir la porte, se retourna vers le lit et prononça en lui-même le mot : Adieu !

M. Chevriot remit son ordonnance à la concierge et causa quelques instants avec elle, lui faisant ses recommandations.

– Oui, appuya André, ayez bien soin de Marie, madame Durand.

Le vieillard et le jeune homme firent ensemble quelques pas. Arrivés devant l'église Saint-Vincent-de-Paul, M. Chevriot tendit la main à André.

– Mon jeune ami, dit-il, j'espère que nous nous reverrons.

– Monsieur le docteur, j'ai également cet espoir.

*

* *

André venait de rentrer à l'hôtel, à neuf heures et demie, lorsque MM. Philippe Beaugrand et Charles Balley arrivèrent.

André se jeta dans les bras du major et les deux anciens camarades s'embrassèrent avec effusion.

– Ah ! Charles, comme je suis heureux de te revoir ! disait André.

– Je vois, mon cher André, que l'amitié qui nous unissait autrefois est restée la même. Voilà réunis, les trois inséparables ; c'est ainsi qu'on nous appelait au lycée. Maintenant, j'espère que nous ne nous perdrons plus de vue, n'importe où les hasards de la vie pourront nous conduire. Moi aussi, mon cher André, je suis heureux de te retrouver, et Philippe peut te dire quelle a été ma surprise, quelle a été ma joie en apprenant que tu étais à Paris. Seulement, mon ami…

– Eh bien ?

– Je n'aurais pas voulu te revoir dans une pareille circonstance.

– Que veux-tu, mon cher Charles, on n'est pas maître des événements.

– C'est vrai. Ainsi, André, ce duel est inévitable ?

– Oui, mon ami, inévitable. Tu as accepté d'être mon témoin, Charles, merci.

– Et comme je te l'avais promis, André, dit Philippe, nous arrivons avant dix heures afin de ne pas faire attendre

les témoins de ton adversaire. J'ai appris à Balley ce que je sais des causes de ce duel, et bien que tu veuilles absolument te battre, il pense comme moi que nous devons faire tout ce qui dépend de nous pour empêcher cette rencontre.

– André, reprit le major, je suis ton témoin et je t'accompagnerai sur le terrain si Philippe et moi ne parvenons pas à arranger l'affaire ; mais je dois te le dire, je n'ai jamais été et ne serai jamais un partisan du duel, qui est trop souvent la conséquence d'un faux point d'honneur, d'une vanité ou d'un amour-propre blessé. La vie d'un homme est précieuse et les lois humaines condamnent celui qui, dans un duel, risque de la perdre. Il n'en est pas de même quand par dévouement, pour sauver son semblable d'un danger, on brave la mort ; dans ce cas, le courageux citoyen mérite des éloges, il a bien mérité de l'humanité. Qu'on se batte, qu'on verse son sang pour la défense de la patrie, c'est le dévouement c'est l'abnégation, c'est le devoir du soldat. Mais le duel, le duel… Autrefois il était défendu, condamné par la loi. Aujourd'hui, pour un oui, pour un non, on va sur le terrain et deux épées se croisent menaçant les poitrines. Quelques gouttes de sang coulent et l'on dit : l'honneur est satisfait. Ah ! quand il ne s'agit que d'une piqûre ou d'une égratignure, le mal n'est pas grand ; mais lorsque la lame devient meurtrière, lorsque l'un des deux combattants tombe mortellement frappé, alors, André, alors le duel est maudit et si celui qui a tué ne peut pas être considéré comme un assassin, il aura à se reprocher toute sa vie d'avoir été un meurtrier.

Malheureusement, le duel est entré dans nos mœurs et mes paroles et celles de bien d'autres ne peuvent rien contre cette manie ou plutôt cette fureur insensée qui pousse les hommes à vouloir s'entr'égorger.

Si seulement le duel était le jugement de Dieu ; mais non. Trop souvent c'est l'injustice qui triomphe. Là, règne en maître le droit du plus fort.

André, d'après ce que m'a dit notre ami Philippe, c'est ton adversaire, M. Raoul de Simiane, qui est l'offensé.

– Oui, je l'ai insulté, je lui ai craché au visage mon mépris et mon dégoût.

– Dans un moment d'emportement ; mais depuis tu as réfléchi et peut-être regretté…

– Non, non, je ne regrette rien ; tout ce que j'ai dit à ce misérable, je le lui dirais encore.

– Alors, André, tu ne veux pas, devant les témoins de M. de Simiane, qui vont venir, présenter des excuses en manifestant le regret des paroles qui te sont échappées ?

– N'ayant pas à regretter mes paroles, répondit vivement le jeune homme, ce serait de ma part une lâcheté d'essayer seulement de faire des excuses. Je n'ai nul besoin de voir les témoins de M. de Simiane, qui vont venir pour s'entendre avec vous. Vous les recevrez ici, dans ce salon ; pendant ce temps, je pourrais me tenir dans ma chambre, mais comme je ne veux pas que vous puissiez être gênés par ma présence, je vais vous quitter. Vous me retrouverez sous les arcades de la rue de Rivoli. Je n'ai pas besoin de vous dire, n'est-ce pas, que nous déjeunerons ensemble.

– André, dit M. Beaugrand, la mission que tu nous confies est très délicate.

– Je le sais ; aussi vous suis-je infiniment reconnaissant de l'avoir acceptée.

– N'as-tu pas quelques instructions à nous donner ?

– Aucune. Je m'en rapporte absolument à vous et j'approuve d'avance tout ce que vous ferez.

Dix heures allaient sonner. André tendit la main à ses amis et sortit. L'ingénieur et le médecin restèrent un instant silencieux, se regardant tristement.

– Tu l'as entendu, dit Philippe Beaugrand, il s'est mis dans une situation terrible et ne veut pas qu'on fasse un effort pour l'en sortir.

Le médecin militaire hocha la tête.

– Vraiment, fit-il, on dirait qu'il a le désir de se faire tuer.

– Ce n'est pas cela. J'ai deviné la pensée de notre ami.

– Alors ?

– Il croit avoir trouvé, dans ce duel, le moyen de se faire aimer.

– S'il en est ainsi, mon cher André, plein de confiance dans le dieu des amoureux, va de l'avant sans même songer au danger qu'il affronte.

– Espérons que le dieu des amoureux le protégera.

– En attendant, il fera bien de s'exercer à l'escrime pendant quelques heures cet après-midi.

– C'est convenu. Pons est prévenu, il attend son nouvel élève à deux heures.

Un coup de sonnette se fit entendre.

M. Beaugrand alla ouvrir.

Deux hommes entrèrent gravement, serrés dans leur redingote boutonnée jusqu'au cou. Ils pouvaient avoir l'un et l'autre de trente-cinq à quarante ans.

On se salua.

– Messieurs, dit le médecin, c'est vous, sans doute, que nous attendons.

– Monsieur, répondit l'un des deux hommes, nous sommes envoyés ici par M. le baron de Simiane, qui nous a chargés d'une grave mission. Je me nomme Ernest de Fontaride et monsieur, second témoin de M. de Simiane, est le comte Arthur de Blancheville.

Les témoins d'André s'inclinèrent.

– Messieurs, dit Philippe, je me nomme Philippe Beaugrand et suis ingénieur des mines ; monsieur, qui est le second témoin de M. André Clavière, se nomme Charles Balley et est médecin major au cinquième régiment de cuirassiers.

Les témoins de M. de Simiane s'inclinèrent à leur tour.

– Maintenant, messieurs, dit le docteur, nous pouvons parler de l'affaire qui vous amène.

– M. le baron de Simiane, notre ami, est l'offensé, le reconnaissez-vous ?

– Oui.

– Il a donc le choix des armes.

– Il en est toujours ainsi.

– M. de Simiane demande que la rencontre ait lieu à l'épée.

– C'est bien.

– Le combat pourra avoir plusieurs reprises et ne prendra fin que lorsque l'un des deux adversaires sera mis dans l'impossibilité de le continuer.

– Messieurs, répondit le docteur, dans l'intérêt de M. Clavière comme dans celui de M. de Simiane, nous demandons, c'est notre droit, que le combat prenne fin au premier sang.

Les témoins du baron se consultèrent du regard.

– Au nom de M. de Simiane, dit M. de Fontaride, nous acceptons cette condition.

– Mais, messieurs, reprit le comte Arthur de Blancheville, est-ce que vous tenez absolument à ce que cette rencontre ait lieu ?

– Non, certes, monsieur, répondit Philippe ; nous voudrions, au contraire, pouvoir l'empêcher.

– Eh bien, il y a un moyen.

– Dites, monsieur.

– Que M. André Clavière écrive à M. le baron de Simiane une lettre d'excuse, que vous nous remettrez ; alors nous rédigerons et signerons tous quatre un procès-verbal, qui donnera satisfaction à notre ami, et les choses en resteront là.

Le jeune ingénieur secoua la tête.

– M. André Clavière, dit-il, refuse absolument de faire des excuses.

– En ce cas, messieurs, nous ne pouvons plus rien.

– Du moment que l'injure n'est pas effacée, ajouta M. de Fontaride, il faut une réparation par les armes.

– M. André Clavière ne songe pas à s'y soustraire.

– La rencontre aura lieu demain.

– Où ?

– Dans le bois qui enveloppe l'étang de Saint-Cucufa, si cela vous convient.

– Ce lieu en vaut un autre. Où se trouvera-t-on ?

– Au bord de l'étang.

– À quelle heure ?

– Six heures du matin.

– Soit, demain matin, à six heures, au bord de l'étang.

Alors, d'un commun accord, le procès-verbal suivant fut rédigé :

« À la suite de paroles injurieuses adressées par M. André Clavière à M. le baron Raoul de Simiane, celui-ci a envoyé à M. André Clavière MM. Ernest de Fontaride et Arthur de Blancheville chargés de lui demander rétractation ou réparation par les armes.

« Les témoins de M. de Simiane ont été mis en rapport avec MM. Philippe Beaugrand et Charles Balley, amis de M. André Clavière.

« Les quatre témoins, après mûr examen, ont reconnu que tout arrangement était impossible et que la qualité d'offensé appartenait à M. le baron de Simiane.

« En conséquence, une rencontre a été décidée.

« L'arme choisie est l'épée de combat, gant de ville à volonté.

« Le combat prendra fin quand l'un des adversaires sera dans un état d'infériorité constaté. »

Les témoins signèrent :

Pour M. le baron Raoul de Simiane :

ERNEST DE FONTARIDE,

Comte ARTHUR DE BLANCHEVILLE.

Pour M. André Clavière :

PHILIPPE BEAUDRAND,

CHARLES BALLEY.

Les témoins de M. de Simiane se retirèrent.

L'ingénieur et le médecin s'empressèrent de rejoindre André qui les attendait, comme il l'avait dit, en se promenant sous les arcades de la rue de Rivoli.

Le jeune homme fut immédiatement instruit de ce qui venait d'être décidé.

– C'est bien, c'est très bien, répondit-il simplement.

Maintenant, ajouta-t-il, prenant un air gai, allons déjeuner.

À table, André eut beau vouloir se montrer de joyeuse humeur, il ne parvint pas à tromper ses amis ; ils voyaient très bien que sa gaieté était factice, qu'il était soucieux, inquiet, qu'il avait l'esprit préoccupé, la tête pleine de pensées.

André avait, en effet, de grosses préoccupations ; mais ce n'était pas son duel qui l'inquiétait ; il ne pensait qu'à Marie, aucune autre chose ne le tourmentait.

En sortant du café Anglais, où les trois amis venaient de déjeuner. M. Balley se dirigea vers la gare Saint-Lazare. Appelé par son service, il était forcé de retourner à Versailles. Mais le lendemain matin, à l'heure dite, il se trouverait au lieu du rendez-vous. Et, mieux encore, avec l'autorisation du colonel, un autre médecin militaire prendrait son service toute la journée.

Philippe conduisit André chez le maître d'armes Pons, qui attendait les deux amis.

Pendant deux heures, ne s'arrêtant que pour reprendre haleine et reposer ses membres peu habitués à ce genre d'exercice, André fit des armes avec le célèbre professeur ; qui déclarait que M. Clavière, ayant d'étonnantes dispositions, deviendrait vite un très habile tireur.

Mais André n'était pas de ceux qui se laissent prendre à la glu de la flatterie. Quand quatre heures sonnèrent, il jeta son fleuret en disant :

– C'est assez.

Il paya le prix de la séance, promit au professeur de revenir et sortit de la salle d'armes suivi de Philippe, à qui il dit, dès qu'ils furent dans la rue :

– Mon cher ami, quatre heures viennent de sonner, il faut que je te quitte à l'instant.

– Où vas-tu donc ?

– À un rendez-vous que je ne peux pas remettre à demain.

– Ne voulant pas être indiscret, mon cher André, je ne te questionne plus.

– Combien nous faudra-t-il de temps pour nous rendre de chez toi à l'étang de Saint-Cucufa ?

– Moins d'une heure, avec un bon cheval.

– C'est bien, à quatre heures demain matin je sonnerai à ta porte.

– Je t'attendrai.

Les deux amis se séparèrent.

André monta dans un fiacre et vingt minutes après il entrait dans le cabinet de maître Mabillon.

Ainsi que le notaire l'avait promis, le testament était prêt. Comptant sur l'exactitude du jeune homme, maître Mabillon avait fait appeler les témoins qui étaient là depuis dix minutes.

D'une voix lente et avec une sorte de solennité, le notaire lut le testament. Sa lecture achevée :

– Il n'y a plus, dit-il, qu'à ajouter le nom de l'exécuteur testamentaire ; j'ai laissé la place en blanc.

– Alors, monsieur Mabillon, répondit André, veuillez mettre votre nom à cette place.

– Mais, mon jeune ami…

– Je vous en prie monsieur.

– Vous le voulez absolument ?

– C’est une nouvelle faveur que je demande à votre amitié.

– Qu’il soit donc fait selon votre désir.

Et maître Mabillon écrivit ses nom, prénoms et qualité.

Ensuite André, les témoins et le notaire signèrent l’acte public.

– Messieurs, voilà qui est fait, dit maître Mabillon s’adressant aux témoins, je vous remercie.

Ceux-ci se retirèrent.

Un instant après, André prit à son tour congé du notaire.

– Maintenant, se dit-il, en remontant dans sa voiture, me voilà plus tranquille.

Et il poussa un soupir de soulagement.

Il se fit conduire rue de Chabrol. Il avait bien le désir de voir Marie ; mais craignant de manquer de force devant elle, de se trahir, il voulait seulement avoir de ses nouvelles.

La concierge, qui était presque constamment restée au chevet de la jeune fille, venait justement de descendre dans sa loge.

– Eh bien, comment va-t-elle ? lui demanda André.

– Bien, tout à fait bien ; en ce moment elle dort, j’ai profité de son sommeil pour descendre.

– Je ne veux pas troubler son repos, madame Durand, mais vous lui direz que je suis venu prendre de ses nouvelles.

– Bien sûr, que je le lui dirai, et elle sera contente. Ah ! la chère enfant, elle ne pense plus à mourir, maintenant. Mais est-il Dieu possible qu'elle ait eu une pareille idée !

Elle a beaucoup pleuré dans la journée, elle poussait de gros soupirs, ça la soulageait. Moi, je lui faisais prendre les choses ordonnées par le médecin. Tout de même, monsieur André, ce bon vieux docteur est un grand médecin. Soyez-en sûr, si vous n'aviez pas eu le bonheur de le trouver dans la rue, la pauvre Marie Sorel n'existerait plus. Au lieu de cela, les forces lui reviennent à vue d'œil et elle a maintenant sur les joues ses belles et fraîches couleurs. Comme nous l'a annoncé le bon docteur, demain elle sera sur pied et ne se ressentira plus de rien.

– N'importe, madame Durand, donnez-lui toujours vos bons soins, et vous ferez bien, je crois, de passer la nuit auprès d'elle.

– C'est mon intention, monsieur André ; oh ! vous pouvez être tranquille. Je l'aime, voyez-vous, cette chère petite, je l'aime autant que si elle était ma fille.

– Votre affection et votre dévouement pour elle seront récompensés.

– Je n'ai pas besoin de récompense, monsieur André ; ce que je fais, c'est mon cœur qui me le commande.

– Je le sais, je le sais. Cependant, madame Durand, Mlle Marie peut avoir ces jours-ci besoin d'argent, et comme je n'ose pas lui en donner, c'est à vous que je vais remettre une petite somme. Tenez, voici cinq cents francs, c'est pour vous et pour elle, en cas de besoin et en attendant qu'il me soit permis de faire davantage.



Je lui faisais prendre les choses ordonnées par le médecin. (P. 133.)

Les yeux de la brave femme s'étaient remplis de larmes.

– Elle vous aimera, monsieur André, s'écria-t-elle, elle vous aimera, et j'espère que, bientôt, j'assisterai à votre mariage.

– Oh ! gardez-vous bien de lui parler de cela !

– Oui, nous attendrons ; mais vous verrez, vous verrez.

Elle prit les billets de banque, qu'elle glissa dans le corsage de sa robe, et le jeune homme se retira.

– Ah ! quel brave garçon ! se disait la concierge. Pour ne pas l'aimer il faudrait être sans cœur. Mais Mlle Marie en a un, et c'est bien le meilleur qu'il y ait au monde.

XIV

LE DUEL

Le docteur Balley s'était levé de bonne heure, car, venu à pied de Versailles, il arrivait à cinq heures et demie à l'étang de Saint-Cucufa, après s'être égaré dans les bois et avoir perdu ainsi une bonne demi-heure.

Enfin, bien qu'il eût craint un instant d'être en retard, il était le premier au rendez-vous.

Il attendit, assis sur le tronc renversé d'un saule pleureur dont les branches baignaient dans l'eau.

À six heures moins un quart une voiture apparut. Le major se dressa debout. La voiture vint s'arrêter devant la pièce d'eau où les nénuphars blancs et jaunes commençaient à fleurir. Du milieu de l'étang, des poissons de toutes les grosseurs nageaient par bandes vers le bord, espérant qu'ils allaient avoir la nourriture qui leur est jetée habituellement par les promeneurs.

– Ce sont eux, dit le médecin.

Et il marcha précipitamment vers la voiture dont la portière venait de s'ouvrir.

André et Philippe mirent pied à terre.

Silencieusement, les trois amis se serrèrent les mains.

Sur un signe de M. Beaugrand, la voiture alla se placer dans la large allée à droite de l'étang.

André Clavière était pâle, avait les yeux battus, mais paraissait calme. Bien que la veille il se fût couché de très bonne heure, il ne lui avait pas été possible de dormir. De là sa pâleur et la fatigue répandue sur ses traits.

M. Balley regarda sa montre.

– Nous n'avons plus, je pense, dit-il, que quelques minutes à attendre.

– J'aime mieux attendre que d'être attendu, dit André.

Presque aussitôt le roulement d'une voiture se fit entendre accompagnant un bruit de sabots de chevaux frappant le sol.

Ceux qui étaient attendus arrivèrent.

Leur voiture, un landau, attelé de deux belles bêtes de sang, vint aussi s'arrêter devant l'étang. Quatre personnes descendirent du landau le baron de Simiane, ses témoins et un médecin.

Ces messieurs, graves et raides, saluèrent les trois amis qui, les premiers, s'étaient découverts.

Le comte de Blancheville portait les épées dans un fourreau de serge verte. Le médecin du baron avait une serviette sous son bras. Le médecin militaire avait quelques-uns de ses instruments de chirurgie et toute une petite pharmacie dans une boîte de cuir, suspendue à une courroie passée sur l'épaule.

M. de Fontaride s'approcha de M. Beaugrand.

– Si vous le voulez bien, monsieur, dit-il, nous allons nous enfoncer sous bois où nous trouverons facilement, je pense, un endroit favorable à la rencontre.

– Monsieur, répondit Philippe, nous sommes à vos ordres. On se mit en marche, André et ses amis suivant les autres à quelques pas de distance.

À environ cent mètres de l'étang on trouva l'endroit cherché, qui fut accepté des deux côtés.

Les épées furent tirées du fourreau, et pendant qu'elles étaient mesurées et qu'on s'assurait de l'égale souplesse des lames, le baron et André ôtèrent leur redingote.

En même temps que M. de Fontaride mettait une épée dans la main du baron, l'ingénieur, beaucoup plus ému qu'il ne voulait le paraître, mettait l'autre dans la main d'André.

Les deux adversaires se placèrent en face l'un de l'autre, s'assurèrent que le terrain était solide sous leurs pieds, et quand M. de Fontaride prononça ces mots : « Allez messieurs, » les lames se croisèrent.

André répondit vaillamment à l'attaque de M. de Simiane. Grâce à la leçon de la veille, il put parer les coups que son adversaire lui portait. Néanmoins, il était facile de voir qu'il n'était pas de force à lutter longtemps contre M. de Simiane, qui était réellement un très habile tireur.

Cette première partie du combat fut donc sans résultat.

Il y eut un temps d'arrêt.

À la reprise, et presque immédiatement, on vit André chanceler ; l'arme s'échappa de sa main, son visage se couvrit d'une pâleur d'ambre et ses yeux se fermèrent.

Philippe Beaugrand n'eut que le temps de s'élancer pour recevoir son ami dans ses bras.

Les médecins s'approchèrent aussitôt pour examiner la blessure. André avait été touché à la poitrine et, déjà, sa chemise était rouge de sang. Le major eut vite reconnu la gravité de la blessure ; en effet, la lame avait pénétré profondément.

Le malheureux avait perdu connaissance et était étendu sur le sol ne donnant plus signe de vie.

– Est-ce que je l'ai tué ? demanda le baron.

– Non, lui répondit son médecin, mais il est dangereusement blessé.

Le viveur baissa la tête et resta muet. Avait-il un remords ?

Cependant, comme il était urgent d'arrêter le sang qui coulait avec abondance, les médecins procédèrent vite à un premier pansement.

– Il est tout à fait impossible de le ramener à Paris, dit le major au jeune ingénieur qui pleurait.

– Nous ne sommes pas loin de la Jonchère, dit l'autre médecin ; nous trouverons là une maison où le blessé pourra être reçu et soigné.

On décida de transporter André à la Jonchère.

On courut chercher le landau dans lequel le blessé fut placé entre les deux médecins qui le soutenaient.

– Venez-vous avec nous ? demanda M. de Fontaride au baron.

– Non.

– Vous retournez seul à Paris ?

– Je vais vous attendre près de l'étang.

– Soit.

Philippe Beaugrand et les témoins de M. de Simiane prirent le chemin de la Jonchère, marchant très vite. Ils eurent bientôt laissé loin derrière eux le landau qui avançait lentement, au pas retenu des chevaux.

Ces messieurs s'étaient chargés de trouver la maison qui donnerait asile au blessé.

En sortant du bois, une femme qu'ils rencontrèrent leur indiqua une propriété dans laquelle il y avait un pavillon meublé à louer. Le propriétaire était là depuis un mois, et, bien certainement, il serait facile de s'entendre avec lui.

M. Beaugrand ne pouvait demander mieux.

On se rendit à la propriété indiquée où l'on fut très bien reçu par le mari et la femme, anciens commerçants retirés des affaires. Les pourparlers ne furent pas longs.

On pouvait prendre immédiatement possession du pavillon. La bonne allait l'ouvrir et préparer un lit pour le blessé. De plus, Mme Leblond, la femme du propriétaire, mettait à la disposition de ces messieurs tout ce dont ils pourraient avoir besoin.

C'était parfait.

Il n'y avait plus qu'à aller à la rencontre du landau et à le guider, ce que fit M. Beaugrand.

Le blessé fut transporté dans le pavillon, déshabillé avec des précautions infinies, puis couché. Il était toujours sans connaissance, et M. Balley très triste, très anxieux, ne cherchait pas à cacher son inquiétude.

Pendant qu'il examinait de nouveau la blessure d'où, heureusement, le sang ne sortait plus, et se préparait à faire un second pansement, M. de Fontaride se faisait apporter du papier, de l'encre et une plume.

Il n'oubliait pas qu'il y avait encore à rédiger et à signer un procès-verbal, lequel, dans la circonstance, avait une grande importance.

Il était bon, en effet, de prendre ses précautions en vue d'un événement possible.

M. de Fontaride savait très bien que, en cas de mort, il y aurait une enquête judiciaire et que le baron de Simiane et les quatre témoins du duel auraient à se défendre devant la justice.

Or, en pareil cas, c'est principalement sur les procès-verbaux que la défense s'appuie.

Le second procès-verbal, que signèrent les quatre témoins, fut rédigé ainsi :

« Conformément au procès-verbal signé hier par MM. Philippe Beaugrand et Charles Balley, témoins de M. André Clavière, et MM. Ernest de Fontaride et Arthur de Blancheville, témoins de M. Raoul de Simiane, la rencontre a

eu lieu ce matin, à six heures dix minutes, près de l'étang de Saint-Cucufa.

« À la deuxième reprise, M. André Clavière a reçu une blessure à la poitrine et est tombé aussitôt sans connaissance.

« Les soussignés déclarent que tout s'est passé loyalement et selon les règles de l'escrime. »

MM. de Fontaride et de Blancheville n'avaient plus rien à faire à la Jonchère ; ils se retirèrent, ainsi que le médecin amené par M. de Simiane, à qui le major avait dit :

– Vous avez vos malades à visiter, mon cher confrère, vous pouvez retourner à Paris ; moi, je reste auprès du blessé.

Après avoir reconduit ces messieurs, Philippe revint près de son ami qui, maintenant, employait l'éther pour faire sortir André de son évanouissement.

– Eh bien, Charles ? fit-il à voix basse.

Le docteur secoua tristement la tête.

– Tu paraissais satisfait d'avoir pu arrêter le sang ?

– Oui, mais je redoute une hémorragie interne. La blessure est profonde, le poumon est atteint ; écoute cette respiration sifflante.

– Ah ! je suis désolé.

– Je n'ai pas encore perdu tout espoir.

– Charles, sauve-le !

– Ah ! mon ami, si cela ne dépendait que de moi…

Une plainte s'échappa de la poitrine du blessé, et bientôt après il rouvrit les yeux.

Son regard troublé se fixa sur ses amis, qui étaient debout l'un près de l'autre devant le lit. Il les reconnut.

– Ah ! vous voilà, dit-il d'une voix faible.

Il fit un effort et tendit sa main, que Charles et Philippe saisirent en même temps.

Il y eut un assez long silence.

André reprit :

– Quand je me suis senti touché, j'ai cru que j'étais mort. Je souffre horriblement à la poitrine, c'est là que je suis blessé ?

– Oui, répondit Charles.

– Grièvement ?

– Oui.

– Mortellement ?

– Non, non, mon ami, répondit vivement le médecin, j'espère bien que nous te sauverons.

Le blessé soupira.

Après un nouveau silence :

– Où sommes-nous ? demanda-t-il.

– Au hameau de la Jonchère, près de Bougival et de la Celle-Saint-Cloud.

– Ainsi vous n'avez pas pu me ramener à Paris ?

– C’eût été trop dangereux.

S’adressant à M. Beaugrand, André reprit :

– Cher ami, tu vas retourner à Paris.

– Non, non, je ne te quitte pas.

– C’est une mission que je te veux confier.

– Oh ! alors, parle.

– Marie Sorel demeure rue de Chabrol, numéro 42 ; tu vas te rendre chez elle et tu lui diras seulement ceci : Vous ne verrez pas André Clavière aujourd’hui ; il s’est battu en duel ce matin et il est blessé.

– Je pars, dit Philippe en prenant son chapeau.

– Encore un mot, mon ami. Je voudrais aussi que M. Mabillon, mon notaire, fût prévenu et qu’il vint me voir aujourd’hui même, si cela possible.

– André, est-ce que tu veux faire ton testament ?

– Il est fait.

– Ah !

– Je l’ai signé hier soir ; vous voyez que j’avais pris mes précautions.

– Ton notaire sera prévenu, André, et il saura que tu désires le voir.

– Merci.

– As-tu encore quelque chose à me dire ?

– Non, c’est tout. Tu reviendras de suite ?

– Oui.

Charles et Philippe échangèrent un long regard, et ce dernier sortit.

Il trouva la voiture de remise, qui avait suivi le landau, à la grille de la propriété.

– Rue de Chabrol, 42, dit-il au cocher, et brûlons le pavé.

Le cheval partit comme un trait.

Il n’était pas encore dix heures lorsque la voiture s’arrêta rue de Chabrol. Philippe sauta sur le trottoir.

– Je vous garde encore, dit-il au cocher, attendez-moi.

Ne trouvant personne dans la loge, il appela :

– Madame la concierge, madame la concierge ?

Une locataire du premier sortit sur le carré et répondit :

– La concierge est probablement chez Mlle Marie Sorel, une locataire de la maison ; que désirez-vous, monsieur ?

– C’est précisément Mlle Marie Sorel que je désire voir.

– Elle va très bien ce matin, monsieur, elle est tout à fait remise.

– Elle a donc été malade ? demanda le jeune homme, tout en montant l’escalier.

– Comment, est-ce que vous ne savez pas ?…

– Je ne sais rien.

– Mais Mlle Sorel a tenté, hier, de s’asphyxier par le charbon.

– Oh !

– Hélas ! oui, monsieur. Et si son ami d'enfance, M. André Clavière, n'était pas venu de très bonne heure, pour la voir, elle serait morte. Ah ! il était temps qu'on pénétrât dans sa chambre et qu'on ouvrit toutes les fenêtres du logement.

– Et vous dites, madame, que c'est André Clavière…

– C'est grâce à ce jeune homme qu'elle a été sauvée. Montez encore deux étages, monsieur ; c'est au troisième, la porte à droite…

– Merci, madame.

Ce fut la concierge qui ouvrit à M. Beaugrand.

– Madame, dit-il très ému, je désire parler à Mlle Marie Sorel.

La concierge le regarda avec défiance.

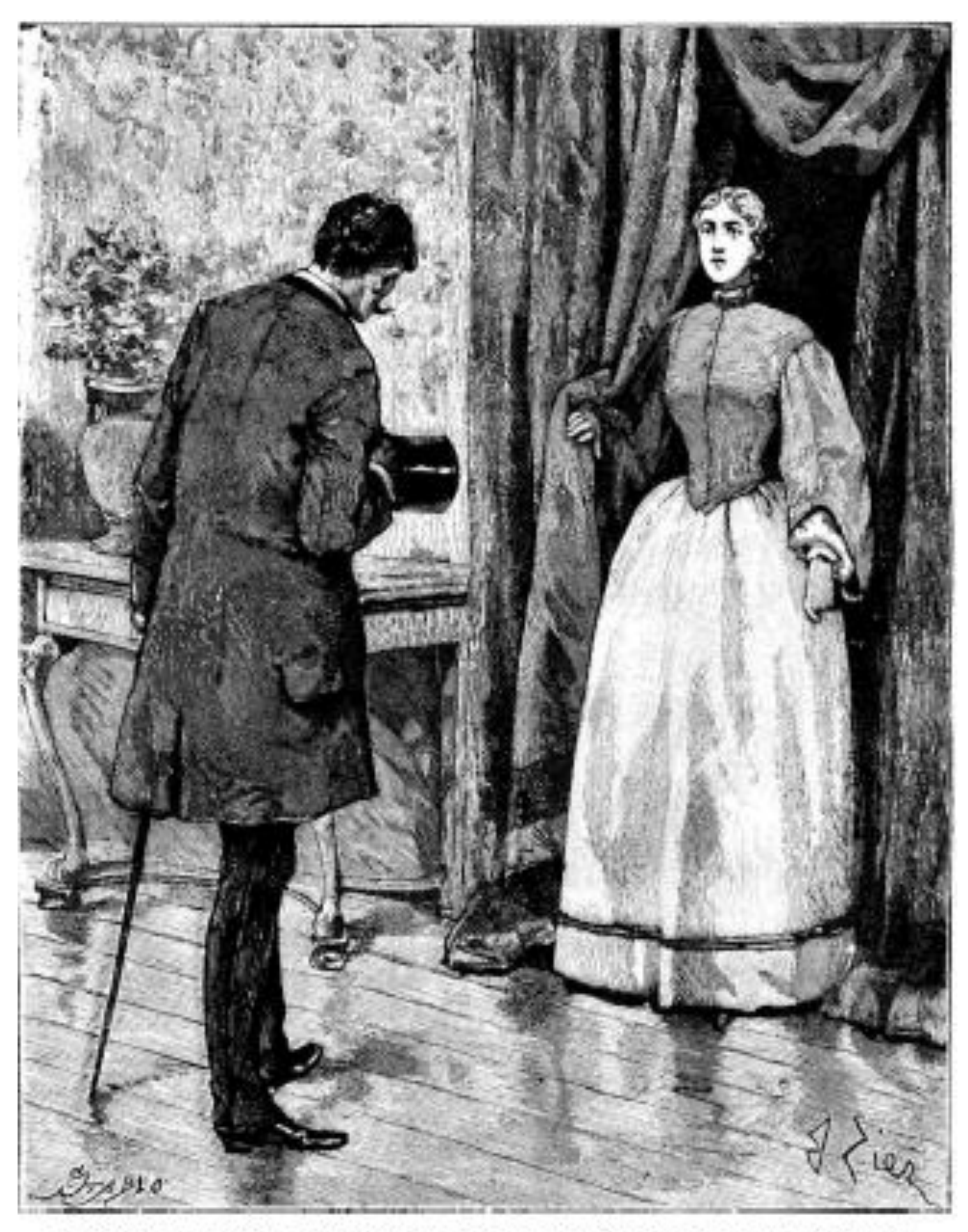
– Au nom de qui vous présentez-vous, monsieur ? demanda-t-elle.

– Au nom de M. André Clavière.

– Oh ! alors, monsieur, venez, venez.

Mme Durand fit entrer le jeune homme dans le salon et s'empressa d'aller prévenir Marie qui, levée depuis une heure, était occupée à ranger divers objets dans une armoire.

Un instant après, la jeune fille se présentait devant M. Beaugrand, qui se tenait debout, son chapeau à la main.



Un instant après, la jeune fille se présentait devant M. Beaugrand qui se tenait debout, son chapeau à la main. (P. 142.)

Malgré sa pâleur, ses yeux cernés et l'expression douloureuse de sa physionomie, Philippe fut émerveillé de la beauté de la jeune fille.

– Monsieur, dit-elle, vous êtes un ami de M. André Clavière ?

– Oui, mademoiselle, répondit-il, et je puis dire un de ses meilleurs amis ; notre amitié date des bancs du lycée.

– Alors une vieille amitié, monsieur.

– Moins ancienne que la vôtre, mademoiselle.

– C'est vrai. Mais veuillez vous asseoir, monsieur, et me faire connaître l'objet de votre visite.

– C'est une mission, mademoiselle, une mission douloureuse que je viens remplir auprès de vous.

– Mon Dieu, vous m'effrayez ! Je vois des larmes dans vos yeux… Ah ! s'écria-t-elle, un malheur est arrivé à André !

Elle continua d'une voix tremblante :

– Parlez, monsieur, je vous en prie, parlez !

– Mademoiselle, ce matin André s'est battu en duel.

– Il est mort ! s'écria-t-elle éperdue, en cherchant un appui contre un meuble.

– Non, non, mademoiselle, répondit vivement Philippe, André n'est pas mort, mais il est blessé.

– Grièvement ?

– Oui, mademoiselle, grièvement ; mais rassurez-vous, nous n'avons pas perdu tout espoir de le sauver.

Elle se redressa, l'œil égaré, se rapprocha du jeune homme et, lui prenant la main :

– Oh ! ne me cachez rien, dit-elle d'une voix haletante. Où est André ?

– Près de Paris, à la Jonchère, dans une maison où nous l'avons transporté.

– Je veux le voir, monsieur, je veux passer les nuits auprès de lui.

– Mais, mademoiselle…

– Je dois le soigner, ajouta-t-elle d'un ton bref, c'est mon devoir.

– Eh bien, mademoiselle, je vous conduirai près de lui.

– Tout de suite, n'est-ce pas, monsieur ? je ne vous demande que le temps de m'habiller.

– Je profiterai de ce temps pour écrire une lettre que je ferai porter par un commissionnaire.

– M[me] Durand va apporter ici ce qu'il vous faut pour écrire. Mais pourquoi, dites, monsieur, pourquoi André s'est-il battu ?

– Je ne peux pas vous le dire, mademoiselle.

– Ou plutôt vous ne voulez pas.

Elle resta un instant silencieuse, réfléchissant.

– Monsieur, reprit-elle, dites-moi au moins avec qui il s'est battu.

– Son adversaire était M. le baron de Simiane.

Elle tressaillit violemment et ses yeux lancèrent des flammes.

– Ah ! je comprends ! exclama-t-elle ; malheureuse que je suis ! c'est moi qui suis la cause de ce duel !

M. Beaugrand baissa la tête.

– Oui, oui, répéta-t-elle d'une voix étranglée, c'est moi qui suis la cause de ce duel, et s'il meurt, vous entendez, monsieur ? s'il meurt, c'est moi qui l'aurai tué !

Elle se mit à sangloter.

– Y a-t-il un médecin près de lui ? demanda-t-elle.

– Oui.

– Un bon médecin ?

– Un chirurgien major, nommé Charles Belley, qui est, comme moi, un ami intime d'André.

– Ah bien. Mais n'importe, monsieur, je prierai M. le docteur Chevriot de venir avec nous ; oh ! il ne me refusera pas cela.

Mon Dieu, mon Dieu, ajouta-t-elle en gémissant, que de choses affreuses autour de moi !

Elle fit au jeune homme un signe de la main et rentra dans sa chambre.

La concierge ayant apporté à Philippe une plume, de l'encre et du papier, il écrivit à maître Mabillon et remit la lettre à Mme Durand qui se chargea de la faire porter immédiatement.

Marie reparut.

Elle était habillée, prête à partir.

– Mademoiselle, lui dit le jeune homme avec intérêt, ne craignez-vous pas de manquer de force ?

Elle eut un mouvement de tête superbe.

– Soyez tranquille, monsieur, répondit-elle ; je sais avoir du courage et je sais être forte.

– Je n'ai plus rien à dire, mademoiselle.

– Vous avez une voiture ?

– Oui, qui nous attend.

– Le docteur Chevriot demeure rue du Helder ; nous allons passer chez lui.

– Je n'ai plus à faire que ce que vous désirez.

Ils descendirent et en moins de dix minutes ils arrivèrent devant la maison de M. Chevriot.

– Dois je vous accompagner ? demanda M. Beaugrand.

– Non, c'est inutile.

Le docteur était à sa consultation et avait encore quelques clientes à recevoir.

– Il faut que je lui parle à l'instant même, dit Marie au domestique ; il y a urgence.

Le serviteur alla prévenir son maître et la jeune fille fut reçue aussitôt.

– Malheureuse enfant, lui dit M. Chevriot avec bonté, vous commettez une imprudence.

– Non, mon bon docteur, ne craignez rien pour moi.

– Voyons, de quoi s'agit-il ?

– Un grand malheur est arrivé : M. André Clavière s'est battu en duel ce matin et a été dangereusement blessé.

– Que m'apprenez-vous, mon Dieu ?

– La triste vérité. M. André Clavière n'a pu être ramené à Paris ; il est à la Jonchère, tout près de l'endroit où a eu lieu la rencontre. Monsieur le docteur, quelque chose me dit que vous pourrez sauver M. André, et je viens vous supplier de nous accompagner à la Jonchère, un ami de M. Clavière et moi.

– Oui, répondit M. Chevriot.

Il appela son domestique et lui donna l'ordre de congédier les personnes qui attendaient encore dans le salon.

XV

LE BLESSÉ

Pendant que le docteur Chevriot prenait ses dispositions pour suivre Marie Sorel, le cocher de la voiture de remise adressait à Philippe Beaugrand cette question :

– Monsieur, je voudrais savoir, s'il vous plaît, si vous me gardez longtemps encore.

– Mais probablement une partie de l'après-midi.

– Et où allons-nous aller maintenant ?

– Nous retournons à la Jonchère.

– Oh ! ça, monsieur, c'est impossible, je ne peux pas.

– Ah ! Et pourquoi ?

– Moi, monsieur, je pourrais rester vingt-quatre heures sur mon siège, à condition, bien entendu, qu'on me donne à boire et à manger ; mais il y a mon cheval, monsieur ; on ne saurait demander à une bête plus qu'elle ne peut donner.

– Je ne songeais pas à cela, mon garçon ; vous avez parfaitement raison, et je ne tiens pas plus que vous à éreinter votre cheval, qui est une excellente bête. Enfin vous me dites qu'il me faut chercher une autre voiture ?

– Si monsieur n'est pas mécontent de moi, il peut garder la mienne ; seulement il me permettra de prendre un autre cheval.

– Cela va demander beaucoup de temps.

– Vous aurez un quart d'heure de retard tout au plus. Ma remise est rue Saint-Honoré ; nous allons y passer, et je ne demande que cinq minutes pour dételer et atteler de nouveau.

– Eh bien, mon garçon, c'est entendu.

Marie Sorel revenait accompagnée du docteur.

Ils montèrent dans la voiture dont ils occupèrent le fond, et M. Beaugrand se plaça sur le siège de devant.

À midi vingt on était à la Jonchère.

– Maintenant, dit Philippe au cocher, vous avez tout le temps d'aller déjeuner.

En entrant dans le pavillon, Marie se mit à trembler comme la feuille, une horrible angoisse lui serrait le cœur.

Sentant ses jambes fléchir, elle fut forcée de s'appuyer sur le bras de l'ingénieur.

La fièvre commençait à saisir le blessé. Depuis quelques instants il avait les yeux fermés ; entendant un bruit de pas, il les rouvrit brusquement.

La porte de la chambre tourna lentement sur ses gonds et ceux qui arrivaient entrèrent.

À la vue de la jeune fille, André voulut se dresser sur son lit. Balley l'en empêcha.



Marie Sorel revenait accompagnée du docteur. (P. 116.)

– Ah ! Marie ! Marie ! s'écria-t-il.

Celle-ci tomba à genoux près du lit et ses lèvres frémissantes se collèrent sur la main pendante du blessé. Vaine-

ment elle essaya de retenir ses larmes, elle éclata en sanglots.

Au bout d'un instant elle se releva, se pencha sur le blessé et lui mit un baiser sur le front.

Le visage du malheureux devint rayonnant.

– Marie, ma chère Marie, dit-il, je ne souffre plus ; c'est parce que tu es près de moi et que je te vois.

– André, s'écria-t-elle avec un accent dans lequel vibrait son âme, je ne veux pas que tu meures, je veux que tu vives !... Ne meurs pas, André, ne meurs pas !... Je t'aimerai, je t'adorerai !

Il la regardait, les pupilles dilatées, ravi, comme en extase.

– André, reprit-elle avec une sorte d'exaltation et en l'embrassant encore, je t'aime déjà, je t'aime, je t'aime !

– Ah ! Marie, Marie, répondit-il, ivre d'amour et de bonheur, pourquoi parler de la mort maintenant ? Je ne peux plus mourir, puisque tu m'aimes !

Le docteur Chevriot éloigna doucement la jeune fille du lit.

– C'est assez, dit-il avec autorité.

Et se tournant vers Philippe Beaugrand :

– Emmenez-la, monsieur, ajouta-t-il.

Marie, ayant sur les lèvres un sourire divin, adressa un dernier regard à André et sortit de la chambre avec Philippe.

Le docteur Chevriot entraîna le docteur Balley dans l'embrasure d'une fenêtre et pendant quelques instants ils s'entretinrent à voix basse.

Les yeux du blessé s'étaient refermés, et l'on voyait à la contraction de ses traits qu'il souffrait beaucoup. Il lui avait fallu un courage surhumain pour oublier un instant, devant la jeune fille, le douloureux état dans lequel il se trouvait.

– Ainsi, monsieur, disait le docteur Chevriot au médecin militaire, vous n'avez pas encore pu vous prononcer ?

– Hélas ! je voudrais me tromper, en ne donnant pas raison à mes craintes.

– Nous allons le laisser reposer un peu ; après l'émotion qu'il vient d'éprouver, il a besoin d'être tranquille. Dans une heure nous examinerons de nouveau la blessure.

– En attendant, monsieur le docteur, si vous avez besoin de prendre quelque chose, il y a sur la table de la salle à manger des viandes froides, du pain, des pâtisseries et du vin.

Je n'ai rien eu à commander, la table a été servie par les soins de Mme Leblond, la propriétaire de cet immeuble, femme très aimable et qui pense à tout.

– Eh bien, mon cher confrère, je vais manger un peu et boire un demi-verre de vin.

M. Chevriot passa dans la salle à manger ; où il trouva Marie et Philippe.

Celui-ci disait à la jeune fille :

– Je suis encore à jeun, mademoiselle, et ai grand besoin de me restaurer ; mais si vous ne voulez rien prendre, pas même ce biscuit trempé dans un doigt de vin, je ne mangerai pas non plus.

Le docteur joignit ses instances à celles de M. Beaugrand et la jeune fille se décida enfin à croquer quelques petits fours et à boire un peu de vin.

Le docteur et Philippe, en dépit de leur inquiétude, mangèrent d'assez bon appétit ; quelle que soit la situation dans laquelle on se trouve, la nature réclame toujours impérieusement ses droits.

M. Chevriot alla retrouver M. Balley, qui était resté auprès du blessé.

Le moment de la consultation des deux docteurs était venu.

Il fallait savoir si, oui ou non, la blessure d'André présentait un caractère de gravité pouvant mettre ses jours en danger.

Le médecin militaire avait des craintes sérieuses. Étaient-elles justifiées ?

Quel allait être le diagnostic du vieux savant ?

Tout de suite après avoir examiné la blessure, son front se rembrunit et son visage prit une expression de gravité extraordinaire ; et quand il eut ausculté le malade, un pli amer se creusa sur ses lèvres et des larmes roulèrent dans les yeux de ce vieillard qui, pendant sa longue carrière, avait vu s'ouvrir tant de cercueils.

M. Belley, qui l'observait, se dit en lui-même :

– André est perdu !

Pendant près de vingt minutes, les mains derrière le dos, regardant le blessé et concentrant ses pensées, M. Chevriot garda un mutisme absolu. Enfin il s'éloigna du lit et fit un signe à M. Balley, qui vint à lui.

– Mon cher confrère, dit-il au major, vous ne vous êtes pas trompé.

– Alors, monsieur ?

– Comme vous l'avez immédiatement reconnu, l'artère pulmonaire a été atteinte.

– Pouvons-nous conjurer le mal ?

M. Chevriot secoua tristement la tête.

– Une pulmonie ne tardera pas à se déclarer et cette maladie emportera le malheureux.

– C'est affreux !

À ce moment, Philippe entra dans la chambre.

– M. Mabillon, le notaire d'André, que j'ai prévenu, dit-il aux deux médecins, vient d'arriver.

– Qu'est-ce que tu dis, mon ami ? demanda le blessé.

– J'annonçais à ces messieurs l'arrivée ici de ton notaire.

– Ah ! c'est bien. Où est Marie ?

– Dans le salon où elle attend qu'on l'autorise à revenir près de toi.

– Philippe, tu vas aller tenir compagnie à M. Mabillon. Avant de le voir, je désire causer un instant avec mes médecins.

M. Beaugrand sortit et les deux docteurs se rapprochèrent du lit.

– Monsieur le docteur, dit André, s'adressant à M. Chevriot, je ne veux pas me faire illusion sur ma position, je suis grièvement blessé et je sens que ma vie est menacée ; des intérêts d'un ordre supérieur étant en cause, je vous prie, je vous supplie de ne me rien cacher. Suis-je en danger de mort ?

– Votre blessure est grave, sans doute, répondit M. Chevriot avec embarras ; mais on ne doit jamais désespérer.

André eut un sourire forcé.

– Monsieur le docteur, reprit-il, je crois que vous doutez de ma force et que vous n'osez pas me dire la vérité. Oh ! je vous en prie, ne me trompez pas.

La vérité, la vérité !… Si vous me la cachiez, monsieur le docteur, vous le regretteriez amèrement.

– Eh bien, mon jeune ami, répondit M. Chevriot d'une voix étranglée, puisque vous ne voulez pas qu'on vous la cache, vous êtes condamné.

André entendit cet arrêt sans sourciller.

– Je m'en doutais, murmura-t-il.

Après un silence, il reprit :

– Monsieur le docteur, combien pensez-vous que j'aie encore de jours à vivre ?

– Huit jours, peut-être dix, grâce aux soins qui vous seront donnés.

– Vous êtes sûr, docteur ?

– Je crois ne pas me tromper.

– Merci.

Pendant quelques instants, les yeux fermés, le blessé parut réfléchir.

– Oui, prononça-t-il d'une voix forte, j'ai le temps.

Charles, ajouta-t-il, va chercher M. Mabillon.

Le docteur Balley s'empressa d'obéir.

– Pauvre garçon, se disait M. Chevriot, il va faire son testament.

– Cher monsieur Mabillon, dit André, quand le notaire fut près de lui, je vous remercie vivement d'être si vite accouru ; je n'ai jamais eu un plus pressant besoin de vous qu'en ce moment.

Lorsque je vous ai fait prévenir, je désirais vous voir afin de vous faire plusieurs recommandations ; ces recommandations, je vous les ferai ; mais il s'agit maintenant d'une chose beaucoup plus sérieuse et importante.

– Je vous écoute, mon ami.

– Ces messieurs ne savent pas encore quelles sont mes intentions ; je vais vous les faire connaître en leur présence. Cher monsieur Mabillon, je suis blessé mortellement.

– Non, non, ne croyez pas cela.

– Vous connaissez M. le docteur Chevriot, sa science ne peut pas le tromper ; il a prononcé mon arrêt : j'ai encore huit jours, peut-être dix jours à vivre.

– Oh !

– Ces quelques jours, je veux les bien employer. Monsieur Mabillon, à moins qu'elle ne s'y refuse, mais j'espère qu'elle consentira, je désire épouser Mlle Marie Sorel.

Le notaire resta un instant abasourdi.

M. Chevriot ouvrait de grands yeux.

– Mais, cher monsieur Clavière, répondit le notaire, ce mariage, que vous désirez, présente des difficultés qui me paraissent insurmontables.

– Elles me paraissent, à moi, faciles à aplanir.

Oh ! je sais bien que je ne pourrai pas conduire ma fiancée à la mairie et moins encore à l'église, en robe blanche de mariée. Mais la loi a prévu mon cas, monsieur Mabillon.

Le maire, appelé, se transporte au domicile d'un mourant et procède à l'union pour laquelle il est requis. C'est le mariage in extremis.

– Oui, mais il y a à remplir les formalités prescrites par le code civil.

– Je les connais. Pour que le mariage in extremis soit reconnu légal il faut les deux publications prescrites ; mais on peut obtenir dispense de la seconde publication.

L'article du code indique ce qu'il y a à faire dans ce cas : Adresser la demande de dispense au procureur impérial avec copie de la première publication et un certificat du médecin constatant que l'un des époux est dangereusement malade. Ce ne sont pas là des difficultés insurmontables, monsieur Mabillon.

– Assurément. Mais permettez-moi de vous le dire, mon jeune ami, je ne vois pas bien l'utilité de ce mariage. Si vous mouriez de votre blessure, ce que je ne veux pas croire, Mlle Marie Sorel n'est-elle pas votre seule et unique héritière ?

– Comment cela ? demanda M. Chevriot.

– M. André Clavière a testé en faveur de Mlle Marie Sorel, et le testament qui institue cette jeune fille légataire universelle de M. André Clavière, a été signé hier soir en mon étude.

– C'est vrai, monsieur le docteur, dit André ; et si M. Mabillon ne comprend pas pourquoi je veux épouser Mlle Marie Sorel, c'est qu'il ignore encore ce que vous et moi savons.

Eh bien, mon cher notaire, vous allez comprendre : Mlle Marie Sore est enceinte. Je veux légitimer l'enfant qu'elle mettra au monde et lui donner mon nom !

– André, André, s'écria M. Chevriot, sous le coup d'une violente émotion, vous êtes admirable, vous êtes superbe !

– Vous m'approuvez, n'est-ce pas, monsieur le docteur ?

– Si je vous approuve ! Ah ! mon ami, ce que vous faites est sublime !

Ce que faisait André, M. Balley et le notaire le trouvaient tout simple, tout naturel, et ils s'étonnaient de l'admiration, de l'enthousiasme de M. Chevriot.

Ils ne savaient pas tout.

– Cette fois, j'ai compris, dit le notaire ; je n'ai plus rien à objecter. Seulement il nous faut les pièces nécessaires : extraits d'actes de naissance et de décès.

– Mes papiers, monsieur Mabillon, sont entre vos mains.

– Oui, moins le certificat de libération du service militaire.

– Vous le réclamerez à la préfecture de Dijon.

– Naturellement. Mais il est plus que probable que M[lle] Marie Sorel n'a pas chez elle les pièces qu'elle doit fournir ; il va falloir les demander à Longereau.

Préparer ces actes, faire légaliser les signatures, cela va demander beaucoup de temps.

– Et nous n'en avons pas à perdre, soupira le blessé.

Cher monsieur Mabillon, poursuivit-il, ne pourriez-vous pas envoyer, dès ce soir, un de vos clercs à Longereau ?

– J'y pensais, répondit le notaire.

– Il arriverait à Longereau dans la nuit ; dans la matinée de demain il se ferait délivrer les actes et serait assez tôt, dans l'après-midi, à Dijon, pour la légalisation des signatures.

En cette circonstance, M. le conseiller à la cour Desbarres, votre ami, par qui j'ai eu l'honneur de vous être recommandé, pourrait nous être d'un grand secours.

– Parfaitement.

– Comme je suis toujours, légalement, domicilié à Dijon, votre clerc pourrait ne revenir à Paris qu'après avoir fait le nécessaire pour l'affichage de la première publication.

– Oui.

– Nous gagnerons ainsi un temps précieux…

– Quatre ou cinq jours.

– Il faut donc faire cela, monsieur Mabillon.

– Nous le ferons. Mais, avant tout, nous devons nous assurer du consentement de Mlle Marie Sorel.

André tourna son regard expressif du côté du docteur Chevriot. Celui-ci comprit l'interrogation muette et répondit :

– Je me charge de l'obtenir.

– Merci, monsieur le docteur, dit André, la main tendue, je ne saurais avoir un meilleur avocat, pour plaider ma cause. Ne lui parlez pas de mon testament et qu'elle ne sache pas, surtout, que le temps qui me reste à vivre est fixé.

M. Chevriot se rendit auprès de la jeune fille.

Il la trouva tout en larmes.

Philippe Beaugrand, qui était constamment resté avec elle, lui adressait vainement des paroles rassurantes.

– Non, non, répondait Marie, quelque chose en moi me dit que son adversaire l'a frappé mortellement. Ah ! cet homme, ce baron de Simiane !… C'est un assassin, cet homme !

– Allons, mon enfant, lui dit doucement le vieux médecin, pourquoi pleurer ainsi ? Si M. Clavière vous voyait dans cet état, vous lui feriez beaucoup de mal ; dans son intérêt vous devez sécher vos larmes.

La jeune fille laissa échapper un sourd gémissement, et, obéissante, essuya ses yeux.

– J'ai peur, monsieur, fit-elle, j'ai peur ! Dites-moi que vous le guérirez !

– Je l'espère.

– Ah ! vous n'osez pas me promettre de le sauver !

– Je vous promets de faire tout ce qui dépendra de moi pour conserver ses jours ; mais la science de l'homme ne peut pas tout. Dieu est le maître souverain. La Providence a déjà fait beaucoup pour vous ; espérez donc.

– Qu'il vive, mon Dieu, qu'il vive !

– Écoutez : vous pouvez le rendre bien heureux.

– Je peux le rendre heureux ? Que dois-je faire pour cela ?

– Consentir à être sa femme.

– Monsieur… balbutia-t-elle en devenant très rouge.

– Vous l'aimez ; en ma présence, devant le docteur Balley et M. Beaugrand, cet aveu vous est échappé.

– Oui, monsieur le docteur, je l'aime… il m'a aidée à chasser de mon cœur un amour qui n'aurait jamais dû y entrer.

– Alors vous ne refusez pas de l'épouser ?

– Mais…

– Marie, mon enfant, André attend votre consentement ?

– Et c'est vous, c'est vous qui venez me demander cela !

– Je me suis chargé de cette mission avec plaisir.

– Et si je donne mon consentement, vous m'approuverez ?

– Oui, je vous approuverai.

Elle regarda fixement le vieillard, comme si elle eût voulu lire jusqu'au fond de sa pensée.

La physionomie de M. Chevriot était rayonnante de bonté. Marie baissa la tête et répondit d'une voix lente et grave :

– Aussitôt qu'il sera guéri, je serai la femme d'André Clavière.

– C'est très bien, mon enfant. Mais pourquoi André Clavière et vous ne seriez-vous pas unis avant sa guérison, dans huit jours, par exemple ?

– Est-ce que c'est possible ?

– Parfaitement possible. La loi permet le mariage de deux fiancés au domicile de celui des futurs époux qui, pour cause de maladie, ne peut pas se rendre à la maison commune.



Le vieillard lui prit la main et la serra dans les siennes. (P. 155.)

– Soit, monsieur, mais pourquoi ne pas attendre ?

– M. Clavière a hâte de vous avoir pour femme.

Elle arrêta de nouveau son regard sur le docteur.

Le bon vieux médecin ne savait pas mentir ; cela se voyait sur son visage et dans son attitude embarrassée.

– Ah ! s'écria la jeune fille, en se dressant pâle et tremblante, vous me cachez la vérité, la vie d'André est en danger !

– Si cela était, répliqua M. Chevriot de sa voix grave et imposante, pourrions-nous, nous tous qui sommes ici, refuser notre admiration à qui voudrait vous donner son nom avant de mourir ?

Marie, continua-t-il d'un ton affectueux, le notaire de M. Clavière, le docteur Balley, moi, et aussi M. Beaugrand, j'en suis certain, nous approuvons votre ami d'enfance, qui veut que votre mariage soit célébré sans retard.

L'avenir n'appartient à personne et il est toujours bon de prendre ses précautions en vue d'un malheur possible.

La jeune fille retomba lourdement sur son siège.

– Je ferai ce qu'André voudra, dit-elle d'une voix étranglée par les sanglots.

Le vieillard lui prit la main et la serra dans les siennes.

Au bout d'un instant, la voyant plus calme, il se leva, en disant :

– Mademoiselle Marie, venez annoncer vous-même à M. André Clavière que vous êtes prête à devenir sa femme.

XVI

MARIAGE IN EXTREMIS

Vers quatre heures le docteur Chevriot et Philippe Beaugrand avaient quitté la Jonchère pour retourner à Paris. Le notaire était parti une heure avant eux.

Marie avait déclaré qu'elle ne quitterait pas André, et M. Chevriot ne s'y était pas opposé. Toutefois, comme elle était encore très faible et se sentait brisée par tant d'émotions successives, le docteur avait exigé qu'elle se couchât dans un des nouveaux lits préparés sur l'ordre de l'obligeante propriétaire, et elle avait promis de ne pas se lever avant la nuit venue. Elle reposait.

Du reste, toutes les mesures avaient été prises pour qu'il y eût constamment quelqu'un auprès du blessé. Julie, la femme de chambre de M. Leblond, avait été mise à la disposition du docteur Balley ; de plus, on avait trouvé une femme qui devait passer toutes les nuits au chevet du malade.

M. Balley avait aussi déclaré qu'il ne quitterait pas son ami et il avait écrit, à son colonel afin d'obtenir un congé de quinze jours.

La nuit fut relativement bonne pour André. Il dormit un peu ; mais il était constamment en sueur, très agité et souffrait cruellement. La poitrine était oppressée, la respiration difficile et toujours sifflante.

La fièvre augmentait sans cesse.

À l'aube, André eut des mouvements convulsifs.

La garde-malade sommeillait dans un fauteuil.

Marie, assise à côté du lit, ne quittait pas un instant le blessé des yeux. Quelques paroles incohérentes qu'il prononça effrayèrent la jeune fille. Elle se dressa debout. Les yeux d'André, grands ouverts, étaient hagards.

Marie se pencha sur le lit pour embrasser son ami. Il ne reconnut point celle qu'il adorait et la repoussa. Elle poussa un cri de douleur qui réveilla la femme. Celle-ci sursauta et bondit sur ses jambes.

– Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle.

Sans répondre, Marie, affolée, s'élança hors de la chambre du malade et courut à celle où reposait le docteur Balley, étendu tout habillé sur le lit.

– Venez vite, monsieur, venez vite ! cria la jeune fille.

Le docteur sauta à bas du lit.

– Que se passe-t-il donc ? fit-il épouvanté.

– André se meurt !

Ils furent bientôt près du blessé qu'ils trouvèrent parlant, gesticulant, s'adressant à des êtres invisibles.

La jeune fille tomba à genoux et se mit à sangloter, la figure dans ses mains.

– De grâce, mademoiselle, lui dit le docteur en la forçant à se relever, ne vous effrayez pas ainsi ; André a le délire ; c'est la force de la fièvre. Cette crise, qui sera suivie de plu-

sieurs autres, a été prévue par le docteur Chevriot et moi. J'ai là, toute prête, une potion calmante.

La tranquillité et le sang-froid de M. Balley rassurèrent un peu la pauvre enfant. Mais elle ne pouvait pas arrêter ses larmes qui coulaient en abondance.

Ce ne fut qu'au bout d'une heure que la crise prit fin. Alors le malade s'endormit ; et quand deux heures après il se réveilla et rouvrit les yeux, il reconnut ceux qui étaient près de lui.

– Oh ! comme c'est bon d'avoir des amis ! dit-il.

Il tendit sa main à la jeune fille, qui la prit dans les siennes.

– Marie, ma bien-aimée Marie, reprit-il, vous avez encore pleuré et je ne veux pas que vous pleuriez. Ah ! tu ne sais pas, tu ne peux pas savoir quel bien-être j'éprouve en te voyant près de moi ; c'est comme un baume divin qui me pénètre, rafraîchit mon sang, dilate mon âme, me fait voir des horizons lumineux et m'ouvre le ciel aux douceurs ineffables. Marie, ma chère aimée, pensons tous deux au jour prochain où nous serons unis par le mariage.

Oh ! ce jour, ma chérie, comme il sera, beau ! Ce sera un jour béni !

– Oui, André, oui, ce jour sera béni.

– Marie, tu m'aimes, n'est-ce pas, tu m'aimes ?

– Oui, je t'aime, je t'aime !

– Je voudrais toujours t'entendre me le dire.

– Cher André !

Et elle couvrait de baisers la main blanche du blessé.

Lui se disait, l'enveloppant d'un regard de tendresse indicible :

– Je suis aimé, mon beau rêve s'est réalisé… Je suis aimé, la coupe du bonheur est sous ma main, pleine jusqu'au bord, et je ne pourrai pas la porter à mes lèvres… je dois mourir ! Oh ! mourir, mourir maintenant !

Il y eut en lui un sentiment de révolte contre Dieu, l'arbitre des destinées humaines. Mais ce courroux impuissant s'apaisa vite à cette pensée que sa vie devait être le prix du bonheur de Marie et de son enfant.

Il appela doucement la jeune fille.

– Viens, viens, lui dit-il.

Elle se pencha sur lui.

– Viens, que je t'embrasse de toute la force de mon âme.

Il l'étreignit fortement et leurs lèvres s'unirent dans un ardent baiser d'amour.

Le docteur Chevriot avait promis au docteur Balley de venir tous les jours. Il arriva à trois heures. Il se fit rendre compte de ce qui s'était passé depuis la veille et parut satisfait.

S'il était impossible de sauver la vie d'André, il fallait, à tout prix, le faire vivre assez longtemps pour que le mariage pût être célébré.

Tout en se sachant condamné, André, qui cherchait à se raccrocher à un espoir, si faible qu'il fût, interrogeait anxieusement la physionomie de M. Chevriot.

– Courage, mon ami, lui dit le docteur ; que la force que l'esprit de Dieu a mise en vous ne vous abandonne point.

Le malheureux comprit et soupira.

Être jeune, aimé, riche, voir l'avenir brillant, plein de belles promesses et savoir que l'on n'a plus que quelques jours à vivre, quelle souffrance, quelle torture de tous les instants ! Y a-t-il quelque chose de plus terrible au monde ?

Le criminel condamné à mort et qui sait qu'il subira sa peine, ne peut avoir ni les mêmes souffrances, ni les mêmes tortures ; il est rejeté de la société, il n'a plus d'avenir, il n'a plus rien. N'ayant rien à regretter, si ce n'est le mal qu'il a fait, il n'a que des épouvantes à la pensée du châtiment qu'il a mérité, que des inquiétudes, des terreurs en face de la chose inconnue et redoutable qui l'attend après la mort.

André, lui, devant l'éternité mystérieuse, avait la sérénité du juste. On n'a pas à craindre la justice de Dieu quand on a la conscience tranquille, quand on est en paix, avec soi-même.

Le docteur Chevriot resta plus d'une demi-heure auprès d'André, qui eut aussi, dans l'après-midi, la visite de son ami Beaugrand.

Les journaux ne parlaient point du duel ; aucun des acteurs de ce drame n'ayant intérêt à lui donner de la publicité, on gardait le secret de l'affaire. Mais il était impossible qu'elle fût étouffée et même qu'elle restât longtemps sans être connue. Sur ce point, il n'y avait pas d'illusion à se faire. Rien ne saurait rester absolument caché. Un peu plus tôt, un peu plus tard, tout se sait.

Les reporters des journaux ont les yeux et les oreilles partout et c'est souvent par leurs indiscrétions que la justice est prévenue de certains faits.

Du reste, le mariage d'André Clavière, mariage in extremis, allait forcément attirer l'attention du préfet de Seine-et-Oise et celle du parquet de Versailles. Dès lors l'enquête sur les faits précédents ne pouvait être évitée.

Six jours s'étaient écoulés. La situation du blessé paraissait ne pas s'être aggravée ; il semblait mieux, au contraire. Si la fièvre ne le quittait point, elle n'avait plus la même violence et était sans délire. Mais la pulmonie annoncée par le docteur Chevriot s'était déclarée ; et sourdement, brutalement, la terrible maladie accomplissait son œuvre de destruction.

Doucement, sagement, avec des précautions infinies, les deux médecins et Philippe Beaugrand préparaient la jeune fille à supporter le coup de l'événement funeste.

Les souffrances du malade étaient beaucoup moins vives ; mais il sentait ses forces s'éteindre peu à peu et comprenait que c'était sa vie qui s'en allait.

Sa vie, il en avait fait le sacrifice ; n'ayant plus à songer à lui, il ne pensait qu'à Marie. Il attachait sur elle son regard caressant et, dans sa pensée, il lui créait un avenir merveilleux où toutes les félicités se trouvaient réunies.

La pauvre jeune fille, voyant qu'il était plus calme et souffrait moins, se prenait à espérer, malgré les avertissements qui lui étaient donnés.

– Oui, oui, se disait-elle, il vivra.

Autour d'André, tout le monde se dévouait.

Marie était l'objet de l'intérêt de tous les amis du jeune homme.

Grâce à l'activité, au zèle de M[e] Mabillon, la première publication de mariage avait été affichée le même jour à Dijon et à Paris, et en prévision de ce qui pouvait arriver, la mairie de Dijon et celle de Paris, dixième arrondissement, avaient, sur la demande du notaire, délivré une copie de la publication.

De plus, le maire du dixième arrondissement avait été prévenu qu'il serait requis pour procéder au mariage au domicile actuel d'André Clavière, maison Leblond, à la Jonchère.

Comme on le voit, rien n'avait été négligé, toutes les mesures étaient prises.

Un retard de quelques heures ne pouvait-il pas mettre à néant tout ce qui avait été fait, et enlever au malade une satisfaction suprême ?

On avait eu grandement raison de se hâter et de prendre toutes les mesures nécessaires.

La maladie faisait des progrès plus rapides encore qu'on ne l'avait prévu, et le docteur Chevriot, voyant que le dénouement fatal était proche, avait donné rendez-vous à la Jonchère, le septième jour, à dix heures du matin, au notaire et à Philippe Beaugrand.

Excepté Marie, qui était restée auprès d'André, les amis du jeune homme s'étaient réunis dans le salon.

La douleur était empreinte sur tous les visages, les yeux étaient mornes.

– Si le pauvre garçon a encore vingt-quatre heures à vivre, c'est tout, dit M. Chevriot.

Les autres baissèrent la tête.

– Il nous faut donc obtenir dispense de la seconde publication, continua le docteur, et cette dispense il nous la faut aujourd'hui même. Maître Mabillon, vous avez les copies de la première publication, vous avez apporté aussi du papier timbré ; pendant que vous allez écrire la demande de dispense, je vais faire le certificat que la loi exige et M. Balley et moi le signerons.

Immédiatement les deux rédactions furent faites.

Un instant après, le notaire reprenait la route de Paris afin de présenter la requête au procureur impérial.

Il avait été convenu que, aussitôt qu'il aurait en mains la dispense, avec l'autorisation donnée à l'officier de l'état civil de procéder au mariage, il se rendrait chez le maire du dixième arrondissement et l'amènerait à la Jonchère le plus vite possible.

Le docteur Balley rentra dans la chambre du malade et pria Marie de se rendre auprès de M. Chevriot, qui avait quelque chose à lui dire.

En voyant arriver d'aussi bonne heure le vieux médecin, le notaire et Philippe Beaugrand, la jeune fille avait compris la signification de cette réunion. Ainsi, plus d'espoir, André allait mourir. Devant le malade elle avait eu la force de se contenir, de refouler ses larmes, d'étouffer ses sanglots ; mais dans le salon, en face du vieux médecin et de Philippe, qui la regardaient tristement, sa douleur fit explosion.

Avec de bonnes et affectueuses paroles, M. Chevriot et Philippe parvinrent à la calmer. Alors, le docteur lui dit, avec cet accent de douceur et de bonté qui allait toujours au cœur :

– Ma chère enfant, vous nous avez montré combien vous êtes vaillante ; plus que jamais vous avez besoin de l'être. Il ne faut pas vous laisser écraser, vous n'en avez pas le droit, car vous devez songer aux devoirs que vous aurez bientôt à remplir. Vous vous devez à l'enfant à qui vous donnerez la vie, vous appartenez à votre enfant. Votre douleur est grande et légitime ; mais la résignation est une vertu, soyez résignée.

– Hélas ! gémit-elle, je suis née pour le malheur, ma naissance a été maudite !

– Allons, allons, vous ne savez pas ce que l'avenir vous réserve.

– D'autres douleurs, des larmes toujours ! s'écria-t-elle en se remettant à pleurer.

– Il y a de grandes joies dans la maternité, répliqua gravement le docteur.

Elle tressaillit et baissa la tête.

Après un silence, le docteur reprit :

– Marie, écoutez-moi : André désire vous épouser et vous avez donné votre consentement. Eh bien, nous avons décidé que votre mariage aurait lieu aujourd'hui.

– Aujourd'hui ? répéta-t-elle.

– Oui, dans l'après-midi.

– Mon Dieu, mais André n'a donc plus que ce jour à vivre ?

– Hélas ! mon enfant, la mort peut le prendre d'un moment à l'autre.

– Mais pourquoi nous marier, dites, pourquoi ?

– C'est la volonté d'André et nous, ses amis, nous voulons qu'il ait cette dernière et douce consolation.

– Ah ! je comprends, maintenant, je comprends !… André est riche et il veut m'épouser pour me laisser sa fortune ; mais, moi…

– Arrêtez-vous ! l'interrompit M. Chevriot, ce n'est pas pour vous faire son héritière que M. Clavière veut vous épouser ; il a des intentions plus élevées, un sentiment plus généreux encore, plus grand, plus noble.

Son héritière, Marie, vous l'êtes déjà.

– Que dites-vous ?

– Avant de se battre en duel, M. Clavière, pensant qu'il pouvait être tué ou mortellement blessé, a fait son testament ; tout ce qu'il possède, il vous l'a donné.

La jeune fille joignit les mains et leva ses yeux vers le ciel.

– Et maintenant, mon enfant, reprit le vieillard, ne devinez-vous pas pourquoi André veut que vous soyez sa femme ?

Marie poussa un cri, se dressa comme par un ressort et, aussitôt, tomba à genoux.

– L’enfant qui va naître est légitimé par le mariage, prononça-t-elle d’une voix étranglée ; il me l’a dit, il me l’a dit !

– Eh bien, oui, André Clavière veut que votre enfant soit le sien et qu’il porte son nom !

– Il veut cela, il le veut ! s’écria la jeune fille éperdue et il va mourir !… Et l’on dit que Dieu est juste, que Dieu est bon… Non, non !… Sans pitié pour l’innocent, la meilleure de ses créatures, il ne frappe pas le méchant, il le laisse vivre !… Si Dieu était juste et bon, est-ce qu’il n’ordonnerait pas à la mort de s’arrêter ?

Un sanglot lui coupa la voix.

La malheureuse se tordait convulsivement les bras dans une nouvelle crise de larmes et de désespoir.

Une fois encore, il fallut toute l’éloquence des paroles du vieux médecin pour la calmer.

Me Mabillon n’avait pas perdu une minute. À cinq heures, il revenait à la Jonchère. Il était accompagné du maire et d’un employé de la mairie ayant sous son bras le registre des actes de mariage.

André et Marie ayant été prévenus de l’arrivée du magistrat municipal, tout le monde entra dans la chambre du malade.

André avait pour témoins ses deux amis ; le docteur Chevriot et Me Mabillon étaient les témoins de la jeune fille.

Devant le lit, le maire ceignit son écharpe et lecture fut faite de l’acte de mariage.

Marie était très pâle et toute tremblante ; mais sous le regard d'André elle retenait ses larmes. Le moribond ne la quittait pas des yeux et il lui souriait, le pauvre garçon !

La voix du maire se fit entendre grave, solennelle, émue. Il commençait la lecture des articles 212, 213 et 214, chapitre VI du code civil, droits et devoirs respectifs des époux.

« Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.

« Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari. »

« La femme est obligée d'habiter avec le mari, etc.... »

André, assis sur le lit, avait pris la main de Marie.

Après un instant de silence, le maire reprit :

– André-Louis Clavière, vous consentez à prendre pour femme et légitime épouse, Marie-Joséphine Sorel, ici présente ?

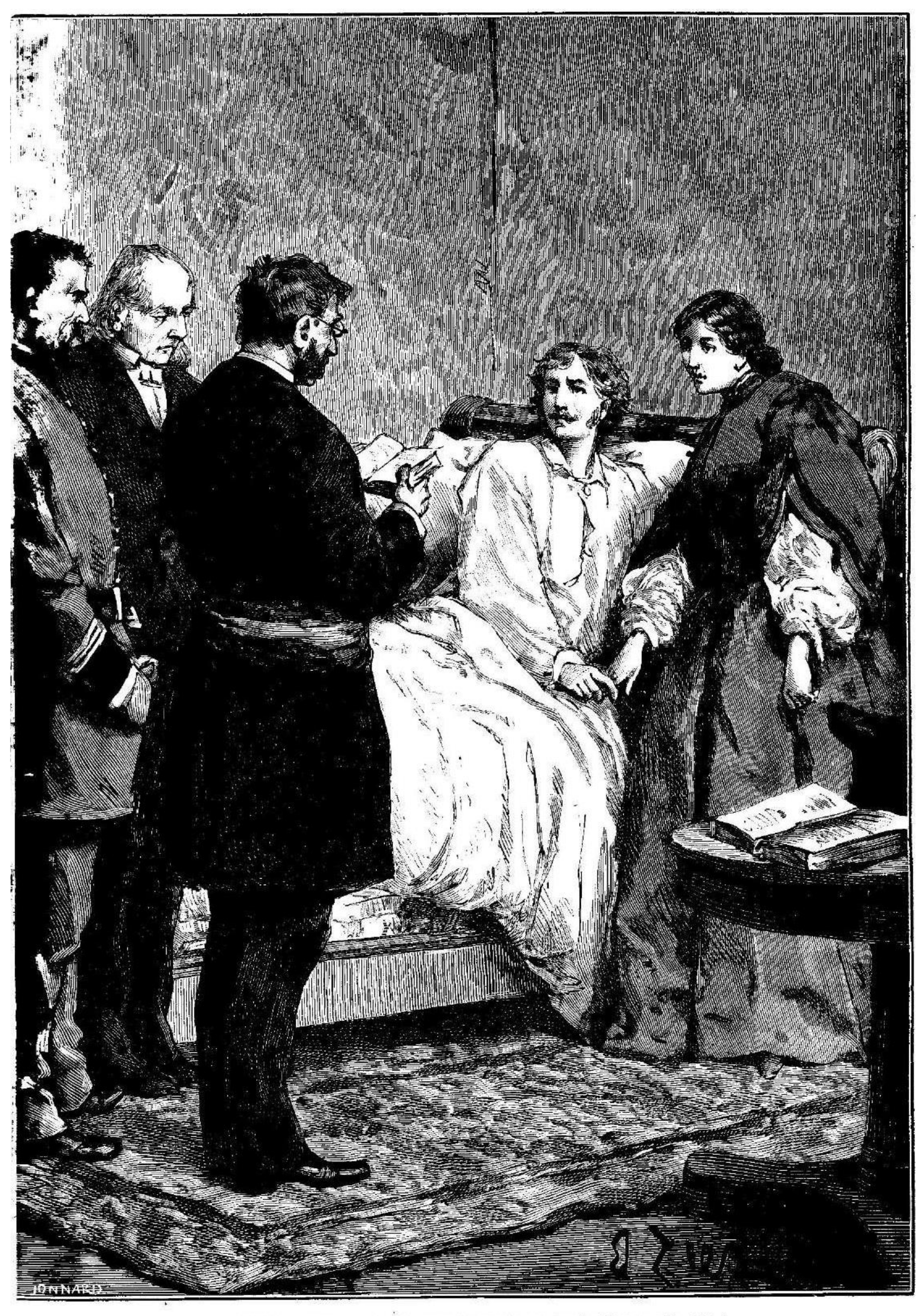
– Oui, répondit André d'une voix forte, en serrant fiévreusement la main de la jeune fille.

– Marie-Joséphine Sorel, vous consentez à prendre pour mari et légitime époux, André-Louis Clavière, ici présent ?

– Oui.

– Au nom de la loi, André-Louis Clavière et Marie-Joséphine Sorel sont unis par le mariage.

La belle figure d'André prit une expression que rien ne saurait rendre.



André, assis sur le lit, avait pris la main de Marie. (P. 164.)

Il y avait dans le regard de la jeune femme, attaché sur son mari, une reconnaissance infinie.

– Ah ! pensait-elle, je voudrais mourir avec lui !

Le registre avait été placé sur une table.

– Madame, dit le maire, en présentant une plume à Marie, veuillez signer.

Madame ! Ce titre qu'on lui donnait lui causa une émotion singulière. On l'appelait « madame » ; c'était donc vrai, elle était mariée !… Elle prit la plume, et au bas de l'acte, d'une main frémissante, elle mit sa signature.

Le registre fut ensuite placé sur le lit, devant André, et il signa. Après lui les témoins et le maire signèrent.

La cérémonie était terminée.

Le malade eut comme un soupir de soulagement et sa tête retomba sur l'oreiller. Il avait la dernière et suprême joie qu'il avait voulu se donner.

XVII

DIX MILLE FRANCS

Charles Balley et Philippe Beaugrand passèrent la nuit entière auprès de leur ami. À minuit, ils avaient obligé Marie à aller se reposer. Elle ne s'était pas déshabillée ; elle s'était jetée sur le lit prête à accourir au premier appel. Vers deux heures, brisée par la douleur et aussi par la fatigue des veilles précédentes, elle s'était endormie d'un profond sommeil.

Le malade était d'une faiblesse extrême ; il avait des sueurs froides successives et dans la gorge un râle de sinistre présage. On voyait que la vie s'éteignait en lui et lui-même le sentait. Il ne perdait rien de sa lucidité ; stoïque, il conservait toute sa présence d'esprit.

Il parlait de sa mort prochaine avec calme, comme d'une chose sans aucune importance. S'il avait toujours le regret de mourir si jeune, de dire adieu au bonheur, à toutes les joies rêvées, il ne le laissait point voir. Du moment qu'il avait su que ses jours étaient comptés, il s'était résigné, et, en lui, le renoncement à la vie s'était fait complet.

Il lui avait été donné de faire une chose qu'il considérait comme un grand devoir, un devoir sacré ; il en remerciait Dieu et ses amis. Pour lui, à cette heure suprême, c'était tout d'avoir donné son nom à Marie Sorel, d'avoir assuré son avenir.

C'était surtout de sa femme, de sa chère Marie, qu'il parlait à ses amis. Et avec quelle émotion, quelle chaleur, quelle âme il la leur recommandait.

Sa voix devenait de plus en plus faible.

Pour la vingtième fois, peut-être, il répétait : « – Veillez sur Marie, ne l'abandonnez jamais, soyez-lui dévoués, » lorsque, tout à coup, il ne put plus articuler un mot ; sa langue semblait paralysée.

Il eut des spasmes violents, puis il se raidit et ses yeux démesurément ouverts devinrent hagards et prirent une fixité effrayante. Le râle, plus fort, semblait déchirer sa gorge.

Il était alors cinq heures du matin.

Un quart d'heure plus tard, Marie entra dans la chambre.

André était à l'agonie. La jeune femme le comprit à l'air consterné, désolé des deux amis. Elle se précipita sur le lit, entoura son mari de ses bras et le couvrit de baisers.

André parut se ranimer et eut encore la force de dire :

– Marie, chère Marie !

La malheureuse était comme folle.

– Puisque tu meurs, s'écria-t-elle, emporte-moi avec toi dans la tombe ! Je suis ta femme, je t'appartiens !

La poitrine du mourant se souleva, un soupir s'en échappa et, brusquement, le râle cessa.

C'était fini, André n'était plus.

Marie poussa un grand cri rauque, et, les lèvres collées sur le front du mort, elle s'évanouit.

Philippe la prit dans ses bras et la porta dans sa chambre, sur son lit, pendant que le docteur Balley fermait les yeux du défunt.

*

* *

Les obsèques eurent lieu le surlendemain.

Quelques personnes seulement y avaient été invitées ; mais, la veille, presque tous les journaux de Paris, ceux de Versailles et de Saint-Germain avaient parlé du duel et de la mort regrettable de M. André Clavière, blessé mortellement par son adversaire, M. le baron Raoul de Simiane ; aussi, bien que le départ de la maison mortuaire eût été fixé à dix heures précises, dès neuf heures et demie, les jardins de la propriété Leblond étaient envahis par une foule nombreuse, qui arrivait de tous les côtés, des communes voisines, de Versailles, de Saint-Germain, de Paris. Beaucoup de journalistes, d'officiers, de médecins ; plusieurs ingénieurs.

Et André Clavière, un inconnu, eut un convoi imposant.

Derrière le char funèbre, conduisant le deuil, marchait péniblement Marie, vêtue de noir, avec le long voile de crêpe des veuves, ayant à ses côtés Charles Balley et Philippe Beaugrand.

Immédiatement derrière eux venaient Me Mabillon, le docteur Abel Chevriot, Mme Leblond, Mme Durand, la concierge de la rue de Chabrol, M. et Mme Pinguet, les amis de Marie Sorel. Plus de trois cents personnes suivaient, graves, recueillies. Comme on ne se connaissait pas, on était silencieux ; de temps à autre, entre voisins, tristement, on échangeait seulement quelques rares paroles.

C'était un coup terrible que la mort d'André avait porté au cœur de Marie. La douleur de la jeune veuve était immense. Revenue de son évanouissement, elle était restée pendant les deux jours dans un état de torpeur qui n'avait pas été sans beaucoup inquiéter ses amis. Elle ne disait rien ; aux paroles qu'on lui adressait, elle répondait par oui ou par non, et c'était tout. Ce mutisme avait quelque chose d'effrayant.

Toujours concentrée en elle-même, elle semblait plongée dans une méditation profonde, et l'on se demandait avec inquiétude à quoi elle pouvait songer.

Pauvre Marie ! elle pensait à son avenir désolé, à ce qu'elle allait devenir.

Que ferait-elle ? Que devait-elle faire ?

André lui laissait une fortune. Ah ! elle n'y pensait guère à cette fortune.

Philippe Beaugrand et Charles Balley y avaient pensé, eux, et ils étaient restés stupéfiée quand, ayant interrogé le notaire, celui ci leur avait fait connaître le chiffre de l'héritage de la veuve.

Ils n'avaient point parlé de cela à Marie, jugeant que le moment serait mal choisi. Ils imitaient en cela la réserve et la discrétion de Me Mabillon.

Absorbée dans sa douleur, comme elle l'était, la jeune veuve ne s'occupait de rien, et si Mme Leblond et Charlotte Pinguet n'eussent pas pris sur elles de se mêler de certains détails, Marie n'aurait pas eu un vêtement de grand deuil pour suivre le cercueil de son mari.

Ce jour-là, la petite église de la Celle-Saint-Cloud se trouva réellement trop petite ; la moitié des assistants n'y purent trouver place et durent rester sur la place, devant le portail ouvert.

Le corps fut inhumé dans le caveau provisoire du cimetière de la Celle, en attendant son transport à Paris, au cimetière du Père-Lachaise, où Philippe Beaugrand s'était déjà occupé de l'achat d'un terrain.

Marie, qui, à l'église et au cimetière, n'avait pas cessé un instant de pleurer, de sangloter, fut ramenée chez elle, rue de Chabrol, par son amie Charlotte et Mme Durand.

Dans la soirée, la jeune femme reçut la visite de Me Mabillon.

– Madame, lui dit-il, je ne viens pas aujourd'hui vous parler de vos affaires ; je dois laisser à votre grande douleur le temps de s'adoucir un peu ; je puis vous dire, cependant, que je vais faire diligence afin que vous soyez mise promptement en possession de l'héritage de votre mari.

– Ah ! son héritage ! fit-elle avec un accent de profonde amertume.

– Vous saurez le bien employer, madame, j'en ai la conviction. Mais voici pourquoi je suis venu vous trouver : M. André Clavière, dans un entretien que j'ai eu avec lui, trois jours avant sa mort, m'a fait plusieurs recommandations, celle, entre autres, de veiller à ce que vous ne manquiez de rien.

Or, madame, comme vous pouvez avoir à prendre certaines dispositions et qu'on ne peut rien faire sans argent, je vous apporte dix mille francs dont vous voudrez bien me

donner reçu lorsque j'aurai l'honneur de vous recevoir dans mon étude.

Le notaire posa sur la table une forte liasse de billets de banque.

– Je n'ai pas besoin d'ajouter, madame, reprit-il, que si cette somme n'était pas suffisante, elle serait augmentée selon vos désirs.

La jeune femme regarda le notaire avec une sorte de stupéfaction.

– Mais, monsieur, dit-elle, je n'ai pas besoin d'argent, que voulez-vous que je fasse de cette grosse somme ?

– Je ne le sais pas. Mais si, en ce moment, vous ne voyez pas comment vous pourrez l'employer, dans quelques jours, peut-être…

Marie secoua tristement la tête.

– J'ai toujours été pauvre, monsieur, dit-elle, et je n'aurai jamais de grands besoins. Mes goûts sont modestes, et mon cher André m'aurait-il laissé un million que je ne saurais rien changer à ma manière de vivre.

Le notaire eut un doux sourire.

– Vous ferez du bien autour de vous, dit-il. Ceux qui sont vraiment bons peuvent faire beaucoup, beaucoup quand ils sont riches. Enfin, et en attendant, je vous laisse ces dix mille francs.

Il ajouta, en la regardant avec intérêt :

– Il faut que vous appreniez peu à peu la bonne manière dont les gens riches emploient leur argent.

Sur ces mots il se leva et prit congé de la jeune femme.

– Allons, se disait-il en descendant l'escalier, cette fois, voilà une grande fortune qui tombe en bonnes mains.

Les yeux de Marie, fixés sur les billets de banque, s'étaient mouillés de larmes.

Les dernières paroles de Me Mabillon l'avaient frappée.

– La bonne manière dont les gens riches emploient leur argent, se disait-elle, c'est de faire le bien sous toutes ses formes ; c'est donner aux pauvres, venir en aide aux malheureux, soulager les misères, les souffrances. Faire le bien ! Mais ce ne doit-pas toujours être facile de faire le bien. On doit se tromper souvent et plus souvent encore être trompé. Ce ne sont pas toujours les vrais pauvres qui tendent la main ; ce ne sont pas toujours les véritables misères qui implorent.

Elle serra les billets de banque dans son armoire, revint s'asseoir et pendant un assez long temps, la tête inclinée sur sa poitrine, elle resta rêveuse.

Un peu avant la nuit, la concierge monta à Marie quelque chose à manger.

La jeune femme lui dit :

– Vous savez, madame Durand, que j'ai eu la visite du notaire de mon pauvre André ?

– Oui, car il m'a parlé avant de monter chez vous et encore quand il est descendu ; sa visite n'a pas été longue.

– Il est venu seulement m'apporter de l'argent, une grosse somme, dix mille francs.

– Dix mille francs ! exclama la concierge, mais c'est une fortune.

– C'est vrai, et à ce sujet, madame Durand, je réclame vos conseils.

– Mais je ne vois pas, vraiment, quels conseils je peux vous donner.

– Aidez-moi à trouver l'emploi d'une bonne partie de cet argent.

– Dame, je ne sais pas, moi. Vous pourrez faire dire beaucoup de messes pour le repos de l'âme de votre mari.

– Certainement, madame Durand, je ferai dire des messes à son intention ; mais je crois qu'il m'est possible de mieux encore honorer sa mémoire.

– Je crois comprendre, vous voulez faire des aumônes.

– C'est à peu près cela ; je voudrais venir en aide à quelques malheureux, secourir des gens dans la peine. Ne connaissez-vous pas quelques personnes dignes de mes bienfaits ?

– Si, vraiment, madame Marie, et dans cette rue même vous pouvez exercer votre charité.

– Dites, madame Durand.

– Il y a d'abord Joseph Hallut, le maçon ; l'autre semaine, le pauvre homme est tombé d'un échafaudage et s'est brisé les deux jambes ; la mairie fait quelque chose pour lui et aussi l'entrepreneur, son patron ; mais il a six enfants dont le plus jeune n'a que deux mois, la famille est dans la misère.

– Voilà des malheureux bien à plaindre, dit Marie très émue.

Elle prit une feuille de papier sur laquelle elle écrivit :

« Joseph Hallut : 500 francs. »

– Continuez, madame Durand.

– Il y a la pauvre mère Richard dont le mari est mort l'année dernière, laissant trois enfants en bas âge ; là aussi, misère noire.

– Une veuve, trois orphelins, murmura Marie.

Et elle écrivit :

« Veuve Richard : 500 francs. »

– Après, madame Durand ?

– Je peux vous indiquer maintenant la femme Rateau ; jusqu'au mois de mars dernier elle faisait des ménages, bien qu'elle eût au moins, soixante-cinq ans ; la pauvre est aujourd'hui paralysée des deux jambes ; elle n'a pour vivre que ce que les bonnes gens lui donnent et c'est si peu que, souvent, elle souffre de la faim.

« Femme Rateau, écrivit Marie : 200 francs. »

La concierge continua à signaler les infortunes, les misères qu'elle connaissait.

C'étaient des malheureux qui allaient être expulsés du logement qu'ils occupaient par un propriétaire impitoyable. C'était une brave et honnête mère de famille, dont le mari, un brutal, un ivrogne, n'apportait jamais un sou au logis ; la pauvre victime, sans pouvoir y arriver, se tuait à la peine

pour nourrir ses enfants. C'était une malheureuse jeune fille abandonnée par son séducteur ; elle était à la veille d'être mère et ne pouvait pas acheter les choses de première nécessité pour recevoir son enfant.

Marie ne put retenir ses larmes ; l'histoire de cette pauvre fille ressemblait tant à la sienne !

La concierge ne s'arrêtait pas. On aurait pu s'étonner qu'elle connût tant de pauvres gens ; mais, à Paris, les infortunes sont si nombreuses ! Elle avait quitté la rue de Chabrol et, cherchant dans sa mémoire, elle courait à travers la ville.

Quand elle eut fini, Marie fit son addition ; le total donna trois mille cinq cents francs. Elle trouva que ce n'était pas beaucoup et se dit :

– Je recommencerai.

La concierge avait l'air de chercher encore dans sa mémoire.

– Est-ce bien tout ? lui demanda Marie.

– Oui, c'est tout.

– Madame Durand, vous oubliez que vous-même avez une sœur très malheureuse.

– Oh ! madame Marie, je ne voudrais pas…

– Sa maison incendiée, continua la jeune femme, les récoltes brûlées, la ruine complète d'une famille ; le travail de dix années perdu… Pour que la maison soit reconstruite, vous avez envoyé là-bas, au village, toutes vos économies, quelques centaines de francs, et ce n'est pas suffisant. L'habitation ne se reconstruit pas, et votre sœur, son mari et

ses enfants sont logés par charité sous un hangar ouvert à tous les vents.

Marie alla prendre mille francs dans son armoire et les mit dans la main de la concierge, en lui disant :

– Demain, madame Durand, vous enverrez ces mille francs à votre sœur et la prierez de mettre quelquefois le nom d'André Clavière dans ses prières.

La concierge tomba à genoux devant la jeune veuve en sanglotant.

– Ah ! s'écria-t-elle, je l'ai toujours dit, vous êtes un ange du bon Dieu !

Dans la soirée, Marie écrivit au maire de Longereau. Elle lui envoyait mille francs pour être distribués aux pauvres de la petite ville, au nom d'André Clavière.

Sa lettre fermée, avec les cinq cachets de rigueur, elle se mit au lit. Cette journée avait été bien remplie.

Le lendemain la jeune veuve se leva de bonne heure, s'habilla, mit dans sa poche dix billets de banque de cent francs et descendit chez la concierge tenant dans sa main la lettre au maire de Longereau et la somme destinée aux malheureux de la rue de Chabrol.

– C'est vous, madame Durand, dit-elle, que je prie de faire cette distribution.

– Ce sera avec le plus grand plaisir, madame Marie ; mais où allez-vous donc de si bonne heure ?

– D'abord porter cette lettre au bureau de poste ; ensuite j'assisterai à une messe à Saint-Vincent-de-Paul.



Le lendemain la jeune veuve se leva de bonne heure. (P. 173.)

Marie fit comme elle avait dit, et, après la messe, elle remit au curé mille francs pour les pauvres de la paroisse.

Elle revint chez elle.

Vers dix heures elle reçut Philippe Beaugrand, qui venait s'informer de sa santé.

– Vous voyez, dit-elle, je suis aussi bien que possible, grâce à une occupation que j'ai donnée à mes pensées ; j'ai beaucoup pleuré hier et encore dans la nuit ; ce matin je n'ai plus de larmes, comme si la source en était tarie ; j'en ai tant versé de ces larmes ! Mais si ma douleur ne se manifeste plus extérieurement, elle est toujours aussi vive.

Hier, dans l'après-midi, M. Mabillon est venu me voir. Il s'était imaginé que j'avais besoin d'argent, il m'a remis dix mille francs. « – Que voulez-vous que je fasse de cette grosse somme ? lui dis-je. – Vous en trouverez l'emploi, » me répondit-il. Et il ajouta :

« – Il faut que vous appreniez la bonne manière dont les gens riches se servent de leur argent. » – Ces paroles m'ont fait réfléchir, et en pensant à André, j'ai songé à tous les malheureux qui souffrent sur la terre.

Alors, la concierge m'en a indiqué quelques-uns, et comme si j'étais millionnaire, en véritable prodigue, j'ai déjà dépensé presque tout. Peut-être ai-je eu tort.

– Non, certes, vous avez eu raison, au contraire.

– Ainsi, vous m'approuvez ?

– Absolument. Est-ce que le notaire ne vous a pas fait connaître le chiffre de la fortune que vous laisse votre mari ?

– Il ne m'a rien dit de cela.

– Ah !

– Ce n'est point une de mes préoccupations, il me faut si peu pour vivre ! D'ailleurs, je ne veux pas rester inactive, je travaillerai.

– Quelle adorable femme ! pensa Philippe.

Elle reprit :

– J'ai envoyé mille francs au maire de Longereau pour être distribués aux nécessiteux de la petite ville où André et moi sommes nés ; ce matin je suis allée à l'église et j'ai donné mille francs à M. le curé pour les pauvres. Les malheureux de la rue de Chabrol, que m'avait indiqués Mme Durand, sont maintenant secourus.

Il me reste encore seize cents francs à distribuer à de braves gens qui sont dans le malheur et dont j'ai les noms et les adresses. C'est dans Paris et assez loin ; je ne peux pas y aller moi-même ; si vous vouliez vous charger de cette petite distribution, monsieur Beaugrand, je vous en serais reconnaissante.

– Je le ferai avec empressement.

– Merci. Tenez, voici la somme, et, sur ce feuillet, les noms et les adresses.

Philippe jeta les yeux sur les adresses.

– Ce n'est qu'une petite promenade de moins de deux heures, fit-il.

– Il ne me reste plus, maintenant, que trois mille cinq cents francs. Suis-je assez dépensière ! Et dire que, d'abord, je croyais ne jamais pouvoir trouver l'emploi des dix mille francs.

– Et qu'allez-vous faire de ce qui vous reste ?

– Oh ! je ne le garderai pas longtemps ; j'ai mon idée.

Ils causèrent encore quelques instants, puis Philippe quitta la jeune femme pour aller remplir la mission dont il s'était chargé.

Peu de temps après, Charlotte Pinguet se présenta. Elle venait, comme M. Beaugrand, prendre des nouvelles de son amie.

– Ma chère Charlotte, je t'attendais, lui dit Marie après l'avoir embrassée.

– Oui, n'est-ce pas ? tu savais bien que je ne laisserais point passer la journée sans venir te voir. Tu es calme, tu n'as point l'air trop fatiguée, me voilà tranquillisée.

– Charlotte, depuis cette cruelle maladie qui a failli te l'enlever, ton mari n'a pu encore reprendre ses forces, et ce n'est pas de longtemps qu'il pourra se remettre à voyager. Peut-être même serait-il bon qu'il renonçât à ses voyages.

– Oui, il le faudrait ; mais nous ne sommes pas riches, et tu le sais, Marie, je ne gagne pas beaucoup.

– Je sais aussi que ton rêve serait d'avoir un petit magasin de modes où, à tes chapeaux, tu joindrais les fleurs et la mercerie.

– Rêve irréalisable.

– Peut-être. Voyons, combien te faudrait-il pour t'établir ?

– Oh ! il y a longtemps que j'ai fait tous mes calculs ; il me faudrait cinq mille francs pour ouvrir la petite boutique ;

avec les premiers bénéfices, je les crois certains, j'augmenterais au fur et à mesure la quantité des marchandises. Mais il n'y faut plus songer ; ce que nous avions économisé, en vue de notre établissement, a été emporté par la maladie.

Marie était visiblement contrariée. Elle voulait réaliser le rêve de son amie ; mais il fallait pour cela cinq mille francs et elle n'avait plus que trois mille cinq cents francs.

Soudain, elle se rappela que le notaire lui avait dit :

« – Si ces dix mille francs ne sont pas suffisants, j'augmenterai la somme selon vos désirs. »

Aussitôt son visage s'éclaira.

– Charlotte, dit-elle, tu ouvriras ta boutique, car tu auras les cinq mille francs qu'il te faut.

– Marie, que veux-tu dire ?

La jeune veuve se leva, entra dans sa chambre et revint avec ses derniers billets de banque, qu'elle mit dans la main de son amie, en disant :

– Tiens, Charlotte, voilà une partie de la somme, ce soir tu auras le reste.

– Mais… mais… balbutia la modiste, n'en pouvant croire ses yeux et ses oreilles, si je ne réussis pas, je ne pourrai pas te rembourser et tu perdras.

– Je ne te prête pas, mon amie, répondit Marie, je te donne.

Les deux jeunes femmes tombèrent dans les bras l'une de l'autre.

Mme Pinguet pleurait à chaudes larmes.

La jeune veuve éprouvait une satisfaction, disons mieux, une joie qui jusqu'alors lui avait été inconnue.

Elle faisait l'apprentissage de la charité et sentait combien il est doux pour le cœur d'être une bienfaitrice.

XVIII

LE NOTAIRE

IL pouvait être deux heures et demie.

Me Mabillon, seul dans son cabinet, s'occupait à classer les pièces d'un volumineux dossier ouvert devant lui, lorsqu'un de ses petits clercs vint lui demander s'il pouvait recevoir Mme André Clavière.

Le notaire se redressa brusquement.

– Comment, si je peux recevoir Mme Clavière ? fit-il, mais tout de suite, tout de suite.

Le clerc se retira et, sur le seuil de la porte :

– Madame, dit-il, M. Mabillon vous attend.

La jeune femme entra.

Le notaire s'était levé ; il s'avança vers Marie et lui tendit la main, en disant :

– Chère madame, je ne m'attendais pas à avoir aujourd'hui l'honneur de votre visite ; soyez la bienvenue.

– Je vous remercie, monsieur, du gracieux accueil que vous me faites, répondit Marie un peu émue.

– L'accueil sera toujours le même.

Mᵉ Mabillon repoussa une chaise qui se trouvait près de son bureau et s'empressa d'avancer un fauteuil.

– Prenez la peine de vous asseoir, ma chère cliente.

– Oh ! monsieur, que d'attentions !

Il n'eut pas l'air d'avoir entendu, et, s'étant assis en face de la jeune femme :

– Ma chère cliente, veuillez me dire maintenant pourquoi vous êtes venue.

– J'ai un reçu à vous donner, balbutia-t-elle, devenant très rouge.

– C'est vrai, mais ce n'était pas aussi pressé que cela. Et vous venez exprès pour ce reçu ?

– Non, pas exprès, monsieur.

– Ah ! il y a autre chose.

– Oui, monsieur.

Voyant la jeune femme embarrassée, Mᵉ Mabillon lui dit avec sa bonhomie habituelle :

– Je vous écoute, ma chère cliente, de quoi s'agit-il ?

– Monsieur, je suis confuse, honteuse…

– Par exemple, répliqua vivement le notaire, voilà ce que je ne peux pas vous permettre.

– Vous allez me gronder, monsieur.

– Vous gronder, moi ?

– Monsieur Mabillon, la somme que vous m'avez remise hier…

– Eh bien ?

– Je l'ai déjà dépensée.

Le notaire eut un fin sourire et, en se frottant les mains :

– Cela prouve, chère madame, dit-il, que je n'avais pas tort en vous parlant hier comme je l'ai fait et que l'emploi des dix mille francs n'a pas été aussi difficile que vous le pensiez. Eh bien, vous voyez, je ne vous gronde pas, au contraire, je vous félicite. Je ne vous demande pas comment vous avez employé cet argent, cela ne me regarde en rien ; seulement, pourquoi me dire que vous l'avez dépensé, quand, en réalité, vous l'avez donné, ce qui n'est pas la même chose.

– Monsieur Mabillon, qui donc vous a appris ?

– On ne m'a rien appris, je devine ; je vous connais assez déjà pour être certain que votre première pensée a été pour les malheureux ; alors, sans tarder, vous avez soulagé quelques infortunes.

– Oui, monsieur. J'ai été un peu vite, n'est-ce pas ?

– Mais non, mais non ! On ne se hâte jamais trop quand il s'agit de faire le bien.

– Je voulais dire, monsieur, que vous trouviez peut-être que j'avais trop donné.

– Madame Clavière, répondit gravement le notaire, quand on le peut, on ne donne jamais trop à ceux qui souffrent.

– Quand on le peut, monsieur.

– Assurément. Ce n’est pas le pauvre qui peut sauver les autres de la misère.

Mise tout à fait à l’aise par les paroles encourageantes du notaire, la jeune femme reprit :

– Monsieur Mabillon, je ne vous ai pas tout dit.

– Ah !

– J’ai eu le désir de faire aussi quelque chose pour Charlotte Pinguet, mon amie, ma meilleure amie.

– C’est très bien.

– Pour faire ce que je voulais en faveur de mon amie, monsieur Mabillon, je me suis trouvée n’avoir plus assez d’argent.

– Et quelle somme vous a manqué ?

– Quinze cents francs.

– Mais vous vous êtes souvenue que je vous ai dit : « Quand il vous faudra de l’argent, vous n’aurez qu’à m’en demander.

– Oui, monsieur, je me suis souvenue.

– Eh bien, quelle somme voulez-vous ?

– Les quinze cents francs que j’ai promis à mon amie pour parfaire la somme de cinq mille francs.

– Et si, demain, une grande infortune imméritée vous est signalée, vous ne pourrez pas lui venir en aide. Ma chère cliente, vous ne me demandez pas assez.

– Je ne veux pas abuser…

– Abuser ? n'ayez pas cette crainte. D'ailleurs, l'argent que je vous donnerai n'est pas le mien, c'est le vôtre. Madame Clavière, vous avez le droit de faire beaucoup, vous entendez ? beaucoup, selon votre cœur et votre conscience.

M[e] Mabillon se leva et alla ouvrir son coffre-fort où il prit dix mille francs en billets de banque.

– Tenez, dit-il, en les remettant à la jeune femme, voici dix mille francs, ce sera un reçu de vingt mille francs que vous me signerez.

– Oh monsieur, fit Marie, vous venez de me dire que j'avais le droit de faire beaucoup ; mais pour donner à des malheureux, comme je l'ai fait hier et aujourd'hui, – plus de dix mille francs en moins de vingt-quatre heures, – il faut être riche, très riche.

– Oui, sans doute ; mais vous êtes riche, très riche, madame. Quand on est venu m'annoncer votre visite, je m'occupais précisément de vous, de votre fortune, veux-je dire. Elle se compose de propriétés foncières, d'immeubles et principalement de valeurs mobilières, rentes sur l'État, actions et obligations de chemins de fer, etc.… etc.… Toutes ces valeurs ont été déposées par mes soins à la Banque de France, au nom d'André Clavière. Il y a là, à la Banque de France, un capital de près de cinq millions. Trois maisons à Dijon, des vignes à Nuits et aux environs de Beaune, deux belles fermes dans la Côte-d'Or et une autre en Normandie, la forêt d'Armaillé, les bois de Liffol, de Cintré et de la Friouze représentent un capital d'environ trois millions. Enfin, ma chère cliente, la fortune qui vous est laissée par votre mari, peut être évaluée à huit millions en capital.

La jeune femme ahurie, stupéfiée, n'en pouvait croire ses oreilles. Elle se demandait si elle ne rêvait point.

Mais elle était bien dans le cabinet du notaire d'André, et c'était bien M. Mabillon qui lui parlait, la main posée sur le volumineux dossier. Celui-ci poursuivit :

– Les valeurs mobilières sont de premier ordre et la bonne moyenne du revenu est de cinq pour cent. Les fermes sont bien louées et en pleine prospérité. Les maisons sont gérées par un homme en qui nous pouvons avoir une entière confiance. Pour les bois, vu leur étendue et les distances qui les séparent, il y a deux régisseurs ; ils ont été choisis par M. Clavière père ; c'est dire qu'ils sont intègres et que nous pouvons compter sur eux. Les coupes de bois ont été aménagées avec intelligence et l'exploitation suit son cours régulier.

Jusqu'à présent, chère madame, et de tous les côtés, l'administration de l'immense fortune dont vous allez bientôt entrer en possession, ne laisse rien à désirer. Les recettes se font facilement, avec régularité, et les dépenses, fort importantes, étant donné le nombre des personnes que l'on emploie, n'ont rien qui soit de nature à attirer une attention soupçonneuse.

– Est-ce possible, monsieur, une si grande fortune ! fit Marie d'une voix vibrante d'émotion.

– Eh, oui, c'est possible, puisqu'elle existe. Croyez-vous, maintenant, avoir le droit de dépenser beaucoup.

– Je suis tout étourdie, monsieur ; il me semble que le poids de ces millions m'écrase.

Me Mabillon sourit.

– Vous aimerez faire le bien, dit-il ; alors ce qui vous semble si lourd aujourd'hui vous paraîtra léger. Écoutez, dussiez-vous dépenser chaque année vos revenus, votre fortune augmentera encore en capital, car les valeurs mobilières ne sont pas, actuellement, à beaucoup près, au cours qu'elles doivent forcément atteindre.

– Je ne connais rien à ces choses-là, dit tristement Marie.

– Soit. Mais je dois vous faire connaître, à quelque chose près, quel sera votre revenu annuel.

– Ai-je donc besoin de savoir cela, monsieur ?

– Sans doute, afin que vous puissiez baser vos dépenses sur vos ressources. Eh bien, ma chère cliente, vous n'aurez guère moins de trois cent soixante mille francs à dépenser par an.

– Trois cent soixante mille francs ! répéta-t-elle comme un écho.

– C'est-à-dire quelque chose comme mille francs à dépenser chaque jour.

Des larmes jaillirent des yeux de Marie.

Elle joignit les mains et leva ses beaux yeux vers le ciel en s'écriant d'une voix entrecoupée et avec un accent de tendresse indicible :

– Oh ! André ! Oh ! André !

– Oui, dit le notaire, cette grande fortune, il voulait la partager avec vous.

– Et il est mort, il est mort, lui qui méritait si bien de vivre !

Des sanglots s'échappèrent de sa poitrine gonflée.

Au bout de quelques instants elle reprit :

– Il me laisse cette immense fortune, je dois l'accepter ; je le dois à son affection pour la pauvre Marie Sorel et par respect de sa volonté.

– Et comme un devoir à accomplir, ajouta M. Mabillon.

– Oui, monsieur, comme un devoir, et ce devoir m'impose de faire tout le bien qu'il me sera possible. Sans doute, je me trouverai souvent embarrassée ; mais je penserai à lui, je me souviendrai de sa bonté, de sa générosité, des belles qualités de son noble cœur et je serai inspirée par ce souvenir.

– Oui, vous trouverez là l'inspiration.

– Il n'est plus, monsieur, mais il sera toujours avec moi.

– Voilà, pour le bien qu'il vous plaira de faire, les premiers jalons jetés ; parlons maintenant un peu de vous.

– De moi ?

– Vous avez une grande fortune, madame, et la fortune a ses exigences, elle réclamera que votre existence, votre manière de vivre, si vous aimez mieux, soit en rapport avec elle.

– Je ne comprends pas bien, monsieur.

– La fortune, ma chère cliente, impose le luxe. Vous devrez avoir une maison, c'est-à-dire des serviteurs, des chevaux, des voitures, des toilettes, des bijoux.

La jeune femme secoua la tête.

– Oh ! cela, monsieur, fit-elle, jamais !

– Permettez : on vit généralement selon ses moyens, chacun doit rester dans sa sphère ; ce que peut le riche n'est pas permis au pauvre ; il n'est pas admissible que le millionnaire puisse vivre comme un employé de bureau ou un ouvrier.

Pourquoi y a-t-il des domestiques ? Pour servir ceux qui peuvent les payer. Pourquoi, à Paris et ailleurs, toutes ces merveilles du luxe, madame ? Pour être achetées par ceux qui le peuvent.

Derrière le marchand, chère madame, il faut voir les petits, ceux qui vivent par le travail, les créateurs de toutes ces choses. S'il n'y avait personne pour acheter ce qu'ils produisent, ils ne pourraient plus travailler ; alors que deviendraient-ils ?

Ne faut-il pas que le littérateur vende ses livres, le peintre ses tableaux, le sculpteur ses statues ?

Je viens de parler du littérateur ; combien d'autres vivent avec lui de son travail. Il donne un manuscrit, il faut en faire un livre. Pour arriver à ce résultat que de bras employés : ceux qui préparent les matières qui serviront à la pâte du papier ; ceux qui fabriquent le papier ; ensuite viennent les compositeurs typographes, les employés d'imprimerie, machinistes et autres, puis les plieuses, les brocheuses et enfin les libraires.

Il faut que tout le monde vive et, Dieu merci, grâce à l'écoulement de ce qui est produit dans tous les genres, tout le monde vit.

Pour le riche, chère madame, se livrer à des dépenses qu'il peut faire est encore une manière de faire le bien et de se rendre utile aux autres.

– Vous avez raison, monsieur Mabillon, et, cette fois, je vous ai très bien compris ; mais quoi que vous en disiez, j'ai des habitudes de simplicité et des goûts modestes que la fortune ne changera point.

Elle ajouta avec un sourire doux et triste :

– Je ne suis point née pour les grandeurs ; mais si je ne m'entoure pas du luxe que vous désirez, je m'efforcerai, néanmoins, d'être utile aux autres.

Souvent, je crois, monsieur Mabillon, j'aurai besoin de vos bons conseils, j'espère que vous ne me les refuserez point.

– Je suis naturellement votre conseil, puisque vous êtes ma cliente, et permettez-moi d'ajouter que je suis aussi votre ami sincère, comme j'étais celui de M. André Clavière. Chaque fois que vous aurez besoin de moi et de mes conseils, chère madame, je serai à vos ordres.

Vous avez aussi un ami, un ami précieux dans M. le docteur Abel ; dans maintes circonstances il pourra vous donner d'excellents conseils.

– Oh ! je n'oublie pas le bon docteur.

– Ainsi vous allez rester dans votre petit logement de la rue de Chabrol ?

– Pendant quelque temps encore ; mais dès que vous n'aurez plus besoin de moi à Paris, je m'en éloignerai.

– Où irez-vous ?

– Je ne le sais pas encore ; je verrai.

– N'avez-vous pas déjà quelques projets ?

– Aucun.

– Cependant, vous pensez à votre enfant ?

– Beaucoup, monsieur, beaucoup ; André et lui occupent entièrement mon cœur.

Elle se remit à pleurer.

– Ah ! s'écria-t-elle d'un ton douloureux, pourquoi André n'est-il pas réellement son père ?

– Il se passe d'étranges choses dans l'âme de cette malheureuse, pensa M. Mabillon.

Il prit la main de Marie, et la serrant doucement :

– Allons, allons, dit-il d'un ton affectueux, ne vous faites aucun reproche ; vous avez été trompée, la responsabilité de votre faute retombe sur un autre, et tout vous sera pardonné, car vous serez une bonne mère.

– Je ne vivrai que pour mon enfant, monsieur, et pour garder pieusement le souvenir d'André.

– Sans doute, vous garderez le souvenir de votre époux ; mais vous êtes jeune, très jeune, dix-huit ans et demi, vous n'êtes pas condamnée à un éternel veuvage.

La jeune femme tressaillit et se redressa brusquement. Il y avait dans son regard comme une flamme.



Allons, allons, dit-il d'un ton affectueux, ne vous faites aucun reproche. [P. 183.]

– Monsieur Mabillon, dit-elle d'un ton accentué, je porterai toute ma vie le vêtement de deuil.

*

* *

Le comte Maxime de Rosamont était marié.

Ainsi qu'André Clavière l'avait annoncé à Marie Sorel, le mariage civil avait eu lieu le lundi, jour du duel dans le bois de Saint-Cucufa, et le lendemain, mardi, la bénédiction nuptiale avait été donnée aux jeunes époux en l'église Sainte-Clotilde devant une nombreuse assistance.

En entrant à l'église, le regard du comte avait rencontré celui du baron de Simiane et ils avaient échangé un froid salut. Entre eux l'amitié n'existait plus.

Le baron le comprit si bien qu'il ne se rendit point à la sacristie, après la cérémonie religieuse, comme c'est l'usage.

Comme nous le savons, la provocation qui avait amené le duel, avait eu lieu en présence du comte de Rosamont ; mais n'ayant pas revu de Simiane et n'ayant entendu parler de rien, il avait pu supposer que l'affaire s'était arrangée. Du reste, au milieu de toutes les préoccupations de son mariage, ses pensées avaient été forcément éloignées des choses extérieures.

Le mardi soir, après la réception et le lunch à l'hôtel de Noyons, le comte et sa jeune femme étaient partis pour faire leur voyage de noces.

Ils devaient visiter la Suisse, se rendre ensuite en Allemagne et en Autriche, entrer en Italie par le Tyrol, traverser la péninsule à petites journées, puis revenir à Paris.

L'absence devait être de six ou huit mois.

Pendant ce temps les deux familles de Rosamont et de Noyons agiraient afin d'ouvrir la carrière diplomatique au jeune comte, en le faisant nommer secrétaire d'une ambassade.

Ce fut seulement en Allemagne, par un journal parisien qui lui tomba sous la main, que M. de Rosamont apprit le duel et en même temps la mort de l'adversaire du baron de Simiane. Toutefois, le journal ne parlait pas de Marie Sorel et était muet sur le mariage qui avait précédé de quelques heures la mort d'André Clavière.

Le comte éprouva un sentiment de pitié en pensant à ce jeune homme, au cœur noble et généreux, qui avait payé de sa vie son dévouement à une amie d'enfance, le titre de défenseur qu'il s'était donné.

– Car, se disait le comte, c'est pour elle qu'il est mort. Pauvre jeune homme !

Toute cette journée M. de Rosamont fut en proie à une tristesse et à de sombres pensées que la jeune comtesse ne put parvenir à dissiper. Maxime songeait à celle qu'il avait abandonnée et il se demandait :

– Que va-t-elle faire ? que deviendra-t-elle ?

Ah ! s'il avait su qu'elle portait un enfant dans son sein et que cet enfant était le sien !

Si quelqu'un était venu lui dire cela, il aurait été atterré.

Peut-être le sort de la mère et de l'enfant l'aurait-il constamment préoccupé. Peut-être il aurait eu des regrets et même des remords.

Trop tard. Le mal qu'il avait fait était irréparable.

Dans les premiers temps, le souvenir de la pauvre Marie lui revenait sans cesse et l'image de celle qui l'avait trop aimé le poursuivait jusque dans son sommeil. Il la voyait pâle, flétrie, accablée par la douleur, les yeux rougis par les larmes. Il croyait l'entendre encore lui crier d'une voix étranglée :

« – Je travaillais, je gagnais ma vie, j'étais tranquille, heureuse, pourquoi ne m'avez-vous pas laissée où j'étais ? »

Que de reproches et en même temps que de douleur vraie il y avait eus dans ces paroles de Marie !

La jeune comtesse de Rosamont, sans être jolie, nous l'avons dit, avait dans l'expression de la physionomie, dans le regard et le sourire ce qui plaît, ce qui charme. Elle avait une instruction solide, la finesse de l'esprit et une grande pénétration. Tour à tour sérieuse et enjouée, et toujours d'une humeur charmante, sa conversation était on ne peut plus agréable ; elle trouvait facilement le moyen de captiver son mari.

Mais il y avait mieux que cela encore, une autre chose qui ne pouvait laisser le comte indifférent : la jeune comtesse aimait, adorait Maxime.

Quand deux êtres ont été unis pour la vie, toujours l'amour de l'un appelle l'amour de l'autre, et il est impossible, à moins d'une de ces antipathies insurmontables dont les causes sont ou morales ou physiques, que l'amour sollicité ne réponde pas aux avances qui lui sont faites.

Le comte de Rosamont ne s'était pas marié par entraînement d'amour ; il avait épousé Louise de Noyons parce que sa mère et d'autres personnes l'avaient désiré et lui avaient fait voir tous les avantages de ce mariage.

Mais il sentit bien vite que le cœur de sa femme était tout à lui, et, à son tour, il aima sa femme.

Dès lors il pensa moins à Marie Sorel et, peu à peu, sous les chaudes caresses de l'épouse, le souvenir de la maîtresse abandonnée s'effaça.

La Comtesse n'avait pas lutté contre un ennemi ignoré ; elle avait travaillé à ce qu'il n'y eût dans le cœur de son mari qu'une seule place, celle qu'elle avait le droit d'y occuper.

Victorieuse, elle ne fit point parade de son triomphe, et ce fut discrètement qu'elle en savoura la jouissance.

Cependant l'ancienne maîtresse n'était pas si complètement oubliée que son souvenir ne pût revivre.

Plus tard, après des années écoulées, la pensée du comte de Rosamont devait se reporter fatalement sur Marie Sorel.

C'était là, entre une mère et son enfant, que le séducteur était attendu pour le châtiment.

*

* *

Il nous reste peu de choses à dire pour terminer la première partie de notre récit, que nous pourrions appeler aussi bien la première époque ; car c'est pendant vingt-six années que nous allons suivre nos personnages à travers les événements et les péripéties dramatiques auxquels ils seront mêlés.

Le baron Raoul de Simiane et les quatre témoins du duel devaient être poursuivis ; c'était inévitable.

Trois jours après les obsèques d'André Clavière, ces messieurs reçurent chacun une lettre du parquet de Versailles les invitant à se présenter devant le juge d'instruction. L'affaire, peu intéressante, d'ailleurs, allait suivre son cours.

M. de Simiane n'avait pas beaucoup à craindre, car en ces circonstances, la justice, selon nous, ne se montre pas assez sévère. Mais pour le meurtrier d'André et les témoins il y avait les dérangements et les ennuis de toutes sortes occasionnés par une poursuite judiciaire.

Étant donnée la bénignité de la justice en matière de duel, laquelle voit dans celui qui a tué, un homme ayant donné la mort sans intention de la donner, le baron de Simiane en serait quitte pour une forte amende et peut-être, si le juge était quinteux, pour quelques jours de prison. Quant aux témoins, ils ne pourraient être condamnés qu'à payer une légère amende.

Quinze jours après son inhumation dans le caveau provisoire du cimetière de La Celle-Saint-Cloud le corps d'André Clavière fut transporté au cimetière du Père-Lachaise. Déjà le monument funèbre, tel que l'avait désiré la veuve, était édifié. C'était une petite chapelle fermée par une porte de bronze, presque sans ornements extérieurs, mais entièrement construite en beau marbre blanc d'Italie. À l'intérieur il y avait un autel, également en marbre blanc et noir, sur lequel la main pieuse de Marie avait placé une statuette de la vierge, un Christ et deux anges agenouillés ayant les ailes traînantes.

Sur le devant de l'autel on lisait l'épitaphe suivante :

ICI REPOSE

LE CORPS DE LOUIS-ANDRÉ CLAVIÈRE

NÉ À LONGEREAU (Côte-d'Or), LE 28 AVRIL 1836

DÉCÉDÉ À LA JONCHÈRE (Seine-et-Oise)

LE 19 MAI 1862

Requiescat in Pace.

Deux mois plus tard, la jeune veuve entrait en possession de son héritage et déléguait tous ses pouvoirs à Me Mabillon qui devenait ainsi, au nom de sa cliente, l'administrateur général de l'immense fortune laissée par André Clavière.

La présence de Marie à Paris n'était plus nécessaire.

Elle partit.

À l'exception de Me Mabillon, du docteur Abel Chevriot, de Philippe Beaugrand, du chirurgien-major Charles Balley et des époux Pinguet, personne ne savait où elle était allée.

Les habitants de la rue de Chabrol et même de tout le quartier s'étaient intéressés à la jeune femme ; ils s'occupèrent beaucoup de son départ précipité, inattendu, qui ressemblait à une fuite.

On ne pouvait pas interroger à ce sujet Mme Durand, la concierge ; celle-ci avait disparu le même jour que la jeune veuve. Et l'on se demandait :

– Qu'est-il donc encore arrivé à cette pauvre Marie ? Bien sûr, il y a là un nouveau malheur. Et la concierge, qui disparaît aussi ; est elle donc partie avec sa locataire ? Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

On cherchait à s'expliquer, à deviner les causes, mais on ne comprenait pas.



Le monument funèbre, tel que l'avait désiré la veuve, était édifié. (P. 157.)

On ne savait pas, on ne pouvait pas savoir que ce jeune homme, qui avait épousé Marie Sorel à son lit de mort, lui avait laissé une fortune de huit millions.

Un seul individu, en causant avec une personne de Longereau, de passage à Paris, avait appris, sans en connaître toutefois l'importance, qu'André Clavière avait laissé à sa veuve une assez belle fortune.

Cet individu dont nous parlons était l'oncle par alliance de Marie Sorel, Joseph Gallot, que ses camarades de débauche avaient surnommé le Borgne.

Joseph Gallot avait jeté son marteau au pied de l'enclume et brisé sa lime sur l'étau ; il ne travaillait plus. Faire de la serrurerie, c'est dur, ça donne trop de mal. Associé à des repris de justice, à des forçats en rupture de ban, le misérable était devenu voleur. Il devait en arriver là. Il prenait part à des attaques nocturnes et, en sa qualité de serrurier, il était passé maître en l'art de forcer les portes et les serrures des meubles des maisons de la banlieue.

– Puisque ma nièce est riche, s'était-il dit, il faut que j'aie ma part du gâteau qu'elle a à manger.

Mais la jeune femme n'était plus à Paris.

– Où est-elle ? se demanda Gallot avec un sinistre grincement de dents.

Oh ! je la chercherai, et si bien que je la retrouverais.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits

Adresse du site web du groupe :
http://www.ebooksgratuits.com/

—

Février 2017

—

– **Élaboration de ce livre électronique** :

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : EmmanuelleL, Jean-Marc, MartineA, PatriceC, Coolmicro

– **Dispositions** :

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. Tout lien vers notre site est bienvenu…

– **Qualité** :

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.